

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Lettre encyclique pour l'Action catholique
 Une aristocratie est-elle actuellement possible ?
 Les mémoires du baron von der Lancken
 Sur les pas de la Vierge
 Lamennais ou le prêtre malgré lui
 Le péché de M. Thérive
 La vocation d'Olivier-Georges Destrée
 Parmi eux...
 Le cinquantenaire des Congrès eucharistiques internationaux

S. S. Pie XI
 Comte Gonzague de Reynold
 A. De Ridder
 J. Calvet
 Robert Vallery-Radot
 Jean Brasillach
 Robert Valschaerts
 Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
 Giovanni Hoyois

Les idées et les faits : Chronique des idées : Monseigneur Van Rechem, par Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

« *E tempo di pregare* », écrit en tête du numéro de juillet de sa revue *Vita e pensiero*, le R. P. Gemelli, recteur de l'Université catholique de Milan. Oui, l'heure de la prière pour que « l'Italie soit fidèle à sa mission dans le monde catholique, fidèle à ses promesses ».

Il y a deux ans à peine, la chrétienté tout entière était dans la joie et dans la jubilation. En Italie surtout, l'enthousiasme unit et transporta de joie tout le pays à un point qui ne s'était jamais vérifié, comme le rappelle le Saint-Père dans l'émouvante encyclique que nous publions aujourd'hui. Par le plus catholique des concordats en vigueur, la religion se trouvait pleinement restaurée dans le Royaume et le Pape tient à répéter qu'« Il garde et qu'Il gardera toujours une reconnaissance éternelle pour tout ce qui a été fait, en Italie, au bénéfice de la religion ». Hélas! voilà qu'un grave et douloureux conflit tendrait à faire croire que celui que Pie XI appelait alors « l'homme providentiel » et « qui non seulement représente tout, mais qui peut tout », paraît oublier que le bénéfice des accords du Latran « ait été peut-être plus considérable pour le parti et le régime » que pour l'Eglise et que, comme l'écrit le Saint-Père, « si l'on veut parler d'ingratitude, l'ingratitude a été et reste, à l'égard du Saint-Siège, le fait d'un parti et d'un régime qui, au jugement du monde entier, ont tiré de leurs rapports amicaux avec le Saint-Siège, dans le pays et au dehors, une augmentation de prestige et de crédit qui, à certains en Italie et à l'étranger, parut excessive, comme leur parurent trop large la faveur et trop large la confiance de Notre part ».

L'article 43 du Concordat du Latran, signé le 11 février 1929 et ratifié le 7 juin suivant, stipule :

L'Etat italien reconnaît les organisations dépendant de l'Action catholique italienne, en tant que celles-ci, comme le Saint-Siège l'a décidé, développent leur activité en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie de l'Eglise, pour la diffusion et l'application des principes catholiques.

Le Saint-Siège prend occasion de la stipulation du présent Concordat pour renouveler à tous les ecclésiastiques et religieux d'Italie la défense de s'inscrire et de militer dans quelque parti politique que ce soit.

Cette action catholique existait avant le Concordat. Elle n'a cessé de se développer depuis. Elle n'a qu'un but : « la participation et la collaboration du laïcat à l'apostolat hiérarchique », en dehors et au-dessus de toute politique de parti. En droit, Saint-Siège et fascisme sont bien d'accord sur cette définition. Le pouvoir religieux prescrit une action purement religieuse. Le pouvoir civil n'autorise qu'une action purement religieuse. En fait, le Saint-Père affirme solennellement que l'Action catholique italienne n'a jamais fait que de l'apostolat religieux et ne s'est jamais aventurée sur le terrain politique. Le fascisme prétend, au contraire, que cette Action catholique fait de la politique, mais il n'en fournit aucune preuve sérieuse. Il est évident que le régime fait à l'Action catholique italienne un procès de tendance « cédat, comme l'écrit le R. P. de la Brière dans les *Etudes*, aux instincts

d'un absolutisme exorbitant ». Tentation d'un régime totalitaire.

Et voilà que le Saint-Père élève solennellement la voix pour dénoncer la manœuvre tendant à monopoliser, au profit de l'Etat fasciste, toute l'éducation de la jeunesse italienne en violant les droits les plus sacrés de la famille et de l'Eglise, et cela par les procédés les plus brutaux. La situation est assez grave pour que le Pape ne craigne pas d'écrire « qu'en aucun Etat du monde l'Action catholique n'a été aussi odieusement traitée, aussi vraiment persécutée (Nous ne voyons pas quel autre mot puisse répondre à la réalité et à la vérité des faits) comme en notre Italie et en Notre siège épiscopal de Rome ».

Comme le rappelle Pie XI, l'Eglise est seule juge de ce qui convient aux âmes. Or le Saint-Siège estime que la présence des prêtres à l'école et dans les associations de jeunesse du parti et du régime est insuffisante, et que « par cette instruction religieuse et cette action des aumôniers, l'Eglise ne peut réaliser qu'un minimum de son efficacité spirituelle et surnaturelle ». Et l'Evêque de Rome, Primat d'Italie exige que soit respecté l'engagement bilatéral contracté par l'article 43 du Concordat. Si le Duce est vraiment sincère dans son désir de protéger la religion catholique, de conserver à l'âme italienne le trésor de la foi, de maintenir les traditions italiennes dans la ligne catholique; si, en restaurant la religion catholique dans l'Etat — et particulièrement à l'école — et en faisant à la religion sa place dans toutes les organisations de jeunesse, il entend réellement promouvoir le règne de Dieu et de son Christ Jésus, et non pas seulement se servir de l'Eglise comme d'un moyen de gouvernement, il ne paraît pas possible qu'il ne finisse par comprendre que l'Action catholique telle que la veut le Pape n'est qu'une organisation purement religieuse de l'élite du laïcat en vue d'intensifier la vie surnaturelle dans les âmes et donc, en rendant les catholiques plus catholiques, de fournir à l'Etat fasciste des citoyens meilleurs.

« *E tempo di pregare* », c'est l'heure de la prière! Le fascisme a rendu à l'Italie et à l'Europe des services éminents. Mussolini est incontestablement le plus grand génie politique de son siècle. Prions pour qu'il comprenne que toute tentative de violer les droits de l'Epouse du Christ tourne en fin de compte contre celui qui l'entreprend. Dans un pays aussi profondément catholique que l'Italie, un régime décuple sa puissance en s'imprégnant de la vérité religieuse. Personne ne conteste au dictateur italien le droit de faire certaines expériences politiques et sociales aussi nouvelles que hardies. Le fascisme est une révolution formidable, le Pape ne condamne nullement le parti qui l'a faite. « Nous avons entendu signaler — écrit-Il — et condamner tout ce que, dans le programme et l'action du parti, Nous avons vu et constaté de contraire à la doctrine et à la pratique catholique, et, par suite, d'inconciliable avec le nom et la profession de catholique. »

Tous les catholiques qui, ces temps-ci, en fils soumis et aimants ont souffert avec le Pape, prient ardemment pour que soient

évités à leur Père commun des douleurs et des humiliations nouvelles et « qu'à l'Eglise de Dieu qui ne dispute à l'Etat rien de ce qui revient à l'Etat, on cesse de contester ce qui lui revient à elle, l'éducation et la formation chrétiennes de la jeunesse ». Ceux qui, comme nous, estiment que le fascisme italien empêche de désespérer du salut de l'Occident, et pensent que son énergique réaction antidémocratique et antilibérale marque enfin l'arrêt dans la course à l'abîme qui entraînait l'Europe, ceux-là demandent aussi au Christ qui a reçu les nations en héritage, que « l'homme providentiel » qui a recréé son glorieux pays et qui « a rendu l'Italie à l'Eglise et l'Eglise à l'Italie », ne s'obstine pas dans son erreur et ne rende pas sa faute irrémédiable. Qu'il laisse le catholicisme informer l'âme de « son » Italie et imprégner « son » fascisme. Qu'il attire à son régime le plus de catholiques possible et qu'il leur donne toute latitude de se catholiciser à leur guise. Ce n'est qu'ainsi, d'ailleurs, que la réaction fasciste sortira tous ses effets bienfaisants. Sans le catholicisme, et *a fortiori* contre le catholicisme, le fascisme mourra de ses propres excès...

« En Italie, écrit le R. P. de la Brière, l'Eglise et l'Etat se trouvent liés par de tels engagements contractuels que la prolongation ou l'aggravation du conflit aboutirait, de part et d'autre, à des situations désastreuses, inextricables. » On ne voit pas ce que le régime pourrait gagner à une rupture. On voit trop bien tout ce qu'il risquerait d'y perdre. Aussi espérons-nous avec le Saint-Père — la dernière partie de son encyclique est vraiment pathétique — que se réalisera « la pacifique et tranquille union des pensées et des sentiments! Elle ne pourrait manquer de se traduire en une féconde coopération de tous pour le vrai bien commun à tous : elle serait accueillie par l'applaudissement sympathique des catholiques du monde entier au lieu de leur blâme et de leur mécontentement universel qui se vérifient aujourd'hui ».

Ah oui! è tempo di pregare!... perché l'Italia sia fidele alle sua missione nel mondo cattolico, sia fidele alle sue promesse...

* * *

Le correspondant du *Temps*, un protestant, sans sympathie aucune pour le fascisme, loin de là!, et auquel la bonne entente entre l'Italie et le Saint-Siège ne sourit guère, a télégraphié à son journal :

Bien que, dans d'autres circonstances, même de beaucoup moins importantes, les jeunes fascistes s'étaient empressés de faire des autodafés de l'*Osservatore Romano* jusque sur les places publiques, cette fois-ci, la liberté de la vente ne fut nullement entravée et, pour la première fois depuis 1922, la population romaine, comme du reste toute celle de la péninsule, put lire ailleurs que dans des factums interdits et transmis sous le manteau, des critiques sur la doctrine et la politique intérieure du régime mussolinien.

Réjouissons-nous de cette habileté et puisse-t-elle être le signe d'une volonté de détente!...

Quant à la doctrine fasciste de l'Etat — dit plus loin le télégramme du *Temps* — considérée comme une fin absolue et absorbant l'individu, tous les journaux la défendent contre le concept catholique selon lequel, comme on le sait, la famille est la cellule fondamentale et que l'individu est sacré pour la société. Tous développent ce thème que jamais le fascisme n'admettra que l'Etat ne soit qu'un « simple organe de police » comme chez les nations démocratiques, c'est-à-dire un système de gouvernement « agnostique, sans doctrine, vide de tout contenu spirituel ».

La doctrine catholique admet parfaitement un Etat fort, gardien et promoteur du bien commun, qui soit plus qu'un simple organe de police. L'Etat démocratique « agnostique, sans doctrine, vide de tout contenu spirituel », « tombé au rang d'esclave — comme l'écrivait dernièrement Pie XI — devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt », bref, le serviteur servile de la Haute Finance, est plus éloigné de la doctrine catholique qu'un Etat fasciste QUI RESPECTERAIT LES DROITS INALIÉNABLES DE L'INDIVIDU, DE LA FAMILLE ET DE L'EGLISE. Mais la réaction fasciste contre le démocratisme anarchique et désorganisateur, contre la ploutocratie omnipotente,

est outrée. Souhaitons qu'en bons réalistes, ses auteurs sauront la ramener dans les bornes de l'orthodoxie.

Avec sa doctrine totalitaire — continue le correspondant du *Temps* — le fascisme avait cependant rêvé une Italie unie dans le cadre non seulement politique et social, mais aussi spirituel, moral et même religieux. Un instant, on put croire qu'il avait réussi. C'est lorsque, au lendemain du traité de Latran, on vit la péninsule entière, clergé en tête, communier dans l'allégresse générale devant la réconciliation italo-vaticane. Trois ans se sont écoulés et de nouveau l'Italie est divisée comme aux plus beaux temps de la question romaine. La raison tout entière est dans ce fait que le Concordat repose sur une véritable ambiguïté. Car n'ayant nullement tranché, avec cet acte, les graves problèmes de principe qui les séparent, les deux pouvoirs ne sont pas d'accord à cette heure encore sur les attributions de l'Eglise et de l'Etat, en un mot sur ce qu'ils doivent à César, et sur ce qu'ils doivent à Dieu. Il reste à savoir maintenant de quel côté penchera la grosse masse du peuple italien. Vers César, alors l'Italie fera fi de l'immense force morale qu'est le catholicisme. Vers Pierre, ce pourrait bien être alors la crise du régime. Les accords du Latran n'ont pas réussi à éliminer la question romaine; tout au plus lui ont-ils donné un autre aspect que caractérise la lutte entre le Pape et le Duce.

Aucun Etat européen n'est d'accord avec le Saint-Siège sur « les attributions de l'Eglise et de l'Etat, en un mot sur ce qu'ils doivent à César et sur ce qu'ils doivent à Dieu », et la patrie du correspondant du *Temps*, moins que tout autre. Le problème ne se laisse pas enfermer dans un dilemme! L'histoire du fascisme permet de penser que son chef est trop homme d'Etat pour faire fi de l'immense force morale du catholicisme et pour provoquer une crise de régime par une persécution anticléricale dans un pays aussi catholique que l'Italie. Si, comme l'écrit le R. P. de la Brière dans l'article des *Etudes* que nous avons cité déjà, « un accord positif et complet devient manifestement impossible, combien l'on doit souhaiter, faute de mieux, l'un de ces compromis admissibles et honorables dont s'accommode, en fait, la sagesse politique pour les nécessités pratiques de la paix commune! »

« ... L'unique dénouement conforme au sens commun, conforme à l'intérêt public, conforme au respect de soi-même et d'autrui, est dicté au gouvernement italien par la lettre et l'esprit des formules concordataires, qui rappellent la meilleure date de l'histoire politique du régime. »

* * *

La discussion, au Sénat, du statut linguistique de l'enseignement primaire a eu lieu dans une atmosphère excellente et s'est terminé par un vote vraiment national. L'œuvre de conciliation et de concorde fait de grands et de rapides progrès et ce ne sont pas les facéties stupides du bourgmestre de Bruxelles qui les retarderont. Nous voulons croire aussi que les Wallons patriotes ne se laisseront pas égarer par ceux des leurs qui, comme M. Remouchamps dans la *Défense wallonne*, parlent de la question flamande comme un aveugle de couleurs. Pareils articles ne s'expliquent que par la volonté d'entretenir la querelle en ne cessant de jeter de l'huile sur le feu. Il en est encore, ce pauvre homme, à croire dur comme fer que le mouvement flamand veut bouter le français hors de Flandre. Or, comme le disait avec esprit M. Camille Huysmans à la Chambre, mardi dernier, la Ville d'Anvers qui dépense plus de deux millions par an pour ses bibliothèques, achète plus de livres français que toutes les bibliothèques réunies de Wallonie! « C'est notre manière à nous d'être flamingants » ajoutait-il...

Que M. Remouchamps lise donc les articles journaliers que M. A. Wauters, directeur du *Peuple*, écrit dans ce journal depuis le 30 juin sur l'enquête qu'il a menée personnellement en pays flamand. Nous reviendrons sur ce témoignage important et qui confirme ce que nous n'avons cessé de dire ici depuis dix ans!

Lettre encyclique pour l'Action catholique

Lettre encyclique de S. S. le pape Pie XI aux vénérables Frères patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires ayant paix et communion avec le Siège apostolique, pour l'Action catholique.

PIE XI, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction apostolique.

Nous n'avons pas à vous apprendre, Vénérables Frères, les événements qui, en ces derniers temps, se sont vérifiés en cette ville de Rome, Notre Siège épiscopal, et dans toute l'Italie, c'est-à-dire précisément dans Notre circonscription primatiale, événements qui ont eu une si large et si profonde répercussion dans le monde entier, et plus particulièrement dans chacun des diocèses de l'Italie et du monde catholique. Ils se résument en ces brèves et tristes paroles : on a tenté de frapper à mort tout ce qui était et ce qui sera toujours le plus cher à Notre cœur de Père et de Pasteur des âmes, et Nous pouvons bien, Nous devons même ajouter : et le procédé adopté, à lui seul, Nous offense. *E il modo ancora m'offende.*

C'est en présence, et sous la pression de ces événements que Nous sentons le besoin et le devoir de Nous adresser à vous, et, pour ainsi parler, de visiter en esprit chacun de vous, Vénérables Frères, en premier lieu, pour remplir un devoir de fraternelle reconnaissance, devoir grave et qui devient urgent ; en deuxième lieu, pour satisfaire à un non moins grave et non moins urgent devoir de défendre la vérité et la justice, en une matière qui, regardant les intérêts et les droits vitaux de l'Eglise, vous regarde aussi tous et chacun de vous en particulier, partout où l'Esprit-Saint vous a placés pour la gouverner en union avec Nous ; en troisième lieu, Nous voulons vous confier Nos préoccupations pour l'avenir ; Nous voulons, en quatrième lieu, vous exposer les conclusions et réflexions que les événements semblent imposer, et finalement, Nous vous inviterons à partager Nos espérances et à prier avec Nous et avec le monde catholique pour leur accomplissement.

I

Le Pape remplit un devoir de fraternelle reconnaissance

La paix intérieure, cette paix qui vient de la pleine et claire conscience que l'on a d'être du côté de la vérité et de la justice, et de combattre et de souffrir pour elles, cette paix, que seul le Roi divin sait donner, et que le monde est aussi incapable d'ôter que de donner, cette paix bénie et bienfaisante, ne Nous a, grâce à la bonté et à la miséricorde de Dieu, jamais abandonné ; et Nous en avons la pleine confiance, elle ne Nous abandonnera jamais, quoi qu'il arrive ; mais cette paix, vous le savez trop bien, Vénérables Frères, laisse libre accès aux amertumes les plus amères ; il en fut ainsi pour le Cœur de Jésus, durant la Passion : il en va de même dans les cœurs de ses fidèles serviteurs, et Nous avons, Nous aussi, expérimenté la vérité de cette mystérieuse parole : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima* (Is. XXXVIII, 17).

Votre intervention rapide, large, affectueuse, qui ne cesse pas encore, Vénérables Frères, vos sentiments fraternels et filiaux, et, par-dessus tout, ce sentiment de haute, surnaturelle solidarité, d'intime union des pensées et des sentiments, des intelligences et des volontés que respirent vos communications pleines d'amour, Nous ont rempli l'âme d'indicibles consolations et ont bien des fois fait monter de Notre cœur à Nos lèvres les paroles du psaume

(XCIII, 19) : *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuae laetificaverunt animam meam.*

De toutes ces consolations, après Dieu, c'est vous que Nous remercions du fond du cœur, Vénérables Frères, vous à qui Nous pouvons redire le mot de Jésus aux apôtres, vos prédécesseurs : *Vos qui permansistis mecum in tentationibus meis* (Luc. XXII, 28). Nous sentons aussi et Nous voulons aussi accomplir le devoir très doux à Notre cœur paternel de remercier avec vous, Vénérables Frères, tant de vos bons et dignes fils qui, individuellement et collectivement, en leur nom personnel et de la part des diverses organisations et associations dévouées au bien, et plus largement de la part des associations d'Action catholique et de Jeunesse catholique, Nous ont envoyé tant, et de si filialement affectueuses expressions de condoléances, de dévouement et de généreuse et agissante conformité à Nos directives, à Nos désirs.

Ce fut pour Nous un spectacle spécialement beau et consolant de voir les « Actions catholiques » de tous les pays, depuis les plus proches jusqu'aux plus lointaines, se trouver rassemblées autour du Père commun, animées et comme portées par un même esprit de foi, de piété filiale, de propos généreux, où s'exprime unanimement la pénible surprise de voir persécutée et frappée l'Action catholique là — au centre de l'apostolat hiérarchique où elle a le plus sa raison d'être, — elle qui, en Italie, comme en toutes les parties du monde, suivant son authentique et solennelle définition et suivant Nos vigilantes et assidues directives, si généreusement secondées par vous, Vénérables Frères, ne veut et ne peut être rien d'autre que la participation et la collaboration du laïc à l'apostolat hiérarchique.

Vous porterez, Vénérables Frères, l'expression de Notre paternelle reconnaissance à tous vos fils — et Nos fils — en Jésus-Christ, qui se sont montrés si bien formés à votre école, si bons et si pieux envers leur Père commun, au point de Nous faire dire : *« Superabundo gaudio in tribulatione nostra »* (II Cor VII, 4).

Quant à vous, évêques des diocèses de cette chère Italie, à tous ensemble et à chacun en particulier, Nous ne devons pas seulement l'expression de Notre reconnaissance pour les consolations qu'avec une si noble et si sainte émulation vous Nous avez prodiguées par vos lettres, durant tout le mois dernier et spécialement le jour même des saints apôtres, par vos affectueux et éloquents télégrammes ; mais Nous devons aussi vous adresser à Notre tour des condoléances pour ce que chacun de vous a souffert en voyant soudain s'abattre la tempête dévastatrice sur les parterres déjà richement fleuris et pleins de promesses de vos jardins spirituels, que l'Esprit-Saint a confiés à vos sollicitudes et que vous cultivez avec tant de zèle et un si grand bien pour les âmes.

Votre cœur, Vénérables Frères, s'est tout de suite tourné vers le Nôtre, pour compatir à Notre peine, dans laquelle vous sentiez converger, comme en leur centre, se rencontrer et se multiplier toutes les vôtres : vous Nous en avez fourni la plus claire et la plus affectueuse démonstration, et Nous vous en remercions de tout cœur. Nous vous sommes particulièrement reconnaissant de l'unanime et vraiment imposant témoignage que vous avez rendu, à la docilité avec laquelle l'Action catholique italienne, et précisément les Associations de jeunesse, sont restées fidèles à Nos directives et aux vôtres, qui excluent toute activité politique de parti. En même temps que vous, Nous remercions aussi tous vos prêtres et fidèles, vos religieux et vos religieuses, qui se sont unis à vous avec un si grand élan de foi et de piété filiale. Nous remercions spécialement vos associations d'Action catholique et

en tout premier lieu les Associations de jeunesse, de toutes les catégories jusqu'aux plus petites benjamines et aux plus petits enfants qui Nous sont d'autant plus chers qu'ils sont plus petits, dans les prières desquels Nous avons surtout confiance.

Vous avez senti, Vénérables Frères, que Notre cœur était et qu'il est avec vous, avec chacun de vous, souffrant avec vous, priant pour vous et avec vous pour que Dieu, en son infinie miséricorde, Nous vienne en aide et que de ce grand mal même, déchainé par l'antique ennemi du Bien, il fasse sortir une nouvelle floraison de bien et d'un grand bien.

II

Le Pape défend la vérité et la justice

Après avoir satisfait à Notre dette de reconnaissance pour les consolations que Nous avons reçues en une si grande douleur, Nous devons satisfaire aux obligations que le ministère apostolique Nous impose vis-à-vis de la vérité et de la justice.

Déjà, à plusieurs reprises, Vénérables Frères, de la façon la plus explicite et en assumant toute la responsabilité de ce que Nous disions, Nous Nous sommes exprimé et Nous avons protesté contre la campagne de fausses et injustes accusations qui précéda la dissolution des Associations de jeunesse et des Associations d'universitaires, dépendantes de l'Action catholique. Dissolution exécutée par des voies de fait et par des procédés qui donnèrent l'impression que l'on poursuivait une vaste et périlleuse association de criminels; il s'agissait de jeunes gens et d'enfants qui sont certainement les meilleurs parmi les bons, et auxquels Nous sommes heureux et paternellement fier de pouvoir, une fois de plus, rendre ce témoignage. Les exécuteurs de ces procédés (pas tous, tant s'en faut, mais nombre d'entre eux) eurent eux-mêmes cette impression, et ils ne la cachèrent pas, cherchant à tempérer l'accomplissement de leur consigne par des paroles et par des égards par lesquels ils semblaient présenter des excuses et vouloir obtenir leur pardon pour ce qu'on les contraignait à faire; Nous en avons tenu compte en leur réservant de particulières bénédictions.

Mais, comme une douloureuse compensation, que de brutalités et de violences allant jusqu'aux coups ou jusqu'au sang, que d'irrégularités de presse, de paroles et d'actes, contre les choses et contre les personnes, y compris la Nôtre, ont précédé, accompagné et suivi l'exécution de l'inopinée mesure de police, et celle-ci, souvent, a été étendue par l'ignorance ou un zèle malveillant à des associations et à des institutions qui n'étaient pas même visées par les ordres supérieurs, — jusqu'aux patronages des tout petits et aux pieuses Congrégations des Enfants de Marie.

Et tout ce lamentable accompagnement d'irrégularités et de violences devait se vérifier avec une telle intervention de membres du parti en uniforme, avec une telle condescendance des autorités et des forces de la Sécurité publique qu'il fallait nécessairement penser à des dispositions venues d'en haut. Il Nous est très facile d'admettre, et il n'était pas moins facile de prévoir, que ces dispositions pouvaient, voire qu'elles devaient nécessairement être dépassées. Nous avons dû rappeler ces choses antipathiques et pénibles, parce que la tentative n'a pas manqué de faire croire au grand public et au monde que la déplorable dissolution des Associations, qui Nous sont si chères, s'était accomplie sans incidents et presque comme une chose normale.

Mais on a attenté en une bien autre et plus vaste mesure à la vérité et à la justice. Si toutes les inventions, tous les mensonges et toutes les vraies calomnies répandus par la presse hostile de parti, la seule libre, et habituée quasi par ordre à tout dire et à tout oser, n'ont pas été recueillis dans un message, non officiel sans doute (prudent qualificatif), la plupart l'y ont été, et livrés au public par les plus puissants moyens de diffusion que l'heure présente connaît (1).

(1) Pour permettre à nos lecteurs de mieux saisir la pensée du Saint-Père, nous reproduisons en note le texte de ce message diffusé par la station « Radio d'Italia » :

« Toutes les révélations du « L'Avoro Fascista » ont été, au moins dans la proportion de 99 %, confirmées par l'*Osservatore Romano*, lequel s'est limité à corriger la forme des révélations et non leur substance. Touchant la persécution dont on parle dans les milieux du Vatican, tous peuvent comprendre la tentative ridicule de faire apparaître le Saint-Siège comme une victime dans une nation où des milliers de voyageurs peuvent rendre témoignage du respect montré envers les prêtres, les prélats, l'Eglise et les cérémonies religieuses. Il faut aussi noter la noire ingratitude avec laquelle les prêtres se mettent contre le fascisme, lequel est pour l'Italie la garantie de la liberté religieuse, cette même liberté qui a été mal défendue

L'histoire des documents rédigés non pour servir la vérité et la justice, mais pour les offenser, est une longue et triste histoire; mais Nous devons dire, avec la plus profonde amertume, que, dans les nombreuses années de Notre vie et de Notre activité de bibliothécaire, Nous avons rarement trouvé sur notre chemin un document si tendancieux et si contraire à la vérité et à la justice, par rapport au Saint-Siège, à l'Action catholique et plus particulièrement aux Associations catholiques si durement frappées.

Si Nous Nous taisions, si Nous laissons passer, c'est-à-dire si Nous laissons croire, Nous en deviendrons plus indigne encore que Nous ne le sommes d'occuper cet auguste Siège apostolique, indigne du filial et généreux dévouement par lequel Nous ont toujours consolés, et Nous consolent aujourd'hui plus que jamais, nos chers fils de l'Action catholique, et plus particulièrement ceux de Nos fils et de Nos filles, si nombreux, grâce à Dieu, qui, pour leur religieuse fidélité à Nos appels et directives, ont tant souffert et souffrent tant, honorant d'autant plus l'école où ils ont été formés, et de divin Maître et son indigne Vicaire, qu'ils démontrent plus lumineusement par leur chrétienne attitude, même en face des menaces et des violences, de quel côté se trouvent la vraie dignité du caractère, la vraie force d'âme, le vrai courage, la vraie civilisation.

Nous Nous efforcerons d'être très bref, en rectifiant les faciles affirmations du message dont Nous venons de parler, Nous disons « faciles », pour ne pas les appeler audacieuses, affirmations que le grand public, on le savait, se trouverait dans la quasi-impossibilité de contrôler d'aucune façon. Nous serons bref, d'autant que plusieurs fois déjà, surtout en ces derniers temps, Nous avons parlé de sujets qui se représentent aujourd'hui, et que Notre parole, Vénérables Frères, a pu arriver jusqu'à vous et, par vous, à Nos chers fils de la Jeunesse catholique, et Nous espérons qu'il en ira de même pour la présente Lettre.

Le message en question disait notamment que les révélations de la presse hostile de parti auraient été dans leur presque totalité confirmées, dans leur substance tout au moins, et précisément par l'*Osservatore Romano*. La vérité est que l'*Osservatore Romano* a, cas par cas, démontré que les prétendues révélations étaient autant d'inventions, ou en tout et pour tout, en tout au moins dans l'interprétation donnée aux faits. Il suffit de lire sans mauvaise foi et avec la plus modeste capacité de compréhension.

Le message disait encore, ce qui était une tentative ridicule que de faire passer le Saint-Siège comme victime dans son pays où des milliers de voyageurs peuvent rendre témoignage du respect qu'on y voit pour les prêtres, les prélats, l'Eglise et les cérémonies religieuses. Oui, Vénérables Frères, ce serait là, malheureusement, une tentative ridicule de vouloir enfoncer une porte ouverte; car les milliers de voyageurs étrangers qui ne font jamais défaut en Italie et à Rome ont pu malheureusement constater personnellement les irrégularités, souvent impies et blasphématoires, les violences, les outrages, les vandalismes commis contre des lieux, des choses et des personnes, dans tout le pays, et en cette même ville, Notre siège épiscopal, toutes choses déplorées par Nous à

par les gouvernements précédents. Si, à l'occasion de la fête du « Corpus Domini », il n'y pas eu de procession publique, c'est parce que les autorités ecclésiastiques les ont prohibées. Et cependant, par ce fait, les catholiques ont tenté de faire comprendre que c'est du gouvernement qu'est venue cette prohibition de fonctions sacrées. Dans tous les lieux où les ordres contre les persécutions ne sont pas arrivés à temps, et où les autorités ecclésiastiques locales se sont crues en mesure de ne pas prendre acte de cette interdiction, les processions se sont déroulées en ordre parfait, avec présence de la grande foule et assistance des autorités civiles et militaires. Enfin, c'est un cas d'exagération qui, inévitablement, fait venir à l'esprit la comparaison entre l'Italie et tant d'autres pays où l'Eglise est réellement persécutée, contre lesquels nous n'avons jamais entendu de paroles fortes, lesquelles au contraire ont été prononcées contre le gouvernement italien, là où la religion a été restaurée à sa vraie place.

De fait, l'affirmation que l'Action catholique n'a pas eu un caractère politique est complètement fautive. Elle avait en réalité, des étendards, des insignes, des cartes d'adhérents, et toutes les autres formes extérieures d'un parti politique. Cela est d'autant plus grave que ses chefs étaient, presque tous, membres du parti populaire, lequel a été un des plus forts adversaires du fascisme. Finalement, une partie considérable des actes portant sur l'organisation, étaient particulièrement de nature politique et n'avaient rien à faire avec l'éducation religieuse, et la propagation de la foi. Mais l'argument le plus fort qui peut être employé comme une justification de la destruction des cercles catholiques est la défense de l'Etat, laquelle est plus qu'un simple devoir pour n'importe quel gouvernement. En effet, il s'est créé la situation absurde de l'existence d'une forte organisation qui prend ses ordres auprès d'un pouvoir extérieur, le Vatican. Aucun gouvernement de ce monde n'aurait permis cela, surtout l'Italie, qui a combattu durant des siècles pour son indépendance et sa liberté politique. »

plusieurs reprises, à la suite d'informations certaines et précises.

Le message dénonce la « noire ingratitude » des prêtres, qui se mettent contre le parti qui a été (dit-il), pour toute l'Italie la garantie de la liberté religieuse. Le clergé, l'épiscopat, et le Saint-Siège même n'ont jamais méconnu l'importance de ce qui a été fait en toutes ces années, au bénéfice et à l'avantage de la religion ; ils en ont même fréquemment exprimé une vive et sincère reconnaissance. Mais, avec Nous, l'épiscopat et le clergé et tous les vrais fidèles, voire tous les citoyens soucieux de l'ordre et de la paix, se sont mis et se mettent en peine et en préoccupation, en face d'attentats, trop vite commencés, contre les plus saines et les plus précieuses libertés de la religion et des consciences : savoir tous les attentats contre l'Action catholique, surtout les Associations de jeunesse, attentats qui ont atteint le comble dans les mesures de police prises contre eux et de la manière déjà indiquée : attentats et mesures qui font sérieusement douter si les premières attitudes bienveillantes et bienfaisantes provenaient d'un sincère amour et d'un zèle sincère pour la religion, ou si elles n'étaient pas inspirées plutôt par un pur calcul et un dessein de domination. Que si l'on veut parler d'ingratitude, l'ingratitude a été et reste, à l'égard du Saint-Siège, le fait d'un parti et d'un régime qui, au jugement du monde entier, ont tiré de leurs rapports amicaux avec le Saint-Siège, dans le pays et au dehors, une augmentation de prestige et de crédit qui, à certains en Italie et à l'étranger, parut excessive, comme leur parurent trop large la faveur et trop large la confiance de Notre part.

Lorsque eut été consommée la mesure de police, et consommée avec cet accompagnement et cette suite de violences, d'irrégularités et aussi, hélas ! d'acquiescements et de connivences des autorités de Sécurité publique, Nous avons suspendu l'envoi d'un cardinal légat aux fêtes centennaires de Padoue, et en même temps les processions solennelles à Rome et en Italie.

Nous étions évidemment qualifié pour prendre cette décision ; Nous en voyions des motifs si graves et si urgents qu'ils Nous en créaient le devoir, — tout en n'ignorant point les graves sacrifices que par là Nous imposons aux fidèles, et malgré le chagrin que Nous en ressentions plus que personne. Comment, en effet, ces joyeuses solennités auraient-elles pu avoir leur développement habituel parmi le deuil et la peine où avaient été plongé le cœur du Père commun de tous les fidèles, et le cœur maternel de notre sainte Mère l'Eglise, à Rome, en Italie, voire dans tout le monde catholique, comme l'a tout de suite prouvé la participation universelle et vraiment mondiale de tous Nos fils, et vous à leur tête, Vénérables Frères ? Comment pouvions-nous aussi ne point craindre pour le respect et la sécurité même des personnes et des choses les plus sacrées, étant donnée l'attitude des autorités et des forces publiques, en face de tant d'irrégularités et de violences ?

Partout où Nos décisions ont pu être connues, les bons prêtres et les bons fidèles eurent les mêmes impressions et les mêmes sentiments ; et là où ils ne furent point intimidés, menacés, ou pire encore, ils en donnèrent des preuves magnifiques et très consolantes pour Nous, en remplaçant les célébrations solennelles par des heures de prière, d'adoration et de réparation, en union de peine et d'intention avec le Saint-Père et avec de merveilleux concours de peuple.

Nous savons comment les choses se sont passées là où Nos instructions ne purent arriver à temps, et avec quelle intervention des autorités, que souligne le message, — de ces mêmes autorités qui déjà avaient assisté ou qui, peu après, auraient assisté, muettes et passives, à l'accomplissement d'actes nettement anticatholiques et antireligieux : chose que le message ne dit point. Il dit, au contraire, qu'il y eut des autorités ecclésiastiques locales qui se crurent en état « de ne point prendre acte » de Notre prohibition. Nous ne connaissons pas une seule autorité ecclésiastique locale qui ait mérité l'affront et l'offense impliqués par des paroles pareilles. Nous savons, au contraire, et Nous déplorons vivement les impositions, souvent menaçantes et violentes, qui ont été infligées et qu'on a laissé infliger aux autorités ecclésiastiques locales ; Nous sommes informé d'impies parodies de chants sacrés et de cortèges religieux, tolérés au profond chagrin de tous les vrais fidèles, et à l'émoi réel de tous les citoyens amis de la paix et de l'ordre qui voyaient l'ordre et la paix non défendus, et pire encore, justement par ceux qui ont le très grave devoir de les défendre et qui ont à remplir ce devoir un intérêt vital.

Le message renouvelle la comparaison, si souvent émise, entre l'Italie et d'autres Etats, dans lesquels l'Eglise est réellement persé-

cutée, et contre lesquels on n'a pas entendu prononcer des paroles pareilles à celles qui l'ont été contre l'Italie, où la religion a été restaurée.

Nous avons déjà dit que Nous gardons et que Nous garderons une reconnaissance éternelle pour tout ce qui a été fait en Italie, au bénéfice de la religion, encore que le bénéfice simultané n'en ait pas été moins grand, et qu'il ait été peut-être plus considérable pour le parti et le régime. Nous avons dit et répété qu'il n'est pas nécessaire (ce serait fort nuisible au but visé) de faire entendre et de faire savoir à tout le monde ce que Nous et le Saint-Siège, par le moyen de Nos représentants, de Nos frères dans l'épiscopat, Nous venons à dire et les remontrances que Nous présentons partout où les intérêts de la religion le réclament, et dans la mesure que Nous jugeons qu'ils réclament, surtout là où l'Eglise est réellement persécutée.

C'est avec une douleur indicible que Nous voyons une vraie et réelle persécution se déchaîner en Notre Italie et dans Notre Rome contre ce que l'Eglise et son Chef ont de plus précieux et de plus cher en fait de liberté et de droits, liberté et droits qui sont aussi ceux des âmes, et plus particulièrement des âmes de jeunes gens, plus spécialement confiées à l'Eglise par le divin Créateur et Rédempteur.

* * *

Comme il est notoire. Nous avons, à plusieurs reprises et solennellement, affirmé et protesté que l'Action catholique, tant par sa nature et son essence même (participation et collaboration du laïc à l'apostolat hiérarchique) que par Nos précises et catégoriques directives et prescriptions, est en dehors et au-dessus de toute politique de parti. Nous avons en même temps affirmé et protesté que Nous savions de science certaine que Nos directives et prescriptions ont été en Italie fidèlement obéies et suivies.

Le message prononce : que l'affirmation que l'Action catholique n'a pas eu un vrai caractère politique est complètement fautive. Nous ne voulons pas relever tout ce qu'il y a d'irrespectueux en cette affirmation ; aussi bien les motifs que le message allègue en démontrent toute la fausseté et toute la légèreté que nous taxerions de ridicules si le cas n'était si lamentable. L'Action catholique avait, en réalité, dit le message, des étendards, des insignes, des cartes d'adhérents et toutes les autres formes extérieures d'un parti politique. Comme si des étendards, des insignes, des cartes d'adhérents et de pareilles formes extérieures n'étaient pas aujourd'hui communs, dans tous les pays du monde, aux Associations les plus diverses et à des activités qui n'ont et ne veulent avoir rien de commun avec la politique : sportives et professionnelles, civiles et militaires, commerciales et industrielles, scolaires de la première enfance, religieuses du caractère religieux le plus pieux, le plus dévot, et presque enfantin, comme les petits Croisés du Saint-Sacrement.

Le message a senti toute la faiblesse et toute la vanité du motif allégué, et comme pour sauver son argumentation, il produit trois autres raisons. La première serait que les chefs de l'Action catholique étaient presque tous membres ou chefs du parti populaire, lequel a été un des plus forts adversaires du fascisme.

Cette accusation a été plus d'une fois lancée contre l'Action catholique, mais toujours d'une façon générale et sans formuler aucun nom. Chaque fois, Nous avons réclamé des précisions et des noms, mais en vain. C'est seulement un peu avant les mesures de police infligées à l'« Action catholique », et dans le but évident de les préparer, que la presse adverse, utilisant non moins évidemment des rapports de police, a publié quelques séries de faits et de noms : les prétendues révélations auxquelles fait allusion le message dans son préambule et que l'*Osservatore Romano* a dûment démenties et rectifiées et non point confirmées, comme mystifiant et trompant le grand public, ainsi que l'affirme le message.

Quant à Nous, Vénérables Frères, outre les informations déjà réunies depuis longtemps, et l'enquête personnelle déjà faite auparavant, Nous avons estimé qu'il était de Notre devoir de Nous procurer de nouvelles informations et de procéder à une nouvelle enquête : en voici, Vénérables Frères, les résultats positifs.

Tout d'abord, Nous avons constaté que, au temps où le parti populaire subsistait encore, et où le nouveau parti ne s'était pas encore affirmé, des dispositions publiées en 1919 interdisaient à quiconque avait occupé des charges de direction dans le parti populaire de remplir en même temps des fonctions de direction dans l'Action catholique.

Nous avons en outre constaté, Vénérables Frères, que les cas d'ex-dirigeants locaux du parti populaire devenus ensuite dirigeants locaux de l'Action catholique, se réduisent à quatre. Nous disons quatre, et ce nombre infime porte sur 250 juntas diocésaines, 4.000 sections d'hommes catholiques et plus de 5.000 cercles de Jeunesse catholique. Et Nous devons ajouter que dans les quatre cas en question, il s'agit d'individualités qui ne donnèrent jamais lieu à aucune difficulté, et dont quelques-unes sont même ses sympathisants à l'égard du régime et du parti où elles sont vues de bon œil.

Et Nous ne voulons pas omettre cette autre garantie de religiosité apolitique de l'Action catholique que vous connaissez bien, Vénérables Frères, évêques d'Italie, qui a consisté, qui consiste et qui consistera toujours dans la dépendance de l'Action catholique à l'égard de l'épiscopat, de vous-mêmes, à qui a toujours appartenu le choix des prêtres « assistants » et la nomination des « présidents des juntas diocésaines »; par où il est clair qu'en remettant entre vos mains et en vous recommandant, Vénérables Frères, les Associations frappées, Nous n'avons rien ordonné et disposé de substantiellement nouveau.

Après la dissolution et la disparition du parti populaire, ceux qui appartenaient déjà à l'Action catholique continuèrent à y appartenir, se soumettant avec une parfaite discipline à la loi fondamentale de l'Action catholique, c'est-à-dire en s'abstenant de toute activité politique et c'est ce que firent aussi ceux qui demandèrent alors d'y être admis. Avec quelle justice et quelle charité d'ailleurs les aurait-on exclus ou aurait-on refusé de les recevoir, lorsque, présentant les qualités requises, ils se soumettaient à cette loi? Le régime et le parti, qui semblent attribuer une force si redoutable et si redoutée aux membres du parti populaire sur le terrain politique, devraient se montrer reconnaissants à l'Action catholique qui, justement, les a retirés de ce terrain, et qui leur a fait prendre l'engagement formel de n'exercer aucune action politique, mais d'exercer seulement une action religieuse. Mais nous, au contraire, nous, Eglise, religion, catholiques fidèles (et pas Nous seulement), nous ne pouvons être reconnaissants à qui, après avoir mis dehors le socialisme et la maçonnerie, nos ennemis déclarés (et pas seulement Nos ennemis à Nous), les a si largement réintroduits, comme tout le monde le voit et le déplore, et devenus d'autant plus forts et dangereux qu'ils sont plus dissimulés, et, en même temps, favorisés par le nouvel uniforme.

Le message dénonce qu'une partie considérable des actes portant sur l'organisation étaient particulièrement de nature politique, et qu'ils n'avaient rien à faire avec l'« éducation religieuse et la propagation de la foi ».

Sans nous attarder autrement à la façon incompétente et confuse dont semblent indiqués les objectifs de l'Action catholique, notons simplement que tous ceux qui connaissent et qui vivent la vie d'aujourd'hui savent qu'il n'est pas d'initiative et d'activité, depuis les plus spirituelles et les plus scientifiques jusqu'aux plus matérielles et les plus mécaniques, qui n'aient besoin d'organisation et d'actes portant sur l'organisation, et que ni ceux-ci ni celle-là ne s'identifient avec les finalités des diverses initiatives, mais ne sont que des moyens pour mieux atteindre les fins que chacun se propose.

« Toutefois (continue le message), l'argument le plus fort qui peut être employé pour justifier la destruction des cercles catholiques de jeunesse, est la défense de l'Etat, laquelle est plus qu'un simple devoir pour n'importe quel gouvernement. »

Aucun doute sur la solennité et sur l'importance vitale d'un tel devoir et d'un tel droit, ajoutons-Nous Nous-même, puisque Nous estimons et que Nous voulons mettre en pratique cette conviction, d'accord avec tous les gens honnêtes et sensés, que le premier droit est celui de faire son devoir. Mais tous ceux qui auront reçu le message et qui l'auront lu n'auraient pu réprimer un sourire d'incrédulité ou se défendre d'une vraie stupeur si le message avait ajouté que sur les cercles catholiques frappés, 10.000 étaient, ou pour mieux dire sont des cercles de Jeunesse féminine, avec un total de 500.000 jeunes gens et jeunes filles; qui peut y voir un péril sérieux ou une menace réelle pour la sécurité de l'Etat? Et il faut considérer que 220.000 seulement sont des membres effectifs, plus de 100.000 de petites « aspirantes », plus de 150.000 des benjamines encore plus petites...

Restent les cercles de Jeunesse catholique masculine, cette même Jeunesse catholique qui, dans les publications de jeunesse du parti, et dans les discours et dans les circulaires des hiérarques

— comme ils s'appellent — sont représentés et signalés au mépris et aux outrages (avec quel sens des responsabilités pédagogiques, chacun peut en juger), comme un ramassis de poltrons et d'individus capables seulement de porter des cierges et de réciter des rosaires dans les processions : peut-être est-ce pour ce motif qu'ils ont été, en ces derniers temps, si souvent et avec un si peu noble courage assaillis et maltraités jusqu'au sang, abandonnés sans défense par ceux qui devaient et pouvaient les protéger et les défendre, ne fût-ce que parce que, désarmés et paisibles, ils étaient assaillis par des gens violents et souvent armés.

Si c'est ici qu'il faut trouver l'argument le plus fort pour justifier la « destruction » (le mot ne laisse en vérité aucun doute sur les intentions que l'on a eues à l'égard de Nos chères et héroïques associations jeunes de l'Action catholique), vous voyez, Vénérables Frères, que Nous pourrions et que Nous devrions Nous réjouir, tant l'argument se montre, à l'évidence, incroyablement et inconsistant. Mais Nous devons, hélas! répéter que *mentita est iniquitas sibi* (Ps. XXVI, 12), et que l'argument le plus fort en faveur de la destruction que l'on a voulue, doit se chercher sur un autre terrain : la bataille qui est en cours aujourd'hui n'est pas politique; elle est morale et religieuse : essentiellement morale et religieuse.

Il faut fermer les yeux à cette vérité et voir, bien mieux : inventer de la politique là où il n'y a que religion et morale, pour conclure, comme fait le message, que s'était créée la situation absurde d'une forte organisation aux ordres d'un pouvoir « étranger », le Vatican, chose qu'aucun gouvernement de ce monde n'aurait permis.

On a séquestré en masse les documents dans tous les sièges de l'Action catholique; on continue (on en est arrivé à ce point) à intercepter et à séquestrer toute correspondance que l'on peut supposer avoir quelque rapport avec les associations frappées, et même avec celles qui ne le sont pas, — les patronages. Qu'on Nous dise donc, à Nous, au pays, au monde quels sont et combien sont les documents de la politique, mise en branle et tramée par l'Action catholique au péril de l'Etat. Nous osons dire qu'on n'en trouvera point, à moins de lire et d'interpréter suivant des idées préconçues, injustes et en pleine contradiction avec les faits et avec l'évidence de preuves et de témoignages sans nombre. Que si l'on en découvrait d'authentiques et dignes de considération, Nous serions les premiers à les reconnaître et à en tenir compte. Mais qui voudra, par exemple, incriminer de politique et de politique périlleuse pour l'Etat quelques indications et quelques désapprobations touchant les odieux traitements si souvent infligés déjà, et en tant de lieux, même avant les derniers faits, à l'Action catholique?

On trouvera, au contraire, parmi les documents séquestrés, les preuves et témoignages sans nombre du profond et constant esprit de religion et de la religieuse activité, de toute l'Action catholique, et tout particulièrement des Associations jeunes et universitaires. Il suffira de savoir lire et apprécier, comme Nous l'avons fait Nous-même, un nombre incalculable de fois, les programmes, les comptes rendus, les procès-verbaux de Congrès, de Semaines et d'études religieuses et de prières, d'exercices spirituels, de fréquentation des sacrements — pratiquée et discutée, — de conférences apologetiques, d'études et d'activités catéchistiques, de coopération et d'initiatives de vraie et pure charité chrétienne dans les Conférences de Saint-Vincent, et en d'autres formes d'activité et de coopération missionnaire.

C'est en présence de tels faits et d'une telle documentation, donc avec l'œil et la main sur la réalité que Nous avons toujours dit, et que Nous disons encore qu'accuser l'Action catholique italienne de faire de la politique, c'était et c'est une vraie et pure calomnie. Les faits ont démontré à quoi l'on visait de la sorte, et ce que l'on préparait : rarement, et en des proportions si grandes s'est vérifiée la fable du loup et de l'agneau, et l'histoire ne pourra que s'en souvenir.

Pour Nous, certain jusqu'à l'évidence d'être et de Nous maintenir sur le terrain religieux, Nous n'avons jamais cru que Nous puissions être considéré comme un « pouvoir étranger », surtout par des catholiques italiens. C'est à raison du pouvoir apostolique que Nous est confié en dépit de Notre indignité, par Dieu, que les bons catholiques du monde entier (vous le savez fort bien, Vénérables Frères) considèrent Rome comme la seconde patrie de tous et de chacun d'eux. Il n'est pas si loin dans le passé le jour où un homme d'Etat, qui restera certainement parmi les plus célèbres, non catholique ni ami du catholicisme, déclarait en pleine Assemblée politique qu'il ne pouvait considérer comme un pouvoir étranger celui auquel obéissaient vingt millions d'Allemands.

Pour dire ensuite qu'aucun gouvernement du monde n'aurait laissé subsister la situation créée en Italie par l'Action catholique, il faut absolument ignorer ou bien oublier que l'Action catholique subsiste et opère dans tous les Etats du monde, et jusqu'en Chine; qu'elle y imite souvent dans les grandes lignes et jusque dans les détails l'Action catholique italienne, et que souvent aussi, elle y présente des formes d'organisation encore plus accentuées qu'en Italie. En aucun Etat du monde, l'Action catholique n'a jamais été considérée comme un péril pour l'Etat; en aucun Etat du monde, l'Action catholique n'a été aussi odieusement traitée, aussi vraiment persécutée (Nous ne voyons pas quel autre mot puisse répondre à la réalité et à la vérité des faits), comme en Notre Italie et en Notre siège épiscopal de Rome: et c'est là, en vérité une situation absurde qui n'a pas été créée par Nous mais contre Nous.

Nous Nous sommes imposé un grave et pénible devoir; il Nous a semblé un devoir précis de charité et de justice paternelle: et c'est dans cet esprit que Nous l'avons accompli afin de remettre dans la juste lumière les faits et la Vérité que certains de Nos fils ont, peut-être avec une certaine inconscience, mis dans une fausse lumière, au détriment d'autres de Nos fils.

III

Le Pape tire les conclusions qui s'imposent et dit ses préoccupations pour l'avenir.

Une première réflexion et conclusion: de tout ce que Nous avons exposé, et, plus encore des événements mêmes, tels qu'ils se sont déroulés, il résulte ceci: l'activité politique de l'Action catholique l'hostilité ouverte ou larvée de certains de ses secteurs contre le régime et le parti, comme aussi le refuge éventuel que l'Action catholique constituerait pour les adversaires du parti jusqu'ici épargnés (cf. communiqué du Directoire du 4 juin 1931), tout cela n'est que prétexte; ou une accumulation de prétextes; l'Action catholique elle-même, Nous osons le dire, est un prétexte; ce que l'on a voulu et ce que l'on a tenté de faire ç'a été d'arracher à l'Eglise la jeunesse, toute la jeunesse. C'est si vrai qu'après avoir tant parlé de l'Action catholique, l'on a visé les Associations de jeunesse, et l'on ne s'en est pas tenu aux Associations de Jeunesse d'Action catholique, mais on a allongé tumultueusement la main sur des Associations et sur des œuvres de pure piété et de première instruction religieuse, comme Congrégations d'Enfants de Marie et les patronages, si tumultueusement qu'il a fallu souvent reconnaître l'erreur grossière.

Ce point essentiel est largement confirmé, par ailleurs. Il est confirmé surtout par les nombreuses affirmations antérieures d'éléments plus ou moins responsables, et aussi par celles des hommes les plus représentatifs du régime et du parti — à quoi les derniers événements ont apporté le plus concluant et le plus significatif des commentaires.

La confirmation a été encore plus explicite et plus catégorique, Nous allions dire plus solennelle, tout ensemble et plus violente, de la part de quelqu'un qui non seulement représente tout mais qui peut tout, dans une publication officielle ou peu s'en faut, dédiée à la jeunesse, et dans des entretiens destinés à être publiés à l'étranger avant de l'être dans le pays et aussi, à la dernière heure, dans des messages et des communications aux représentants de la presse.

Une autre réflexion s'impose tout de suite et inévitablement. On n'a donc tenu aucun compte de Nos assurances et de Nos protestations répétées, on n'a tenu aucun compte de vos protestations et de vos assurances. Vénérables Frères, sur la véritable nature et sur l'activité réelle de l'Action catholique, et sur les droits sacrés et inviolables des âmes et de l'Eglise, qui sont représentés et incorporés en elle.

Nous disons, Vénérables Frères, « les droits sacrés et inviolables des âmes et de l'Eglise », et c'est cette réflexion qui, plus qu'aucune autre, s'impose étant, en effet, la plus grave de toutes celles qui se pourraient formuler. Déjà, à plusieurs reprises, comme il est notoire, Nous avons exprimé Notre pensée ou mieux la pensée de l'Eglise sur des sujets aussi importants et aussi essentiels, et ce n'est pas à vous, Vénérables Frères, maîtres fidèles en Israël, qu'il convient de la développer davantage; mais Nous ne pouvons Nous empêcher d'ajouter quelque chose pour ces chères populations qui vous entourent, que vous païsiez et gouvernez par

mandat divin, et qui désormais ne peuvent plus guère connaître que par vous la pensée du Père commun de leurs âmes.

Nous disions: « Les droits sacrés et inviolables des âmes et de l'Eglise ». Il s'agit du droit qu'ont les âmes de se procurer le plus grand bien spirituel sous le magistère et l'œuvre formatrice de l'Eglise, divinement constituée, unique mandataire de ce magistère et de cette œuvre, en cet ordre surnaturel fondé dans le sang du Dieu Rédempteur, nécessaire et obligatoire pour tous, afin de participer à la divine Rédemption. Il s'agit du droit des âmes ainsi formées à communiquer les trésors de la Rédemption à d'autres âmes, et à participer, dans cette vue, à l'activité de l'apostolat hiérarchique.

C'est en considération de ce double droit des âmes que Nous Nous disions récemment heureux et fier de combattre le bon combat pour la liberté des consciences non pas (comme certains, par inadvertance peut-être, Nous l'ont fait dire) pour la liberté de conscience, manière de parler équivoque, et trop souvent utilisée pour signifier l'absolue indépendance de la conscience, chose absurde en une âme créée et rachetée par Dieu.

Il s'agit, en outre, du droit non moins inviolable qu'à l'Eglise de remplir le divin mandat impératif que lui a assigné son divin Fondateur de porter aux âmes, à toutes les âmes, tous les trésors de vérité et de bien, doctrinaux et pratiques, qu'il avait lui-même ménagés au monde. « *Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quacumque mandavi vobis.* Allez et enseignez toutes les nations, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai confié (att. XXVIII, 19-20). »

Mais quelle place devaient tenir le premier âge et la jeunesse en cette absolue universalité et totalité de mandat, le divin Maître, Créateur et Rédempteur des âmes, le montre lui-même par son exemple et par ces paroles particulièrement mémorables et aussi particulièrement formidables: « Laissez les petits venir à moi, et gardez-vous de les en empêcher... » Ces petits qui (comme par un instinct divin) croient en moi; auxquels est réservé le royaume des cieux; dont les anges gardiens, leurs défenseurs, voient toujours la face du Père céleste; malheur à l'homme qui aura scandalisé un de ces petits: « *Sinite parvulos venire ad me et nolite prohibere eos... qui in me credunt... istorum est enim regnum caelorum; quorum Angeli vident faciem Patris qui in caelis est; vae homini illi per quem unus ex pusillis istis scandalisatus fuerit* (Matth. X, 13, seq.; XVIII, 1, seq.) ».

Or, nous voici en présence de tout un ensemble d'authentiques affirmations et de faits non moins authentiques, qui mettent hors de doute le propos — déjà exécuté en si grande partie — de monopoliser entièrement la jeunesse, depuis la première enfance jusqu'à l'âge adulte, pour le plein et exclusif avantage d'un parti, d'un régime sur la base d'une idéologie qui, explicitement, se résout en une vraie et propre statolâtrie païenne, en plein conflit tout autant avec les droits naturels de la famille qu'avec les droits surnaturels de l'Eglise. Se proposer et promouvoir un tel monopole; persécuter avec une telle intention, comme on en est venu à le faire, depuis quelque temps, plus ou moins ouvertement, d'une façon plus ou moins dissimulée, l'Action catholique; frapper dans ce but, comme on l'a fait récemment, ses Associations de jeunesse, cela équivaut, au pied de la lettre, à empêcher qu'elle n'aïlle à Jésus-Christ, puisque c'est empêcher qu'elle n'aïlle à l'Eglise, et que, là où est l'Eglise, là aussi est Jésus-Christ. Et l'on en est arrivé au point de l'arracher d'un geste violent, cette jeunesse, du sein de l'une et de l'autre.

L'Eglise de Jésus-Christ n'a jamais contesté les droits et les devoirs de l'Etat touchant l'éducation des citoyens; Nous les avons proclamés Nous-même dans Notre récente Lettre encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse; ces droits et ces devoirs sont incontestables aussi longtemps qu'ils restent dans les limites, de la compétence propre de l'Etat, compétence qui est, à son tour, fixée clairement par les finalités de l'Etat, lesquelles ne sont pas seulement, certes, corporelles, mais sont en soi, nécessairement, contenues dans les frontières du naturel, du terrestre, du temporel.

Le divin mandat universel dont l'Eglise de Jésus-Christ a été par Jésus-Christ lui-même investie d'une façon incommunicable et exclusive, s'étend à l'éternel, au céleste, au surnaturel, ordre de choses qui, d'une part, est étroitement obligatoire pour toute créature raisonnable, et à qui, d'autre part, doit, par essence, se subordonner et se coordonner tout le reste.

L'Eglise de Jésus-Christ est certainement dans les termes de son mandat, non seulement quand elle dépose dans les âmes les

premiers principes et éléments indispensables de la vie surnaturelle, mais encore quand elle éveille cette vie, quand elle la développe suivant les opportunités et les capacités, et avec les modes et moyens qu'elle juge appropriés, même dans l'intention de préparer à l'apostolat hiérarchique des coopérations éclairées et vaillantes. Elle est de Jésus-Christ la solennelle déclaration qu'il est venue faire précisément afin que les âmes n'aient pas seulement un certain commencement, quelques éléments de vie surnaturelle, mais afin qu'elles les aient en plus grande abondance : « *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant* (Joan. X, 10) ».

Et Jésus lui-même a posé les bases de l'Action catholique, en choisissant et formant, dans ses apôtres et dans ses disciples, les collaborateurs de son divin apostolat, exemple immédiatement imité par les premiers apôtres, comme le texte sacré en fait foi.

C'est, en conséquence, une prétention injustifiable et inconciliable avec le nom et la profession de catholiques, que celle de simples fidèles qui viennent enseigner à l'Eglise et à son Chef ce qui suffit et doit suffire pour l'éducation et la formation chrétienne des âmes, et pour sauver, pour faire fructifier dans la société, principalement dans la jeunesse, les principes de la foi et leur pleine efficacité dans la vie.

A l'injustifiable prétention s'associe la très claire révélation de l'absolue incompétence et de la complète ignorance des matières en question. Les derniers événements doivent à tous avoir ouvert les yeux; ils ont, en effet, démontré jusqu'à l'évidence ce qu'on a réussi en quelques années, non point à sauver, mais à défaire et à détruire en fait de vraie religiosité, d'éducation chrétienne et civile.

Vous savez, Vénérables Frères, évêques d'Italie, par votre expérience pastorale, quelle grave, quelle funeste erreur c'est de croire et de faire croire que l'œuvre accomplie par l'Eglise dans l'Action catholique a été remplacée et rendue superflue par l'instruction religieuse dans les écoles et par la présence d'aumôniers dans les Associations de jeunesse du parti et du régime. L'une et l'autre sont très certainement nécessaires; sans elles, l'école et les Associations en question deviendraient inévitablement et bien vite, par fatale nécessité logique et psychologique, des choses païennes. Nécessaires donc, mais non suffisantes: par cette instruction religieuse et cette action des aumôniers, l'Eglise ne peut réaliser qu'un minimum de son efficacité spirituelle et surnaturelle, et cela sur un terrain et dans un milieu qui ne dépendent pas d'elle, où l'on est préoccupé par nombre d'autres matières d'enseignement et par de tout autres exercices, où commandent immédiatement des autorités qui, souvent, sont peu ou point favorables, et dont il n'est pas rare que l'influence s'exerce en sens contraire par la parole et par l'exemple de la vie.

Nous disions que les derniers événements ont achevé de démontrer sans laisser de possibilité de doute ce qu'en peu d'années on a pu non point sauver, mais perdre et détruire, en fait de véritable religiosité et d'éducation. Nous ne disons pas chrétienne, mais simplement morale et civile.

Nous avons, en effet, vu en action une religiosité qui se rebelle contre les dispositions des autorités religieuses supérieures, et qui en impose ou en encourage, l'observation; une religiosité qui devient persécution et qui tente de détruire ce que le Chef suprême de la religion apprécie davantage et a le plus à cœur; une religiosité qui se permet et qui laisse se produire des insultes de paroles et d'actions contre la personne du Père de tous les fidèles, jusqu'à lancer contre lui les cris de « A bas », et « A mort »: véritable apprentissage du parricide. Pareille religiosité ne peut en aucune façon se concilier avec la doctrine et la pratique catholiques; elle est plutôt ce qu'on peut concevoir de plus contraire à l'une et à l'autre.

L'opposition est plus grave en elle-même et plus funeste en ses effets quand elle ne se traduit pas seulement dans les faits extérieurs perpétrés et consommés, mais aussi quand elle consiste en des principes et en des maximes proclamés comme constituant un programme et comme fondamentaux.

Une conception qui fait appartenir à l'Etat les jeunes générations, entièrement et sans exception, depuis le premier âge jusqu'à l'âge adulte, n'est pas conciliable pour un catholique avec le droit naturel de la famille. Ce n'est pas, pour un catholique, chose conciliable avec la doctrine catholique que de prétendre que l'Eglise, le Pape, doivent se limiter aux pratiques extérieures de la religion

(la messe et les sacrements) et que le reste de l'éducation appartient à l'Etat.

Les doctrines erronées et fausses que Nous venons de signaler et de déplorer se sont déjà présentées plus d'une fois durant les dernières années, et, comme il est notoire, Nous n'avons jamais, avec l'aide de Dieu, failli à Notre devoir apostolique de les relever et d'y opposer les justes rappels aux vraies doctrines catholiques et aux inviolables droits de l'Eglise de Jésus-Christ et des âmes rachetées dans son Sang divin.

Mais nonobstant les jugements, les prévisions et les suggestions qui, de diverses parties, même très dignes de considération, Nous parvenaient, Nous Nous sommes toujours abstenu d'en venir à des condamnations formelles et explicites; Nous avons même été jusqu'à croire possibles et à favoriser de Notre part, des compatibilités et des coopérations qui, à d'autres, semblèrent inadmissibles. Nous avons agi de la sorte, parce que Nous pensions, ou plutôt parce que Nous désirions que restât toujours la possibilité de pouvoir au moins douter que Nous avions affaire avec des affirmations et des actions exagérées, sporadiques, d'éléments insuffisamment représentatifs, en somme, à des affirmations et à des actions imputables, dans leurs parties censurables, plutôt aux personnes et aux circonstances que vraiment à un programme proprement dit.

Les derniers événements et les affirmations qui les ont préparés, qui les ont accompagnés et les ont commentés, Nous ôtent la possibilité que Nous avons désirée, et Nous devons dire, Nous disons que l'on est catholique seulement par le baptême et par le nom — en contradiction avec les exigences du nom et les promesses mêmes du baptême — quand on adopte et quand on développe un programme qui fait siennes des doctrines et des maximes si contraires aux droits de l'Eglise de Jésus-Christ et des âmes, qui méconnaît, combat et persécute l'Action catholique, c'est-à-dire tout ce que l'Eglise et son Chef ont notoirement de plus cher et de plus précieux.

Vous Nous demandez, Vénérables Frères, ce qui reste à penser, à la lumière de ce qui précède, d'une formule de serment qui impose aux enfants eux-mêmes d'exécuter sans discuter des ordres qui, Nous l'avons vu, peuvent commander, contre toute vérité et toute justice, la violation des droits de l'Eglise et des âmes, déjà par eux-mêmes sacrés et inviolables, et de servir avec toutes ses forces, jusqu'au sang, la cause d'une révolution qui arrache à l'Eglise et aux âmes la jeunesse, qui inculque à ses jeunes forces la haine, les violences, les irrévérences, sans en exclure la personne même du Pape, comme les derniers faits l'ont surabondamment démontré.

Quand la demande doit se poser en ces termes, la réponse, du point de vue catholique, et même purement humain, est unique, et Nous ne faisons, Vénérables Frères, que confirmer la réponse que, déjà, vous vous êtes donnée: un pareil serment, tel qu'il est, n'est pas licite.

Et Nous voici en face de préoccupations qui, Nous le sentons, sont les vôtres, Vénérables Frères, les vôtres spécialement, évêques d'Italie. Nous Nous préoccupons tout de suite, par-dessus tout, d'un si grand nombre de Nos fils, jeunes gens et jeunes filles, inscrits comme membres effectifs avec serment, Nous compatissons profondément à tant de consciences tourmentées par des doutes (tourments et doutes dont arrivent jusqu'à Nous d'indubitables témoignages) précisément à raison de ce serment, spécialement après les faits survenus.

Connaissant les multiples difficultés de l'heure présente, et sachant que l'inscription au parti et le serment sont, pour un très grand nombre, la condition même de leur carrière, de leur pain, de leur subsistance, Nous avons cherché un moyen qui rendit la paix aux consciences, en réduisant au minimum possible les difficultés extérieures. Et il Nous semble que ce moyen, pour ceux qui sont déjà inscrits au parti, pourrait être de faire devant Dieu et devant leur propre conscience la réserve: « sauf les lois de Dieu et de l'Eglise », ou encore: « sauf les devoirs de bon chrétien », avec le ferme propos de déclarer extérieurement cette réserve si la nécessité s'en présentait.

Nous voudrions ensuite faire arriver Notre prière là d'où partent les dispositions et les ordres, la prière d'un Père qui veut pourvoir aux consciences d'un si grand nombre de ses fils en Jésus-Christ, savoir que cette réserve fut introduite dans la formule du serment, à moins que l'on ne veuille faire mieux, beaucoup mieux, c'est-à-dire omettre le serment qui est toujours un acte de religion,

et qui n'est certainement pas à sa place sur la carte d'adhérent à un parti.

Nous avons veillé à parler avec calme et sérénité et, en même temps avec une totale clarté; Nous ne pouvons pas cependant ne point Nous préoccuper des incompréhensions possibles. Nous ne disons pas de votre part, Vénérables Frères, toujours, et aujourd'hui plus que jamais, unis à Nous par la pensée et le sentiment, mais de la part de n'importe qui.

Par tout ce que Nous venons de dire, Nous n'avons pas entendu condamner le parti comme tel.

Nous avons entendu signaler et condamner tout ce que, dans le programme et l'action du parti, Nous avons vu et constaté de contraire à la doctrine et à la pratique catholiques, et, par suite d'inconciliable avec le nom et la profession de catholiques.

Ce faisant, Nous avons accompli un devoir précis du ministère apostolique envers tous ceux de Nos fils qui appartiennent au parti, afin qu'ils puissent se mettre en règle avec leur conscience de catholique.

Nous croyons, d'ailleurs, que Nous avons, en même temps, fait œuvre utile au parti lui-même. Quel intérêt peut, en effet, avoir le parti, dans un pays catholique comme l'Italie, à garder dans son programme des idées, des maximes, et des pratiques inconciliables avec la conscience catholique? La conscience des peuples, comme celle des individus, finit toujours par revenir à elle-même, et à rechercher les voies perdues de vue et abandonnées depuis un temps plus ou moins long.

Et qu'on ne dise pas que l'Italie est catholique, mais anticléricale. Nous l'entendons même seulement dans une mesure digne d'une particulière attention. Vous qui, Vénérables Frères, vivez dans les grands et les petits diocèses d'Italie en continuel contact avec les bonnes populations de tout le pays, vous savez et vous voyez chaque jour, combien, si on ne les trompe pas et si on ne les égare pas, elles sont loin de tout anticléricalisme. Quiconque connaît un peu intimement l'histoire du pays sait que l'anticléricalisme a eu en Italie l'importance et la force que lui confèrent la Maçonnerie et le libéralisme qui la gouvernaient. De nos jours, du reste, l'enthousiasme unanime qui unit et qui a transporté de joie, à un point qui ne s'était jamais vérifié, tout le pays, aux jours des conventions du Latran, n'aurait pas laissé à l'anticléricalisme le moyen de relever la tête, si, au lendemain de ces mêmes conventions, on ne l'avait pas évoqué et encouragé. Dans les derniers événements, dispositions et ordres, on l'a fait entrer en action, et on l'a fait cesser, comme tous ont pu le voir et le constater. Et sans aucun doute, il aurait suffi et il suffira toujours pour le garder à la raison de la centième ou de la millième partie des mesures longuement infligées à l'Action catholique, et couronnées récemment de la façon que tout le monde sait.

D'autres et bien plus graves préoccupations Nous inspire l'avenir prochain. Dans une assemblée officielle et solennelle au premier chef, on a, aussitôt après les derniers faits, très douloureux pour Nous et pour les catholiques de toute l'Italie et du monde entier, fait entendre cette protestation : « Respect inaltéré envers la religion; son Chef suprême, etc. »

Respect « inaltéré », donc, ce même respect, sans changement, que Nous avons expérimenté; donc, ce respect qui s'exprimait par des mesures de police aussi amples qu'odieuses, préparées dans un silence profond comme une trahison et appliquées d'une façon foudroyante justement à la veille de Notre anniversaire de naissance, occasion de grandes manifestations sympathiques de la part du monde catholique et aussi du monde non catholique; donc, ce même respect, qui se traduisait par des violences et des irrévérences qu'on laissait se perpétuer sans encombre. Que pouvons-Nous donc espérer, ou mieux, à quoi ne devons-Nous pas Nous attendre? Certains se sont demandé si cette étrange façon de parler, d'écrire, en de telles circonstances, dans le voisinage si proche de pareils faits, a été tout à fait exempte d'ironie, d'une bien triste ironie, mais pour ce qui Nous regarde Nous aimons à exclure cette hypothèse.

Dans le même contexte, et en immédiate relation avec le « respect inaltéré » (donc, aux mêmes adresses), on faisait allusion à des « refuges et des protections » accordés au reste des opposants au parti, et on « ordonnait aux dirigeants des neuf mille « fasci » d'Italie, de s'inspirer pour leur action de ces directives. Plus d'un de vous a déjà expérimenté — en Nous en donnant aussi des nouvelles affligées — l'effet de pareilles insinuations et de pareils ordres, dans une reprise d'odieuses surveillances, de délations, d'intimidations et de vexations.

Que Nous prépare donc l'avenir? A quoi ne devons-Nous pas Nous attendre (Nous ne disons pas craindre parce que la crainte de Dieu élimine la crainte des hommes), si, comme Nous avons des motifs de le croire, on a le dessein de ne point permettre que Nos jeunes catholiques se réunissent même silencieusement sous peine de sanctions sévères pour les dirigeants?

Que Nous prépare donc ou de quoi Nous menace l'avenir? Nous demandons-Nous de nouveau.

V

Le Pape invite les catholiques à la confiance en Dieu

Et c'est précisément à cette extrémité de doutes et des prévisions à laquelle les hommes Nous ont réduit, que toute préoccupation s'évanouit, disparaît, et que Notre esprit s'ouvre aux plus confiantes, aux plus consolantes espérances, parce que l'avenir est dans les mains de Dieu et que Dieu est avec nous, et... « *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* » (Rom. VIII, 31) ».

Un signe et une preuve sensible de l'assistance et de la faveur divines, Nous les voyons déjà et nous les goûtons dans votre assistance et votre coopération, Vénérables Frères. Si Nous sommes bien informé, on a dit récemment que maintenant que l'action catholique est aux mains des évêques, il n'y a plus rien à craindre. Et jusqu'ici tout va bien, très bien, sauf ce « plus rien », comme si auparavant, il y avait eu quelque chose à craindre, et sauf ce « maintenant » comme si, auparavant, et dès le principe, l'Action catholique n'avait pas toujours été essentiellement diocésaine et dépendante des évêques (comme Nous l'avons aussi indiqué plus haut), et c'est aussi pour cela, principalement pour cela, que Nous avons toujours nourri la plus certaine confiance que Nos directives étaient suivies et secondées. Pour ce motif, outre la promesse de l'immanquable secours divin, Nous demeurons et demeurerons toujours dans la plus confiante tranquillité, même si la tribulation, disons-le vrai mot, la persécution, doit continuer et s'intensifier. Nous savons que vous êtes et que vous savez que vous êtes Nos frères dans l'épiscopat et dans l'apostolat, Nous savons et vous savez, Vénérables Frères, que vous êtes les successeurs des apôtres que saint Paul appelait en des termes d'une vertigineuse sublimité, *gloria Christi* (II Cor. VIII, 23); vous savez que ce n'est pas un homme mortel, fût-il un chef d'Etat ou de gouvernement, mais l'Esprit-Saint qui vous a placés dans la portion du troupeau que Pierre vous assigne, pour régir l'Eglise de Dieu?

Ces saintes et sublimes choses et tant d'autres qui vous regardent, Vénérables Frères, il les ignore évidemment ou il les oublie celui qui vous appelle, vous, évêques d'Italie, « officiers de l'Etat », car des officiers de l'Etat vous êtes clairement distingués et séparés par la formule même du serment qu'il vous faut prêter au monarque, et qui précise préalablement : « Comme il convient à un évêque catholique ».

C'est aussi pour Nous un grand, un infini motif d'espérance que l'immense chœur de prières que l'Eglise de Jésus-Christ élève de tous les points du monde vers son divin Fondateur et vers sa très Sainte Mère, pour son Chef visible, le successeur des apôtres, exactement comme lorsque, voici vingt siècles, la persécution frappait la personne même de Pierre, prières des pasteurs et des peuples, du clergé et des fidèles, des religieux et des religieuses, des adultes et des jeunes gens, des jeunes garçons et des petites filles : prières sous les formes les plus parfaites et les plus efficaces, de saints sacrifices et de communions eucharistiques, de supplications, d'adorations et de réparations, d'immolations spontanées et de souffrances chrétiennement souffertes, dont tous ces jours-ci et aussitôt après les tristes événements Nous arrivait de toutes parts les échos très consolants, — jamais aussi consolants qu'en ce jour solennel consacré à la mémoire des princes des apôtres, et où la divine bonté a voulu que Nous puissions achever cette Lettre encyclique.

A la prière, tout est divinement permis : si elle ne nous obtient pas la sérénité et la tranquillité de l'ordre, elle obtiendra pour tous la patience chrétienne, le saint courage, la joie ineffable de souffrir quelque chose avec Jésus et pour Jésus, avec la jeunesse et pour la jeunesse, qui lui est si chère, jusqu'à l'heure cachée dans le mystère du Cœur divin infailliblement la plus opportune pour la cause de la vérité et du bien.

Et puisque de tant de prières, Nous devons tout espérer, et puisque tout est possible à ce Dieu qui à la prière a tout promis,

Nous avons la confiante espérance, qu'il voudra éclairer les esprits par la lumière de la vérité, et tourner les volontés vers le bien : et ainsi à l'Eglise du Dieu qui ne dispute à l'Etat rien de ce qui revient à l'Etat, on cessera de contester ce qui lui revient à elle, l'éducation et la formation chrétiennes de la jeunesse, ce qui lui revient non par un bon plaisir humain, mais par mandat divin, et qu'en conséquence, elle doit toujours réclamer et réclamera toujours, avec une insistance et une intransigeance qui ne peuvent cesser ni fléchir, parce qu'elles ne proviennent pas du bon plaisir, qu'elles ne proviennent pas d'une vue humaine ou d'un calcul humain ou d'humaines idéologies changeantes d'après les temps et les lieux, mais d'une divine et inviolable disposition.

Ce qui Nous inspire aussi confiance, c'est le bien qui, incontestablement, proviendrait de la reconnaissance de cette vérité et de ce droit. Père de tous les hommes rachetés par le sang du Christ, le Vicaire de ce Rédempteur qui, après avoir enseigné et commandé à tous l'amour des ennemis, mourait pardonnant à ceux qui le crucifiaient, n'est pas et ne sera jamais ennemi de personne; ainsi feront ses fils véritables, les catholiques qui veulent se garder dignes d'un si grand nom : mais ils ne pourront jamais partager, adopter ou favoriser des maximes et des règles de pensée et d'action contraires aux droits de l'Eglise et au bien des âmes, et par le fait même contraires aux droits de Dieu.

Combien serait préférable à cette irréductible division des esprits et des volontés, la pacifique et tranquille union des pensées et des sentiments! Elle ne pourrait manquer de se traduire en une féconde coopération de tous pour le vrai bien commun à tous; elle serait accueillie par l'applaudissement sympathique des catholiques du monde entier, au lieu de leur blâme et de leur mécontentement universel qui se vérifient aujourd'hui.

Nous prions le Dieu des miséricordes, par l'intercession de sa sainte Mère, qui tout récemment nous souriait parmi les splendeurs de ses commémorations plusieurs fois centenaires et celle des saints apôtres Pierre et Paul, Nous le prions de nous accorder à tous de voir ce qu'il convient de faire et de donner à tous la force de l'exécuter.

Que Notre Bénédiction apostolique, auspice et gage de toutes les bénédictions divines, descende sur vous, Vénérables Frères, sur vos clergés, sur vos peuples, et qu'elle y demeure toujours.

Rome, du Vatican, dans la solennité des saint apôtres Pierre et Paul, 29 juin 1937.

PIE XI, PAPE.

Une aristocratie est-elle actuellement possible?⁽¹⁾

La question est actuelle, malgré son apparence rétrospective. Elle se rattache à ce « problème des élites » posé par l'écroulement d'un monde et par la nécessité de le reconstruire.

Le monde qui s'est écroulé durant la guerre, c'est le XIX^e siècle avec ses idées politiques et sociales, avec sa conception purement individualiste de l'homme sur laquelle se sont édifiées, d'une manière si instable et si fragile, les démocraties modernes.

Avant de donner une réponse à la question qu'on nous a posée il faut établir en principe, contre toute fatalité historique, contre tout défautisme, la puissance de la volonté humaine, volonté des

élites, volonté de quelques hommes, sur les événements qu'elle est toujours capable de provoquer ou d'influencer.

Sans la volonté d'un Wilson, il n'y aurait pas de Société des nations; sans la volonté d'un Lénine, il n'y aurait pas de bolchévisme; sans la volonté d'un Mussolini, il n'y aurait pas de fascisme. L'idée que les masses peuvent conduire quelque chose et qu'il y a une volonté collective, n'est qu'un mythe.

Si maintenant nous revenons à notre problème, nous constatons qu'il a deux aspects : un aspect général — nous dirions aujourd'hui, international — et un aspect suisse. Nous ne parlerons que du premier.

Le problème des aristocraties est donc un corollaire du problème, plus vaste, des élites. Or il est inconcevable qu'une société quelconque puisse se passer d'une élite, comme il est inconcevable qu'une élite dominante, soit dans le domaine social, soit dans le domaine politique, mais surtout dans le premier, ne tende à se constituer en aristocratie. Nous en avons des exemples sous nos yeux aux Etats-Unis, dans l'Italie fasciste et dans la Russie soviétique.

Mais la composition des élites se modifie sans cesse. De même nous voyons les aristocraties se succéder dans l'histoire. Il y a cependant une continuité nécessaire, un ordre de succession qu'il faut toujours essayer de maintenir. Ici se pose un autre problème, plus précis : comment établir le raccord entre les anciennes aristocraties et les nouvelles?

Il s'agit donc d'adapter les anciennes aristocraties aux nouvelles; il s'agit d'éduquer les nouvelles aristocraties par les anciennes.

Adapter, c'est savoir ce qu'il faut abandonner comme devenu inactuel, désuet, nuisible.

Eduquer, c'est, au contraire, savoir ce qu'il faut maintenir, remettre en circulation, faire passer dans les générations nouvelles et les nouvelles classes.

Parmi les idées qu'il faut abandonner, nous trouvons celle d'après laquelle une aristocratie, une noblesse impliquent une monarchie, une cour. Or la vie de cour a toujours fait aux aristocraties plus de mal que de bien, en les éloignant de la terre et du peuple, en les centralisant autour d'un monarque, en les domestiquant, en leur enlevant l'esprit d'indépendance et d'initiative, en développant en elles celui d'intrigue, en les poussant à rechercher les vains honneurs, purement décoratifs, au lieu de s'attacher à demeurer de véritables autorités sociales. On sait que la centralisation progressive de la noblesse à Versailles, fut une des causes de la Révolution française.

Une autre idée qu'il s'agit d'abandonner, est celle de l'exclusivisme. Car elle empêche précisément l'adaptation. Car elle est un obstacle au recrutement, au rajeunissement. Dès qu'une aristocratie se ferme, elle est vouée à la mort. C'est l'aventure qui est arrivée aux oligarchies suisses, tandis que la noblesse anglaise s'est maintenue parce qu'elle est toujours restée ouverte.

(1) Thèses développées dans une causerie faite à la section des jeunes du Cercle de la Grande Société de Berne.

Une troisième erreur, c'est l'idée d'argent. La richesse ne constitue pas l'aristocratie. Vivre noblement n'est en rien synonyme de vivre luxueusement. Au contraire, il n'est pas bon que le gentilhomme soit trop riche, il est même préférable qu'il soit pauvre. En tout cas, il suffit qu'il ait assez d'argent pour remplir sa mission sociale. A ce propos, il n'est pas bon non plus que l'aristocrate soit un homme d'affaires, un spéculateur : comme il doit représenter l'élément stable dans une société mouvante, comme il doit demeurer en contact avec le peuple, c'est la terre et la pierre, son domaine et sa maison qui doivent représenter sa véritable richesse.

* * *

Le peuple, surtout maintenant, se figure trop facilement qu'aristocratie égale nécessairement richesse. Le peuple confond aristocratie et bourgeoisie. Il faut arriver à lui faire comprendre que l'aristocratie représente certaines vertus qui se peuvent concilier avec de grosses fortunes, auxquelles d'ailleurs de grosses fortunes peuvent nuire, qui sont donc indépendantes de l'argent et de sa puissance.

* * *

Ces vertus sont tellement nécessaires aujourd'hui, elles sont d'une telle nécessité sociale, que démontrer cette nécessité, c'est démontrer du même coup la nécessité de la classe qui doit, ou devrait, en être le support.

* * *

Une aristocratie a pour mission sociale de se saisir de ces vertus qui sont d'abord individuelles, et de les transformer en vertus héréditaires, en vertus de classe, et, parce qu'une aristocratie sert toujours de modèle au peuple qui l'entoure, de les propager autour de soi, et de les rendre ainsi, peu à peu, collectives, nationales.

De même, une aristocratie doit aspirer pour ainsi dire les vertus collectives, nationales, les affiner, les rendre de plus en plus conscientes et actives, et les faire passer dans la civilisation générale. Car toute aristocratie, nationale par ses racines, est internationale par son sommet.

* * *

A ce propos, constatons que nous vivons à une époque où les classes se reconstituent sous nos yeux, où l'on s'aperçoit enfin qu'aucun régime politique n'est stable, s'il n'a pour assises une très forte organisation sociale, où l'on abandonne donc les conceptions individualistes et libérales du XIX^e siècle. Le grand mérite du socialisme ce sera d'avoir restitué la notion de classe à la société contemporaine : le socialisme, en donnant une conscience de classe au prolétariat ouvrier, a pour ainsi dire construit le rez-de-chaussée de la société moderne; car, dès que vous redonnez à une classe sociale conscience de son existence propre, vous la redonnez, indirectement et par contre-coup, à toutes les autres.

* * *

Quelles sont maintenant ces « vertus » sociales que l'aristocratie doit représenter?

1. *La famille* : maintenir dans une population toujours mouvante et changeante, un noyau de familles stables, conservatrices des caractères nationaux. Devoir : réagir contre le fléau du divorce, en vertu du principe que la famille est la cellule sociale, et que, si vous la détruisez, vous détruisez la société.

2. *La tradition* : que ce mot n'est en rien synonyme d'immobilité, de routine et que, dans tradition, il y a une idée étymolo-

gique de transmission, donc de mouvement. Les traditions ne forment pas une liste close; au contraire, il y a des traditions qui meurent et il y a des traditions qui naissent. A entendre ici par tradition les caractères spécifiques et sélectionnés d'un peuple.

3. *Le contact avec le peuple* : sans lequel une aristocratie ne saurait être une autorité sociale.

4. *L'éducation* : le mot pris ici dans son sens le plus élevé de culture morale; le devoir d'être un exemple. Il s'agit de toute la gamme qui va de l'héroïsme, jusqu'à cette simple politesse que François de Sales, ce saint gentilhomme, appelle « la menue monnaie de la charité ».

5. *Le culte de l'honneur* : qu'Alfred de Vigny définit « la conscience exaltée ».

6. *La culture intellectuelle* : c'est par là sans doute qu'une aristocratie peut le plus facilement retrouver sa place, son rôle, son influence, dans le monde contemporain, et servir la cause de l'Europe et de la civilisation européenne, car ni l'une, ni l'autre ne sauraient subsister sans une élite européenne analogue à celle qui avait existé au XVIII^e siècle, à la Renaissance et au moyen âge. Mais une élite européenne implique deux éléments : ce que j'appellerais les hommes d'élite, c'est-à-dire, les écrivains, les artistes, les savants, les penseurs, en un mot les producteurs de civilisation, — et une élite sociale capable d'accueillir ces hommes, de les mettre en contact entre eux, capable surtout de mettre en circulation les valeurs que ces hommes créent.

7. Enfin, *le Service*, qui est le devoir suprême, la raison d'être de toute aristocratie : il faut qu'il existe une classe d'hommes, un groupe de familles qui démontrent constamment qu'on peut se consacrer à toute autre chose qu'à gagner de l'argent, c'est-à-dire au service désintéressé et gratuit des grands intérêts de l'esprit de la société, de la nation.

* * *

Aristocratie implique privilège. Une aristocratie a droit aux privilèges quand ceux-ci sont pour elle les moyens indispensables pour remplir sa mission sociale; le privilège cesse dès qu'une aristocratie faillit à cette mission.

* * *

Pour qu'une aristocratie puisse se reconstituer, chez nous comme ailleurs, il est nécessaire :

- 1° Qu'elle fasse reconnaître son utilité sociale;
- 2° Ce qui implique le travail de ses membres : il n'y a plus de place pour l'oisiveté dans la société contemporaine;
- 3° Qu'elle s'ouvre largement aux autres élites;
- 4° Qu'elle reprenne ou renforce le sentiment de sa propre existence et de la solidarité qui doit unir ses membres;
- 5° Qu'elle cherche à s'organiser corporativement, selon les tendances de la société moderne;
- 6° Qu'elle prenne contact avec les autres aristocraties européennes;
- 7° Enfin, qu'elle se dégage de tout défaitisme : quand une classe a la volonté de vivre, rien ne saurait l'en empêcher.

GONZAGUE DE REYNOLD.
 Professeur à l'Université de Berne.
 Membre suisse à la Commission de Coopération
 intellectuelle à la S. D. N.

Les mémoires du baron von der Lancken⁽¹⁾

Le 6 août, la circulaire du 5 août est communiquée à la presse qui la reproduit avec un remarquable ensemble.

Dès le 6, les *Nieuws van den Dag* la résumant. On peut la lire dans la *Dernière Heure*, dans le *Peuple*, dans l'*Etoile belge*, dans le *XX^e Siècle*, dans *Het Nieuws van den Dag*, dans la *Gazette*, dans le *Journal de Bruxelles*, dans le *Patriote*, dans la *Chronique* du 7 août (2); dans le *Soir* du 8 août paru le 7, dans le *Bien-Public*, dans le *Journal de Charleroi*, dans la *Flandre libérale*, dans la *Province de Namur*, dans la *Gazette du Centre*, dans la *Gazette de Charleroi* du 8 août; dans l'*Ami de l'Ordre* du 9 août et dans nombre d'autres journaux.

Soucieux de mettre en garde les civils contre les dangers que pourraient leur causer une participation aux opérations de guerre, M. Berryer adresse, le 12 août, un nouvel avertissement aux populations. Il répète la partie de sa circulaire du 5 août, ainsi conçue :

« Il convient de ne pas perdre de vue que, d'après les lois de la guerre, les actes d'hostilités, c'est-à-dire, la résistance et l'attaque par les armes contre les soldats ennemis isolés, l'intervention directe dans les combats ou les rencontres ne sont jamais permis à ceux qui ne font pas partie de l'armée ni de la garde civique ni des corps de volontaires, obéissant à un chef et portant un signe distinctif.

» L'oubli de ces règles importantes non seulement exposerait les individus ou les petits groupes isolés qui poseraient ces actes d'hostilité, sans avoir le caractère de belligérants, à une répression sommaire, mais ils pourraient servir de prétexte à des représailles atteignant toute la population. »

A nouveau, cet avis se trouve reproduit dans tous les journaux belges, notamment dans le journal namurois *L'Ami de l'Ordre* du 12 août; *Le Soir*, *L'Etoile belge*, du 12 août; dans *Le Soir*, du 13 août; la *Gazette de Charleroi* et *Le Soir* du 14 août; *Le Peuple* et *Le Journal de Charleroi* du 15 août; *Le Peuple* du 16 août; *Le Journal de Charleroi* du 20 août; *Le Soir* du 20 août.

Cet avertissement a été publié dans le *Mémorial administratif de la province de Brabant* de 1914, première partie, page 143.

Vient enfin l'avis que M. von der Lancken prétend n'avoir pas été lancé avant le 16 août. Cet avis, qui fut également adressé, comme la circulaire du 4, à toutes les communes du Royaume, était ainsi conçu :

« Le ministre de l'Intérieur recommande aux civils, si l'ennemi se montre dans leur région :

» De ne pas combattre;
» De ne proférer ni injures ni menaces;
» De se tenir à l'intérieur et de fermer les fenêtres afin qu'on ne puisse dire qu'il y a eu provocation.

» Si les soldats occupent, pour se défendre, une maison ou un hameau isolé, de l'évacuer afin qu'on ne puisse dire que les civils ont tiré;

» L'acte de violence commis par un seul civil serait un véritable crime que la loi punit d'arrestation et condamne car il pourrait servir de prétexte à une répression sanglante, au pillage et au massacre de la population innocente, des femmes et des enfants. »

(1) Voir la *Revue Catholique* du 3 juillet 1931.

(2) Plusieurs de ces journaux ont paru le soir du 6 août avec la date du 7. Aussitôt la guerre déclarée, écrit A. LEMAIRE à la p. 236 de son livre : *L'invasion allemande au pays de Charleroi* et dès le premier jour de l'entrée des Allemands en Belgique, le Gouvernement, les autorités provinciales et communales rappellerent aux citoyens, par de multiples et visibles affiches, leurs devoirs et leurs obligations : « ils n'avaient pas à tirer sur » les troupes ennemies, la guerre étant affaire entre soldats et non entre » civils et militaires; ils devaient se tenir tranquilles chez eux et ne prendre » part aux hostilités d'aucune façon. La transgression de ces ordonnances » pourrait entraîner des conséquences terribles pour les individus, les » familles et les localités ».

» Les journaux de toutes nuances reprenant à leur compte ces précieux conseils, les imprimaient en très épais caractères tous les jours et les inculquaient à leurs lecteurs sous les formes les plus variées.

» Dès le 8 août 1914, les quatre quotidiens de la région — le *Rappel*, le *Pays wallon*, la *Gazette de Charleroi* et le *Journal de Charleroi* — recommandaient, eux aussi, tous les jours, le calme, le respect des coutumes de la guerre, l'abstention de toute action hostile, ils attireraient l'attention des citoyens sur le danger collectif d'un acte de violence, sur le devoir de respecter l'ennemi, sur la nécessité, en cas de combat, de rester chez soi et de fermer ses fenêtres. »

Tous les journaux belges publièrent ce nouvel avertissement à partir du 15 août et le répétèrent presque chaque jour.

* * *

Pour nous résumer, le ministre de l'Intérieur avertit les civils du danger qu'il y avait pour eux de prendre part aux opérations de guerre, par une circulaire du 4 août, par une circulaire du 5, par une circulaire du 11 qui répétait celle du 5 et enfin par la circulaire du 15 août.

La répétition des avertissements montre que, bien loin comme l'affirme M. von der Lancken, que le cabinet de Bruxelles ait voulu et appuyé une guerre de francs-tireurs, il a fait tout ce qu'il pouvait pour l'éviter.

Il faut une réelle négligence dans la formation de la documentation que l'écrivain a recueillie lui-même et dans celle qui lui a été fournie pour avoir pu porter contre le gouvernement belge une accusation comme celle que contiennent ses mémoires.

Les circulaires que nous venons de rappeler ont été publiées tantôt dans le troisième *Livre gris belge*, bien connu de M. von der Lancken, mais qu'il paraît avoir négligé d'ouvrir, tantôt dans les Recueils administratifs que nous avons cités et dans presque tous les journaux belges qui ont paru pendant le mois d'août 1914.

Dès lors, la quasi sommation qu'adresse à M. Berryer le baron von der Lancken d'avoir à fournir à l'histoire le texte de ses circulaires est tout à fait ridicule. L'histoire possède depuis longtemps, et d'une manière complète, cette documentation. M. von der Lancken a dû fermer volontairement les yeux pour ne point la voir.

* * *

M. von der Lancken écrit qu'une obscurité mystérieuse règne au sujet de la date de l'avertissement de Berryer à la population civile engageant celle-ci à ne pas résister au passage des Allemands et il déclare qu'un seul auteur, M. Gibson, actuellement ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, a mentionné une date déterminée c'est-à-dire celle du 4 août.

Une affirmation de ce genre prouve à nouveau la négligence que M. von der Lancken a mise à se documenter.

Nous avons indiqué dans quels documents cette date se trouvait mentionnée. Ce que nous avons dit à ce sujet se trouve confirmé par un article de la *Gazette de Cologne* du 6 décembre 1915, numéro 1238, publié donc avant que le troisième *Livre gris* eût été imprimé et avant la parution de l'œuvre de M. Gibson. Le journal allemand écrit :

« On ne peut passer sous silence le fait que le ministère belge de l'Intérieur a officiellement mis en garde la population contre la participation à la lutte. La première de ces instructions a été adressée le 4 août aux autorités locales et publiée par voie d'affiche. »

Cet article de la *Gazette de Cologne* a probablement échappé, comme bien d'autres documents, à l'attention de M. von der Lancken et de son documentateur. Il prouve que ce n'est pas M. Gibson seul qui mentionne cette date du 4 août et que ce n'est pas lui qui, le premier, ait fait cette mention.

M. von der Lancken croit nécessaire « dans l'intérêt de la vérité » de consacrer quelques mots aux observations faites par M. Gibson sur les proclamations de M. Berryer. Il se demande comment M. Gibson a pu donner la date du 4 août à une circulaire publiée pour la première fois le 16 août par l'*Ami de l'Ordre*, de Namur.

Cette observation prouve que M. von der Lancken a mal lu l'ouvrage *A Journal from our Legation in Belgium*, publié par M. Gibson. Ce dernier ne dit pas que la circulaire du 4 août et l'avertissement aux civils : « Le ministre de l'Intérieur recommande aux civils, etc... », ne forment qu'un seul et même document. Au contraire, M. Gibson écrit que le ministre de l'Intérieur a publié le 4 août une circulaire à chacune des 2.700 communes du pays, circulaire qui devait être affichée partout et qu'en outre tous les journaux du pays ont reproduit la proclamation aux civils du ministre de l'Intérieur.

M. Gibson dit donc clairement qu'il y a eu deux choses bien différentes et ne donne nullement à l'avis aux civils la date du 4 août.

Il est exact que M. Gibson a commis une erreur en mentionnant dans son récit des événements du 6 août l'avis aux civils, alors qu'en réalité il n'a paru que le 15; mais le fait s'explique aisément.

On sait comment se rédigent les journaux de guerre. Les auteurs se bornent, au cours des événements, à fixer en quelques mots les traits essentiels des faits dont ils sont les témoins, laissant à des moments plus paisibles le soin de rédiger définitivement leurs souvenirs.

M. Gibson, qui avait vu, dès le 6 août, mention dans les journaux belges de conseils donnés aux civils par M. Berryer, a confondu, lorsqu'il a préparé la publication de son œuvre, les conseils extraits de la circulaire du 5 août avec les conseils donnés le 15 du même mois.

M. Gibson a affirmé un fait réel, il ne s'est trompé que sur les termes.

* * *

Je ne répondrai pas ici aux affirmations qu'émet M. von der Lancken au sujet de la guerre des francs-tireurs. Une autre plume que la mienne se chargera de ce soin.

Je tiens toutefois à relever une des assertions du diplomate allemand à propos de cette guerre. M. von der Lancken écrit « que l'Américain Hugh Gibson avait déclaré que, le 28 août 1914, il avait été témoin d'une agression commise par la population louvainiste sur les troupes allemandes, que comme il l'avait vu, des civils avaient, sans provocation de la part de ces troupes, dirigé contre celles-ci un feu nourri de l'intérieur des maisons ». Je sais de bonne source que M. Gibson n'a jamais fait la déclaration que lui prête M. von der Lancken. Il s'est borné à reconnaître qu'il avait *entendu* des explosions ressemblant à des coups de feu. Toutes les démarches faites par le baron von der Lancken pour obtenir du diplomate américain une autre déclaration sont restées sans résultat.

Il y a lieu de contester également l'exactitude de certaines pages dans lesquelles l'auteur expose sa participation à l'œuvre du ravitaillement de la Belgique, notamment l'exactitude du récit qu'il fait de l'entrevue ménagée le 11 novembre 1918 entre les membres du Comité de l'alimentation et C. Einstein, délégué du Conseil des soldats de Bruxelles. Ce récit ne concorde nullement avec celui d'autres témoins de la scène. (1)

La mémoire du baron von der Lancken ne paraît pas l'avoir servi, à ce sujet, avec beaucoup de fidélité.

Contrairement à ce qu'il écrit, ce n'est pas M. Francqui qui aurait désiré voir mettre le Comité de l'alimentation en rapport avec les délégués du Conseil des soldats, mais au contraire Einstein qui aurait demandé à être mis par M. von der Lancken en rapport avec les membres du Comité.

Le chef de la Section politique ne fait aucune allusion à l'attitude assez peu fière qu'aurait montrée à cette réunion certains personnages dont la morgue autrefois avait été insupportable aux Belges. Il se borne à se défendre personnellement contre des critiques qui lui ont été faites.

* * *

Un mot aussi au sujet du chapitre que consacre le baron von der Lancken aux déportations des ouvriers belges. Il répète, ce que nous savons depuis longtemps, que ces déportations eurent comme promoteurs Hugo Stinnes et Walter Rathenau et qu'elles furent combattues aussi bien par le gouverneur von Bissing que par la section politique.

Il ne me viendra pas à l'idée de contester ce fait; mais je dois émettre d'expresses réserves au sujet de l'éloge que fait, à propos de ce douloureux épisode de la guerre, M. von der Lancken du gouverneur général. « L'unique point d'honneur pour cet homme d'élite — écrit-il — consistait à remplir son devoir. »

M. von Bissing fit son devoir en s'opposant aux déportations, mais il y contrevint singulièrement quand, après avoir déclaré en âme et conscience qu'elles étaient inadmissibles, il s'attacha, dans une longue interview donnée à un journal américain (2), à justifier la condamnation à l'esclavage portée contre une grande partie de la population ouvrière de la Belgique, condamnation qu'il qualifia « un bienfait pour les travailleurs et une bénédiction pour le pays (3). »

(1) On trouvera le récit belge de l'entrevue faite par un témoin de la scène à la p. 401 de l'ouvrage publié par MM. GILLES, OOMS et DE LANTSHEERE, *Cinquante mois d'occupation*.

(2) *The New-York Times*.

(3) Faisant quelque peu violence à la vérité, le général avait ajouté que des déportés étaient partis de bon gré et joyeux.

Un homme qui s'abaisse à une pareille palinodie n'est certainement pas un homme de caractère et ne peut être admiré.

* * *

Le baron von der Lancken consacre de longues pages en termes souvent très bienveillants, on peut même dire admiratifs, au cardinal Mercier.

Ces pages contiennent cependant diverses affirmations qu'il n'est point possible de ne pas relever.

Parlant de la première entrevue qu'il eut à Malines avec le Cardinal et qui fut provoquée par la publication de la lettre pastorale *Patriotisme et endurance*, le diplomate allemand écrit :

« Je me rendis avec deux officiers au palais archiépiscopal, après m'être assuré de l'heure à laquelle le Cardinal avait l'habitude de dire sa messe. Le moment qui précéda immédiatement celle-ci me parut le plus convenable pour ma visite et ce en vue d'éviter de faire de l'éclat. Il faisait encore obscur (1) lorsque le frère portier nous conduisit dans une grande chambre sans feu du rez-de-chaussée du palais et il annonça notre visite au Cardinal.

» Après un temps de courte durée, celui-ci fit son apparition.

» Je ne l'avais pas encore vu et, bien que mon séjour à Rome m'eût habitué à des apparitions impressionnantes de prêtres, l'effet que fit Mercier sur mes compagnons — ils me l'ont avoué ultérieurement — et sur moi fut celui d'une dignité imposante.

» La porte par où il entra était située quelques marches plus haut que la chambre dans laquelle nous avions dû attendre.

» Il avait ainsi l'avantage de descendre vers nous.

» Cela se produisit tout naturellement d'après l'état des lieux et n'avait rien de théâtral et cependant je devais à cet instant songer, bien malgré moi, que dans son hôtel du boulevard Pereire Sarah Bernhard avait l'habitude de descendre d'un pareil escalier pour s'avancer seulement alors dans le cercle de ses hôtes et admirateurs. »

Cette comparaison entre le primat de Belgique et une actrice, de quelque talent que fût cette dernière, manque un peu de bon goût; cependant la phrase tout entière a été écrite pour l'amener.

En effet, l'apparition du Cardinal ainsi décrite ne répond nullement à la réalité. Il n'existe au palais archiépiscopal de Malines aucune salle, aucun salon, aucun parloir où l'on accède par une « porte située plus haut ». Cette porte n'existe que dans l'imagination du baron von der Lancken.

L'auteur des mémoires s'attribue le mérite d'avoir empêché l'arrestation de l'archevêque de Malines et son internement en Allemagne qui auraient été décidés par le baron von Bissing, gouverneur général.

Son assertion contient un fond de vérité, mais elle ne relate cependant pas les faits tels qu'ils se sont produits.

Si MM. von Bissing et von der Lancken évitèrent ce qui de l'avis de ce dernier aurait été une faute, ils le durent au marquis de Villalobar.

Après la visite à Malines dont il vient d'être question, l'arrestation avait été décidée à la fois par le gouverneur général et par le chef de la section politique.

Le 2 janvier, le jour où il avait donné audience au baron von der Lancken, le cardinal Mercier reçut un télégramme du gouverneur général lui demandant de renoncer au voyage qu'il comptait faire à Anvers le lendemain, et, le soir de ce lendemain, un officier allemand venait s'informer si le Cardinal était encore au palais et n'avait pas quitté la ville.

Entretiens, von der Lancken avait rendu visite au ministre d'Espagne pour lui exprimer le mécontentement du gouverneur général et lui annoncer la prochaine arrestation de Mgr Mercier.

Le marquis s'attacha à le faire revenir sur cette décision; il lui fit remarquer qu'un cardinal a rang de prince, que Rome ne permettrait pas, sans les plus vives protestations, à l'autorité allemande de mettre la main sur un prince de l'Eglise, que le monde catholique, y compris la Cour de Vienne, blâmeraient inévitablement un acte aussi inconsidéré.

Le marquis de Villalobar avait raison, car le bruit ayant couru, à Rome, de l'arrestation du Cardinal, le Vatican envoya immédiatement à Berlin un télégramme de protestation.

Le baron von der Lancken se rendit aux raisons du marquis et

(1) Il était 6 h. 1/2 du matin.

s'attacha vraisemblablement à rallier le gouverneur général aux conseils donnés.

Quelques jours plus tard, lorsque le chancelier et le grand quartier général eurent félicité le baron von Bissing d'avoir usé de prudence, le baron von der Lancken alla remercier M. de Villalobar de ses avis.

A cette intervention du diplomate castillan, les mémoires du baron von der Lancken ne font-ils pas allusion lorsqu'ils disent que le marquis mit sans réserve à la disposition des occupants « son expérience, ses conseils et son aide efficace » chaque fois qu'ils s'adressèrent à lui.

Le baron von der Lancken attribue en grande partie la rédaction de la lettre pastorale *Patriotisme et Endurance* à l'influence du gouvernement du Havre dont le Cardinal aurait reçu des instructions.

Ici encore on constate une erreur de l'écrivain.

Quand Mgr Mercier, à son retour de Rome, où il avait assisté au conclave pour l'élection du pape Benoît XV, passa par la France, il ne connaissait encore que vaguement les agissements des Allemands en Belgique.

Arrivé dans sa ville épiscopale, il y apprit les exploits sanglants des armées germaniques et lorsque, en octobre et en novembre 1914, il se rendit compte que, dans les pays neutres et surtout en Hollande, d'où les réfugiés du diocèse de Malines étaient rentrés, l'opinion même catholique blâmait la Belgique d'avoir opposé de la résistance au passage des troupes impériales, le Cardinal résolut de parler au monde entier, de stigmatiser la conduite des envahisseurs et d'expliquer, de justifier notre attitude.

Les prétendues instructions du Havre n'entraient pour rien dans sa décision.

Le baron von der Lancken attribue comme but principal à l'action de Mgr Mercier poursuivie dès le début de la guerre, de brouiller l'Allemagne avec la curie romaine.

Jamais le Cardinal n'a tendu vers un but de ce genre, son seul désir fut d'établir la vérité, rien que la vérité, d'éclairer le Saint-Père ainsi que la Cour du Vatican sur la situation réelle de la Belgique. Au commencement des hostilités, Rome n'entendit que la cloche allemande, le Cardinal s'attacha à faire résonner une autre cloche. Il savait qu'une fois la vérité connue, le reste suivrait.

Au lieu d'accuser l'archevêque de Malines d'intrigues, le baron von der Lancken aurait mieux fait de nous éclairer sur les tentatives allemandes au Vatican pour obtenir qu'on éloignât le cardinal de Belgique et qu'on le retint à Rome jusqu'à la fin de la guerre, tentatives qui auraient peut-être réussi si Mgr Mercier, averti de ce qui se tramait par une haute personnalité, n'était parvenu à faire échouer les démarches faites contre lui près du Saint-Père.

* * *

M. von der Lancken termine la partie de son livre consacrée à la Belgique en se plaignant de la campagne de haine contre l'Allemagne poursuivie dans notre pays par l'érection de monuments, par la continuation de la légende d'atrocités, par l'usage de certains livres classiques belges. Cette propagande de haine, à son avis, rend impossible la reprise de relations normales entre la Belgique et l'Allemagne.

Il est une chose que l'écrivain oublie : c'est que si la question des atrocités allemandes a été ressuscitée, ce n'est pas du fait des Belges. Elle l'a été à raison des rapports calomnieux et diffamatoires publiés par la Commission d'enquête du Reichstag, et notamment par la publication du fameux rapport Meurer, dans lequel les Belges étaient accusés de crimes abominables.

Si M. Mayéence et Dom Nieuwland ont cru devoir publier leurs brochures bien connues, c'est pour répondre à ces rapports. Sans cela, l'apaisement se fut fait et il était en train de se faire. Ce n'est donc point aux Belges qu'il faut attribuer la responsabilité de la querelle de presse qui se poursuit depuis quelque temps, querelle dont le livre de M. von der Lancken constitue un nouvel épisode (1).

(1) Depuis la publication des mémoires du baron von der Lancken, les Allemands n'ont nullement manifesté l'intention de laisser s'apaiser cette querelle. Fonck a publié depuis lors son livre *Schrottschüsse in Belgien* (Coups de fusils de chasse en Belgique), dont le *Vorwärts* en Allemagne a montré le peu d'autorité et auquel le P. Lemaire a consacré plusieurs articles de réfutation dans le journal *Le Rappel*, de Charleroi. D'autres écrivains belges s'approprient aussi, me dit-on, à réfuter cet ouvrage. La revue *Süddeutsche Monatshefte*, de juin 1931, paraît avec un sous-titre en très gros caractères, *Die belgische Schuld*. Ce fascicule contient d'abord une introduction sous

Jusqu'à présent, les Belges n'ont pas pris l'initiative des publications qu'on leur reproche; ils n'ont fait en les entreprenant que riposter à des attaques parties d'outre-Rhin. Ils avaient leur honneur et la vérité à défendre.

Tant que nos anciens ennemis ressusciteront la légende des francs-tireurs et des prétendues cruautés commises sur des soldats allemands, les Belges devront répondre en réveillant le souvenir des excès germaniques, dont M. von der Lancken lui-même n'ose plus nier complètement l'existence.

A. DE RIDDER,
Conseiller historique
du Ministère des Affaires étrangères.

Sur les pas de la Vierge⁽¹⁾

Sous les galeries de l'Odéon où se croisent les pas du vulgaire incroyant, où le négoce, l'art et la sensualité mêlent leurs désirs, parmi les romans de passion humaine, la librairie Flammarion expose un livre de pureté et de lumière; c'est la *Vie de la vierge Marie* de Claude Quinard. Le goût de notre temps pour le mysticisme et l'heureux renouvellement de notre hagiographie nous ont habitués à ces mélanges; n'empêche qu'en voyant le nom phosphorescent de la vierge Marie se détacher et s'affirmer en bleu sur fond blanc en pareil lieu, j'ai répété involontairement : *lilium inter spinas*. Mais, c'est ainsi maintenant que nous aimons les lis.

La nouvelle vie de la vierge Marie n'est pas une œuvre d'érudition exégétique ou théologique. Certes, Claude Quinard n'ignore pas la littérature essentielle de son sujet, et les professionnels, s'ils lisent son livre, comme ils le doivent, s'en apercevront assez vite. Les simples chrétiens qui pourraient à bon droit se méfier de la fantaisie de l'auteur se sentiront rassurés par l'imprimatur de la hiérarchie qui prouve que les vœux de ce livre ont été contrôlées et ne choquent en rien les enseignements de l'Eglise. Mais il n'y a ici aucune prétention à la science; les seules références que j'y relève sont des renvois à l'Evangile. Nous sommes sur un autre plan, le plan de l'art, de l'art religieux, de l'art humain soutenu par la foi; et c'est avec une émotion à la fois esthétique et pieuse que nous feuilletons ces enluminures pour un missel marial.

Le livre a été écrit à Jérusalem par un romancier qui, fidèle à la technique de son métier, est allé là-bas pour prendre des vues et retrouver à force de regarder, de rêver et de vivre dans ces lieux

le même titre. Les éditeurs y assignent comme but à leur publication de donner quelques extraits de la documentation allemande inédite sur la guerre populaire en Belgique et de permettre aux lecteurs de se faire une idée de la masse de cette documentation qui attend dans les archives du Reich le jour où l'Allemagne les utilisera pour sa défense.

Le premier article de ce numéro spécial de la revue munichoise porte la signature de l'Archivdirector Dr Hans Witte et le titre : *Die deutsche Greul*. Pour l'écrire, l'auteur s'est servi de lettres saisies par les Allemands dans les bureaux de poste belges et qui établiraient que, dans certains cas particuliers, des soldats de l'empereur Guillaume se seraient conduits décemment, tandis que des Belges auraient commis quelques excès. Le Studienrat Dr Curt Schütt a écrit un autre article qu'il intitule : *Die friedliche Belgien* (les pacifistes belges). L'auteur s'y attache, en se basant sur des dépositions allemandes et quelques documents d'origine belge, à charger nos compatriotes de divers forfaits (des civils ont tiré, soldats déguisés en civil, la population en possession d'armes, le fanatisme des Wallons, pillage par des Belges, les autorités distribuent des armes, les femmes participent au combat, existence de francs-tireurs, etc.).

En outre, on nous annonce la publication imminente d'une étude d'ensemble sur la guerre populaire en Belgique, élaborée par l'Oberarchivrat Oszwald, le documentateur du baron von der Lancken.

Devant cette nouvelle offensive, pourrait-on demander équitablement aux Belges qu'ils se taisent et se laissent accuser sans protester ?

(1) CLAUDE QUINARD : *Vie de la Vierge Marie*. Flammarion, édit.

le climat de Marie. J'ai le sentiment qu'à ce point de vue le succès est total. Chaque chapitre, à la fois tableau et méditation, est enfermé dans un cadre palestinien et baigne dans une lumière de Terre-Sainte. Procédé, si l'on veut; mais le paysage n'est pas composé, comme il aurait été facile de le faire à Paris, de quelques traits de couleur locale conventionnelle qu'il est loisible à chacun de se procurer chez les marchands; il est l'interprétation du paysage d'aujourd'hui qui doit différer assez peu de celui d'autrefois, dans une région presque immobile. La description, précise et flottante à la fois, dessine sur la terre sainte les chemins matériels où vont marcher Jésus et Marie et assemble peu à peu l'atmosphère où il nous paraîtra naturel de les voir. Mélange exquis de mysticisme et de réalisme. Tout cela habille un livre, lui donne sa grâce et son parfum, bien que l'intérêt véritable soit ailleurs.

Il est, disons-le mot, dans un essai de psychologie de la vierge Marie. Sujet redoutable. Sans doute, bien qu'élevée au-dessus de toutes les créatures, Marie reste une créature, une femme, une mère. Nos mesures de l'âme peuvent s'essayer sur son âme. Ce serait une tentative sacrilège en quelque sorte que de s'appliquer à la psychologie de Jésus; on n'analyse pas Dieu. On peut analyser Marie qui a dû éprouver nos sentiments, épurés par un cœur immaculé, mais entièrement humains. Et une femme était plus apte, semble-t-il, à écouter les battements du cœur virginal et maternel et à discerner dans ses émois des nuances qui échappent au psychologue. Jusqu'à quelles divisions de l'âme de Marie Claude Quinard a-t-elle pénétré? Les avis seront partagés. Certains estimeront peut-être que, conquise d'abord par son modèle, elle s'est occupée beaucoup plus à le louer et à l'admirer qu'à l'étudier. On estimera peut-être aussi que dans l'interprétation des paroles de Marie rapportées par l'Évangile, elle a senti son souffle l'abandonner, tant il lui paraissait impossible d'égaliser la magnifique ampleur des grands commentaires des docteurs et des saints.

Mais il y a un domaine où Claude Quinard triomphe; c'est dans le vaste domaine des silences de Marie. L'Évangile est plein de ces silences. Nous la sentons présente, attentive, témoin d'une scène qui la touche directement et dont elle comprend tout le sens; et elle se tait, ou du moins le narrateur a négligé de nous rapporter ses paroles. Il nous est donc loisible de supposer ses sentiments, et même d'imaginer les mots par lesquels elle le traduit. Assurément ce n'est pas de l'histoire, puisqu'il est entendu que l'histoire se tait dans le silence des documents. Mais ce n'est pas non plus du roman, si nous restons fidèles, dans ces hypothèses, à la logique d'un récit trop bref et à la logique du cœur merveilleux que nous connaissons d'ailleurs. Ce qui paraîtra le plus séduisant dans le livre de Claude Quinard, ce sont ces hypothèses qui ont à la fois — quelques-unes du moins — un caractère de vraisemblance et d'évangélique grandeur.

Je voudrais donner quelques exemples, ne serait-ce que pour insinuer à mes lecteurs le goût de lire tout le reste.

Sur la vie de Marie pendant l'adolescence de Jésus, depuis le recouvrement au temple jusqu'au début de l'apostolat, nous ne savons rien. Que supposer? Claude Quinard imagine l'émoi grandissant de Marie devant le miracle grandissant de son Fils. Préparée par sa pureté et par ses acceptations antérieures à tout comprendre dans le monde de la foi, elle comprend les merveilles de la préparation d'une mission divine.

« Et souvent, elle l'accompagne dans les rues de Nazareth, avide d'expansion. Elle sait ce souci constant qui lui vient pour le Ciel et les choses de son Père. Elle voit se préparer et s'éloigner en lui la mission qui sera divine. Elle comprend les retouches, les adoucissements, les élargissements qu'il va donner à l'antique religion des Juifs... Seulement les paroles de l'enfant sont jeunes encore et la force de son corps trahit celle de son âme. Elle attend avec lui. Tous deux, pour échapper, par instants, à la compagnie

broyante des parents qui encombrant trop souvent l'atelier de Joseph et la maison ouverte, montent au-dessus de la colline de Nazareth. Là, le Christ montre longuement à sa mère, de son doigt tendu, les villes à évangéliser. Il y a toute la vallée du Cison, les villes aux miracles qui naîtront. Le Christ livre les noms qui seront rendus immortels: Djenine, Naïm, Thabor, Génésar et ses rives dont ils ne découvrent que les monts bleutés et le reflet de l'onde entre les replis de terrain... Leurs regards tombent sur Nazareth dont les terrasses blanches s'étagent sous leurs yeux. Ils dominent la ville ignorante. Là-haut, sur la colline, le destin d'un Dieu se joue et se précise. La Vierge est là, auprès du Christ adolescent, pour combler cette indifférence qu'on déverse sur Lui. Et quand tous deux redescendent, les yeux pleins du paysage splendide, doré par les lumières du soir, ils ont dans l'âme un horizon plus étendu et plus fantastique que toutes les terres du monde, jointes à la terre galiléenne. »

Voilà la manière. Elle est pleine de risques; on peut y échouer, tomber dans l'arbitraire, dans les dissonances. Claude Quinard évite ce péril. Elle suppose et nous fait admettre que Marie ne se sépare pas de Jésus pendant les trois ans de sa vie publique; elle l'accompagne, non pas pour lui apporter après les fatigues de la journée le réconfort des soirs paisibles, mais pour collaborer déjà à sa mission. Elle regarde et voit les miracles dont sa foi n'avait pas besoin mais qui étaient doux à son cœur. Elle écoute un enseignement dont elle perçoit toutes les vibrations et dont elle se pénètre au point qu'elle pourra le répéter et l'expliquer plus tard aux apôtres dont elle sera l'éducatrice. Elle est mêlée aux grandes scènes de triomphe et aux scènes de tristesse. Les malades guéris par son fils lui baisent les mains pour la remercier d'avoir donné au monde un tel Bienfaiteur et elle sent son âme déchirée par les froideurs et par les injures qui l'atteignent.

Elle assiste à la Passion. Ici, je crois percevoir dans un livre d'ailleurs très soutenu, comme une lassitude. Il est vrai que le sujet est bien fait pour décourager l'artiste. Que dire qui égale la grandeur tragique et simple du récit évangélique? Les enluminures de Claude Quinard sont ici un peu frêles; il faudrait toute la véhémence de Catherine Emmerich pour pouvoir écrire en marge de cet évangile.

Il y a pourtant des pages qui retiendront le lecteur et qui imposeront l'émotion. Claude Quinard veut que Marie ait assisté à la Sainte Cène; elle ne voit aucune raison pour l'en exclure, probablement parce qu'elle n'a pas songé à : faites ceci en mémoire de moi qui ne pouvait s'appliquer qu'aux hommes choisis, que Jésus ordonnait prêtres. Mieux inspirée, dans une page pleine de grandeur, elle nous présente Marie, dans la nuit de l'Agonie, poursuivie par une inquiétude grandissante. Elle se lève, sort de sa maison, va au rempart du Temple et regarde la campagne baignée de lune, du côté de Gethsémani; comme si elle avait deviné la grande douleur qui déchirait son Fils. Dans la nuit, elle voit rôder des torches, elle entend des cris; une escorte de police emmène un criminel; la troupe passe aux pieds des murailles, et tout d'un coup, à un détour du chemin, éclairé brusquement par la lune qui passe entre les arbres, elle reconnaît le visage de son enfant.

Les derniers chapitres sont fort beaux: Marie au pied de la Croix, Marie recevant le corps de son Fils non avec des larmes mais avec l'exaltation de la Rédemption achevée, Marie rencontrant après la résurrection Madeleine qui verse sur ses pieds le parfum qu'elle destinait au corps du Sauveur, Marie instruisant les apôtres et présidant aux destinées de l'Église naissante, Marie « abandonnée » sur la terre et malgré le sentiment intime de la divine présence éprouvant l'amertume de cet abandon.

Notre temps qui aime les destinées tragiques ne saurait rester indifférent à la plus tragique de toutes; et comme il doit être fatigué

des bassesses sensuelles qu'on lui raconte, il trouvera un grand charme dans ce spectacle de pureté. Tout est divin dans cette vie; mais tout y est tendrement ou amèrement humain. Par son art délicat, nuancé, âpre à ses heures, Claude Quinard nous fait fortement sentir ce caractère d'humanité de la Vierge Marie.

J. CALVET.

Professeur à l'Université Catholique de Paris.

Lamennais ou le prêtre malgré lui⁽¹⁾

Sa Grandeur Monseigneur d'Hermopolis

A peine Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, était-il entré dans sa charge de grand maître de l'université qu'il avait tenu, par une lettre publique, à déclarer devant toute la France que les écoles confiées à son magistère étaient parfaites, à l'exception d'un petit nombre qui ne tarderaient pas à s'élever au même degré de perfection. A le lire, il lui avait suffi de paraître pour ramener ce Corps auparavant si rétif à l'amour éclairé de la Religion et du Roi; le libéralisme et la Congrégation, brûlant désormais du même zèle pour la science et la vertu, monteraient que la Charte ne saurait être un vain mot quand un habile prélat auvergnat a été choisi par Villèle pour contenter tout le monde.

A la lecture de cette lettre, l'honnête abbé Elicagarray, alors en tournée dans les provinces du Midi comme membre du Conseil de l'Instruction publique, en avait sué d'épouvante, tant le contraste entre cette satisfaction officielle et l'état réel de l'enseignement offensait la vérité. Il en était tombé malade et, dès son retour à Paris, il avait voulu révéler son angoisse à un ecclésiastique. La peste qui ravageait l'Université lui apparaissait désormais incurable; dès qu'il aurait recouvré un peu de forces, il était résolu d'aller en Bretagne supplier Lamennais de porter les derniers coups à cette Institution désastreuse. Il lui remettrait une liasse volumineuse de cartons où se trouvaient plus de preuves qu'il n'était nécessaire pour convaincre les plus aveugles de l'effroyable état de l'éducation...

Peu de jours après cette confiance, l'abbé Elicagarray mourait et les dossiers avaient disparu.

Mais l'entretien a été rapporté à Lamennais et de la grande aumônerie où son frère vient d'être appelé comme vicaire général du prince de Croÿ, du Lycée Henri IV où les aumôniers Gerbet et de Salinis lui témoignent la plus admirative amitié, Lamennais a recueilli des faits suffisamment édifiants. Il n'est pas jusqu'à l'entourage de Mgr Frayssinous lui-même qui ne s'épanche en confidences atterrées. Le vrai, c'est qu'un vent d'impiété démoniaque souffle sur cette jeunesse des écoles. Ici, trente élèves, au retour de la Table Sainte, cachettent leurs lettres avec l'Hostie qu'ils ont reçue. Là, des adolescents mettent aux voix l'existence de Dieu, lequel n'obtient qu'à grand peine la majorité d'un suffrage. Certains maîtres se moquent en chaire de la Bible et du Pape. D'autres cachent sous leurs matelas des gravures obscènes et convient les « grands » à venir les regarder. Béranger dont les refrains sacrilèges ou libertins souillent des lèvres de quinze ans, Manuel, La Fayette, le général Foy sont admirés comme les apôtres du progrès social, tandis que l'Eglise n'apparaît que comme une puissance de mensonge qui n'a d'autre but sur terre que de se liquer avec la tyrannie des rois pour maintenir les peuples dans la servitude. Les *Ruines* de Volney, *Origine des Cultes* de Dupuis, lues avidement, confirment cette vision sommaire de la Religion. La vue d'un prêtre dans ses habits sacerdotaux était pour le futur P. Gratry, alors rhétoricien au Collège Henri IV, selon son propre témoignage, l'objet le plus odieux et le plus effrayant. Certains élèves vont jusqu'à haïr la cloche réglementaire, parce qu'elle leur rappelle celle des paroisses et ils aspirent au retour du tambour

de l'Empire. Aussi à Paris n'y a-t-il pas une pension sur quarante où il y ait un peu de dévotion; sept ou huit élèves sur cent remplissent leur devoir pascal; un par collège garde à grand'peine la foi en en sortant.

Or un beau matin du printemps 1823, la *Quotidienne* apprenait à ses lecteurs que le Collège Louis-le-Grand avait reçu Mgr d'Hermopolis de la manière la plus ravissante. Trois élèves représentant la philosophie, la rhétorique et la seconde lui avaient récité des vers latins de leur composition: « Je jouis d'autant plus de vos succès et de vos sentiments, leur avait répondu Sa Grandeur charmée, que Louis-le-Grand est aussi ma patrie et si en visitant un autre collège de cette capitale, j'ai pu dire avec plaisir: Vive le Collège Henri IV!, je dis maintenant avec plus d'enthousiasme: Vive le Collège Louis-le-Grand! » Après avoir accordé deux jours de congé, ajoutait la *Quotidienne*, Sa Grandeur s'est retirée en témoignant à M. le Proviseur, à M. l'Aumônier et à MM. les Professeurs toute sa satisfaction et l'espoir qu'il concevait pour la Religion, le Roi et la France, d'une jeunesse tenue sous une aussi sage discipline et qui paraît animée de si louables sentiments.

Quand Lamennais, revenu depuis peu à Paris pour ses affaires, a lu le compte rendu officieux, la colère a manqué de l'étouffer.

Ainsi Sa Grandeur tient à se montrer toujours satisfaite. Peut-être en bonne cartésienne, ne veut-elle pas savoir s'il a existé des collèges avant Elle, même si le Collège Louis-le-Grand qu'Elle visite en ce moment est aussi corrompu que le lui crie le témoignage universel. Sa Grandeur a construit dans son esprit un Louis-le-Grand idéal où sa robe violette fait merveille et elle veut prendre pour les marques d'une sympathie évidente les sourires narquois d'adolescents qui fredonnent peut-être tout bas à son passage le couplet des *Capucins* de Béranger:

*Fais-toi dévot aussi, Fauchette,
Vas, il n'est pas de sot métier
Mais qu'avec nous deux, en cachette,
Le diable crache au bénitier...*

et transportée par ce spectacle consolant Sa Grandeur crie « Vive Louis-le-Grand »!

Mais non, Sa Grandeur sait tout. Ce n'est un secret pour personne que, dans l'intimité, Elle gémit sur l'état de ce collège qui, avoue-t-Elle, ne lui laisse pas un moment de sommeil tranquille; seulement il s'agit d'une visite officielle. Sur l'échiquier parlementaire, Villèle a besoin de manœuvrer cette tour; et c'est tout. Telle est d'ailleurs aussi la conviction des maîtres et des élèves qui ne croient pas plus aux compliments de Monseigneur que Sa Grandeur à la sage discipline et aux louables sentiments de la maison. Et peut-être le Proviseur — on approche des Pâques — vient-il de glisser à ses meilleures têtes le conseil que son confrère d'Henri IV insinuait, cette année même, au jeune Gratry « Mon cher, je ne suis pas plus bigot que vous et je ne crois pas plus que vous à tout cela; cependant je vous demande de communier à Pâques: cela est à propos dans ce temps-ci... Les vers latins sont un exercice littéraire fort distingué et la raison nous a été donnée pour nous divertir à ces petits manèges ministériels...

O honte et dégoût! Avons-nous donc reçu la foi au baptême pour en faire cette vile mascarade? Des milliers d'enfants continueront-ils à se corrompre impunément tandis qu'un prélat chargé de veiller à leur salut encouragera ces turpitudes de ses sourires bénisseurs? Puisque cet évêque trahit ainsi les devoirs de sa charge, c'est lui, Lamennais, pauvre prêtre persécuté, qui élèvera la voix...

Saint-Victor, auquel il a ouvert imprudemment un crédit presque illimité chez le banquier Cor, vient à peu près de le ruiner avec sa *Librairie classique élémentaire* où déjà plus de cent mille francs se sont évanouis, et pour payer les dettes de son associé, Lamennais se voit contraint d'abandonner même la propriété de ses œuvres. Son deuxième volume ne retrouve pas le succès du premier. Des évêques, des directeurs de séminaire, des confesseurs en interdisent la lecture. Tout lui manque sur la terre; tout, excepté cette Croix d'amertume et de désolation dont une voix mystérieuse, pendant l'agonie de sa première messe, lui a annoncé le fardeau redoutable; signe de son élection, il puisera en elle la force de crier la vérité sur les toits dût-elle troubler le repos d'augustes personnages...

Le *Défenseur* a cessé de paraître devant les tracasseries de la censure, mais le *Drapeau blanc*, oui le *Drapeau blanc* lui a ouvert ses colonnes; et sous la haie de fleurs de lys qui décore le titre de feuille légitimiste, sous l'étendard des Bourbons que déploie le

(1) Voir la *Revue catholique* des 3 et 10 avril 1931.

petit garde royal entouré de l'exergue vendéen : *Vive le Roi... quand même*, avec la même inflexible lucidité qu'il a mise à dénoncer l'inspiration protestante de la Sainte-Alliance et l'équivoque timide de la guerre d'Espagne, avec la même ironie vengeresse où l'auteur des *Provinciales* reconnaîtrait sa veine, Lamennais, dans une série de notes alertes, dévoilera les scandales qu'il connaît et racontera le menu de la visite de sa Grandeur à Louis-le-Grand...

Beau tapage! Le malheureux! il a violé les règles du jeu! Tout le monde sait bien qu'il n'y a rien de vrai dans le contentement de Sa Grandeur et qu'à peine la traîne du manteau épiscopal disparue de l'escalier du collège, une révolte à éclat parmi cette jeunesse « tenue sous une aussi sage discipline et qui paraissait animée de si louables sentiments ». Tout le monde sait que dans ce collège que Sa Grandeur a proclamé sa patrie, on a établi une prédication calviniste... Sans doute, mais tout le monde sait aussi que dans un gouvernement représentatif l'apologétique consiste à feindre l'assurance quand les voûtes lézardées font entendre les plus sinistres craquements. Cette dissimulation, paraît-il, vaut toutes les réfections des architectes. Depuis le progrès des lumières inauguré par les hommes à phrases, l'ordre public doit reposer sur le mensonge. Dire ce qui est et non ce qu'on est convenu dans les discours de présenter comme vrai, ce serait troubler l'ordre.

L'aumônier de Louis-le-Grand, l'abbé Guillon, essaie bien de le faire entendre à ce théocrate attardé en niant, de toute sa dignité offensée, ce qu'il est à même d'apprécier tous les jours. Mais Lamennais n'a jamais compris qu'il y avait sur la terre certains intérêts à ménager. Implacable, il redouble de précisions. Alors le *Constitutionnel* abandonne un moment les jésuites pour courir à la défense de Sa Grandeur dont le silence lui est si utile. Et ce bon apôtre qui, chaque jour, verse des hottées de calomnies contre les prêtres, se scandalise de voir un petit clerc insulter ainsi à un prélat dont tout le monde estime le caractère. Pour toute réponse, Lamennais achève sa campagne par une lettre ouverte au grand maître : « Un compte terrible, lui écrit-il, vous sera demandé de ces jeunes âmes que Dieu appelle à son royaume... Que vos écoles cessent d'être les séminaires de l'athéisme et les vestibules de l'enfer ».

Cette fois, c'est l'archevêque de Paris qui se sent blessé. Là où il juge opportun de se taire, est-ce à un simple prêtre qui n'est même pas aumônier de nonnes de s'arroger ainsi en censeur, et cela dans le propre diocèse du comte Hyacinthe de Quelen et sur quel ton de grimaud mal élevé! Cette incongruité mérite une leçon, mais comme Monseigneur a horreur des esclandres de presse, il se contentera d'envoyer au téméraire une lettre privée où, en termes sévères, il lui reprochera : d'être si osé de tremper ses lèvres dans le sang de l'Agneau après avoir laissé couler de sa plume un tel fiel ». Il va même, tant ces procédés de polémiques offusquent sa discrétion de gentilhomme, jusqu'à le menacer de l'interdire.

Mais Lamennais de répondre, stupéfait d'entendre tomber de la bouche d'un des premiers pasteurs de son Eglise un pareil langage : « Quoi! les âmes se perdent en foule; des enfants pour qui Jésus-Christ est mort, descendront par milliers dans les enfers et il faudra garder le silence! et l'on sera coupable d'avertir leurs parents! Monseigneur, vous ne le pensez pas, vous ne pouvez pas le penser... Pour moi, je le déclare en présence de Dieu : ce que j'ai fait ma conscience m'ordonnait de le faire. Si j'avais écouté en cette occasion des conseils humains, c'est alors que j'aurais craint de tremper mes lèvres dans le sang de l'Agneau de Dieu... »

Quant au grand maître, il accuse le coup à sa façon : il crâne... et répond à côté de la question : « Une espèce de manifeste, fait-il insérer dans le *Moniteur*, a été lancé dans le public contre l'Université dont j'ai l'honneur d'être le chef. Des raisons de convenance m'empêchent de m'expliquer. Je le ferai quand le moment sera venu. Je déclare en attendant que je ne changerai rien au système d'administration que j'ai adopté et que je tâcherai de marcher avec force et mesure, entre les cris de ceux qui trouvent que je fais trop et de ceux qui trouvent que je ne fais pas assez ».

Lamennais sourit en lisant ce communiqué avantageux... « Marcher avec force et mesure », ces expressions prudemment calculées le ravissent et il explique aux lecteurs du *Drapeau blanc* que Sa Grandeur a voulu dire par là qu'il donnerait la mesure de sa force. »

Cette force se traduit pour le moment en conciliabules embarrassés au Conseil des ministres. Une dénonciation aussi insolente pour le Cabinet responsable doit comporter une sanction. Mais

l'adversaire est redoutable; et bien que, dans l'intimité Sa Grandeur confie que Lamennais ne connaît pas la centième partie de ce qui se passe, cette centième partie déballée devant les tribunaux avec toutes les ressources de mise en scène d'un pamphlétaire de cette race ne ferait qu'aggraver cette fâcheuse histoire. Le ministère finit par décider qu'on laissera Lamennais tranquille mais qu'on poursuivra l'éditeur du *Drapeau blanc* en police correctionnelle, de cette façon l'honneur sera sauve. Ces demi-mesures sont considérées comme très habiles par les gouvernements parlementaires qui croient avoir résolu une question quand ils ont remplacé un acte parce qu'ils appellent un geste, ne se rendant pas compte qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour ruiner les institutions les plus solides, car le mensonge a son éloquence comme la vérité et le peuple ne s'y trompe pas.

Ce qui révolta le plus Lamennais, ce fut de voir Villèle, Corbière et Chateaubriand, qui, il y a cinq ans, l'avaient encouragé au *Conservateur* dans ses plus violentes attaques contre l'Université, demander aux tribunaux « de flétrir ce qu'il y eut de noble dans leur conduite commune » de punir en lui « leurs vertus passées »! O corruption du pouvoir! « Se pourrait-il qu'ils eussent espéré nous intimider par des violences d'apparat? Ils ne savent donc pas ce que c'est que la conscience, ce que c'est que la religion, ce que c'est qu'un prêtre? Eh! bien, ils l'apprendront! »

* * *

Quelqu'un de bien contrarié aussi, c'était le nonce Macchi. Ces Français, quelles têtes chaudes! Il en écrit son embarras à Rome. Lamennais est un grand écrivain, fort dévoué au Saint-Siège et qui mérite la plus grande considération. Mais ce grand maître est aussi un prélat plein de zèle, de prudence, de sagesse; et il est au moins téméraire et du plus mauvais effet « de divulguer ainsi des faits fort peu croyables, peut-être inexistant, fort difficiles à établir... ». D'ailleurs « même s'ils étaient vrais et prouvés, il aurait convenu de les dissimuler ou il aurait suffi d'en donner une connaissance confidentielle à Mgr le grand maître... toujours prompt à réparer les désordres dès qu'il les voit ». Ainsi tranquillise-t-on sa conscience et évite-t-on les histoires. Le 5 septembre 1823, l'éditeur du *Drapeau blanc* était condamné à quinze jours d'emprisonnement et à cent cinquante francs d'amende.

Lamennais reprit sa plume pour flageller ces conciliateurs satisfaits d'eux-mêmes qui se figurent endiguer le mal en le dissimulant alors que l'ombre, étant son climat naturel, il s'y fortifie de tout ce qu'on lui concède : « Aux heures de crise, il ne manque jamais de se trouver un certain nombre de ces gens d'encre-éponge dont parle Pascal, indécis par timidité, indulgent par calcul, qui ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils pensent parce qu'ils n'ont pas la moindre idée de ce qu'on doit penser et vouloir. La faiblesse de leur caractère et le peu d'étendue de leur esprit les inclinent à croire que, dans toute contestation, la sagesse consiste à se tenir également éloigné des opinions et des prétentions opposées, et que toute lutte, quel qu'en soit l'objet, doit se terminer par des concessions mutuelles; ce qui suppose qu'on ne discute jamais que de choses arbitraires, ou dont l'homme, en tout cas, a le droit de disposer comme il lui plaît ». Cette sorte de gens, la plus dangereuse peut-être quand il lui arrive d'être au pouvoir dans les temps difficiles, ne sert qu'à conduire avec moins de bruit les nations à leur ruine. Elle ne détruit pas mais elle laisse détruire. Elle ne fonde rien, mais elle empêche de rien fonder et de rien réparer. Essentiellement inerte, ce qu'elle craint surtout c'est l'action, parce qu'il n'y a pas d'action sans résistance. Elle a peur du mouvement, peur de la force, peur de la vie; et cherchant un repos qui n'existe point ou qui n'existe que dans le tombeau, elle ne veut pour doctrine que l'indifférence, pour ordre que ce qui est, le mal comme le bien; pour justice qu'une égale protection de ce bien et de ce mal; pour paix que le silence ».

« La grande expérience royaliste est manquée », gémit en écho son ami Vitrolles. Alors que Villèle occupé à compter ses sous (ce qu'il fait d'ailleurs fort bien) s'imagine qu'un porte-monnaie peut tenir lieu de principes, par la presse, la tribune, la caricature, la chanson, la révolution répand toujours impunément son évangile de haine sous sa philanthropie hypocrite. Rendue un moment plus discrète par l'émotion qu'avait soulevée l'assassinat du duc de Berry, elle avait eu tôt fait de juger ses adversaires d'un poids trop léger pour l'arrêter dans son plan de conquête, dont elle avait préparé toutes les étapes. « Dans moins de dix ans, lançait aux royalistes Benjamin Constant en 1821, votre parti aura cessé

de vivre », et comme les ricanements de la droite accueillait cette prophétie, le général Foy se levait pour la confirmer. Très vite, les libéraux avaient recommencé à se faire la main dans les complots militaires. Dans ce dessein, M. de La Fayette parcourait souvent le royaume en chaise de poste. MM. Mérilhou, de Corcelles et Manuel s'agitaient autour de lui. Quelques braves demi-soldes fanatisés par ces augures juraient de mourir pour la Liberté. Et tandis que quelques pauvres diables payaient de leur vie ces échauffourées, les représentants du peuple, qui s'étaient prudemment retirés à l'heure du risque, n'étaient jamais inquiétés. Quand furent exécutés les quatre sergents de La Rochelle, Manuel prononça d'un ton inspiré : « Ils ont bien su mourir ! » Double bénéfique, les chefs du parti gardaient leur peau et les victimes, promues martyres de la liberté, fournissaient une matière de choix à déclamer contre le parti-prêtre.

A peu près chaque fois que se donnait une mission dans une église, des rassemblements hostiles se formaient sur la place; des pétards et des boules pointues étaient lancés pendant les sermons et les cantiques. Dehors retentissaient quolibets et blasphèmes. Et comme les commerçants, à cause des tumultes, étaient obligés de fermer leurs boutiques, que d'importants services d'ordre étaient nécessaires, les libéraux étaient experts à rééditer la fable du loup et de l'agneau. Lors d'une cérémonie à Notre-Dame-des-Victoires, deux députés du parti qui s'étaient aventurés dans les rues interdites s'étaient vus molestés. Indignés, ils avaient protesté à la Chambre contre l'intolérance des prêtres. Au lieu de dénoncer ces grossières manœuvres, le ministère avait discuté, invoqué la liberté des cultes garantie par la Charte. Ce qui lui avait attiré l'ineffable interruption de M. de Chauvelin : « C'est cela, faire égorger tout Paris pour le bon plaisir de quatre jésuites ! » et M. Caumartin avait déclaré qu'il ne fallait pas chercher ailleurs la cause des conspirations.

En vain, pour ne pas s'aliéner les libéraux, Villèle détournait la guerre d'Espagne de son vrai sens, s'est évertué à la faire passer pour une opération de simple police, elle a été dénoncée comme une entreprise de cagots et destinée à renforcer le pouvoir des moines dans le pays de l'Inquisition et l'infâme chanson de Béranger *Le Nouvel Ordre du jour* a couru les bivouacs, prêchant la désertion en masse. Mais Béranger n'a pas été plus inquiété que La Fayette. Les royalistes semblent avoir perdu la raison. Châteaubriand lui-même a trouvé opportun, à propos de sa chère guerre d'Espagne, de s'écrier devant la Chambre pour justifier le ministère de son intervention : « Croyez-vous donc qu'il ait voulu la guerre à tout prix, en vertu de je ne sais quel droit divin, et en haine des libertés du peuple ? »

Lamennais perdrait cœur devant un tel abandon s'il n'était réconforté par ses chères amitiés. Non seulement ses bonnes Feuillantines l'entourent de leur petite cour naïve et émerveillée et l'accueillent le soir pour la traditionnelle partie de tric-trac (Jean, le grand vicaire, aimait aussi l'y rejoindre après avoir dressé ses listes de nouveaux évêques), non seulement la baronne Cottu lui fait part de ses grands chagrins et de ses petits soucis; non seulement enfin la tendre correspondance qu'il échange avec Benoist d'Azy est toujours sa consolation, mais à la virile affection de Vitrolles elle-même est venue s'ajouter celle du comte de Senfft.

Ce chambellan de l'empereur Joseph, chargé par sa cour des missions diplomatiques les plus délicates, avait une nature méditative et toute tournée vers les choses religieuses. Protestant d'origine, il s'était converti ainsi que sa femme et sa fille en 1819, à la lecture de l'*Essai* et la reconnaissance que cette famille avait vouée à l'apologiste était vite devenue l'attachement le plus dévoué dès qu'elle l'avait connu en personne. Souvent, il aimait venir se détendre de ses luttes auprès de ce foyer et se rappelait plus tard avec douceur « les bons rires de la rue du Bac ». Maintenant aussi, tous les dimanches, l'aumônier de Henri IV, l'abbé de Salinis réunissait autour de lui des jeunes gens où dans de libres entretiens avec eux à propos des livres nouveaux, le Prophète ramenait à la lumière de sa foi tous les problèmes de la conscience. Bientôt, à son tour, un aumônier de l'Université, l'abbé de Scorbiac, a su lui grouper un nouvel auditoire d'étudiants aussi attentifs à sa parole. L'ardeur que Lamennais lit dans ces yeux de vingt ans ranime son courage. Armée pour la lutte et prête à le suivre dans son combat pour la vérité, cette génération le vengera bientôt. Et déjà, dans l'ombre, Gerbet se prépare à donner au Maître toutes ses forces, toute son âme...

A la fin d'octobre Lamennais a repris le chemin de la Chénaie, mais là encore le siècle est venu le retrouver. Villèle, enhardi par les succès de la guerre d'Espagne, a dissous les Chambres et convoqué les collèges électoraux. A Saint-Malo, le candidat ministériel est un certain Dufougeray qui, dans les auberges, déclame contre les frères Lamennais qu'il accuse de vouloir remettre les campagnes sous le joug de la prêtraille. A Saint-Brieuc, c'est un niais à tout faire du nom de Kerjégou que patronne le préfet. Féli et Jean leur opposé deux candidats catholiques qui, naturellement, se sont brisés contre la pression gouvernementale et les fraudes éhontées des candidats officiels. Au dire de Lamennais, Kerjégou a eu l'impudence de lire son propre nom sur cent billets où était inscrit le nom de son concurrent, ne laissant à celui-ci que trente-quatre voix.

Lorsque Jean regagna la Grande Aumônerie, il connut aussitôt que son hostilité contre les protégés du ministère avait été jugée en haut lieu incompatible avec ses fonctions de grand vicaire et que désormais il devait cesser de les remplir. Seulement il se trouvait que le prince Croix venait d'être nommé au siège de Rouen. Comme le prélat tient à ses services, Jean devient vicaire général de Mgr l'archevêque de Rouen, grand aumônier de France, au lieu de l'être de Mgr le grand Aumônier de France, archevêque de Rouen...

ROBERT VALLERY-RADOT.

(À suivre.)

Le péché de M. Thérive

M. André Thérive est l'écrivain d'aujourd'hui pour lequel nous avons le plus de pitié. Car, parmi les industriels des lettres, aucun certes, ne se donne autant de mal pour attirer l'attention. Il voit avec tristesse réussir M. De Kobra et réussir M. Frondaie, qui n'ont pas la moitié de son habileté. Lui qui est relativement intelligent, qui a cherché dans les livres un certain nombre de recettes excellentes, qui semble avoir appris par cœur la *Stratégie littéraire* de M. Divoire, et qui, en somme, a tout ce qu'il faut pour réussir, il trouve le moyen de n'intéresser à peu près personne.

Lorsqu'on était venu au monde avec une bonne dose d'arrrivisme il est amer aujourd'hui de commenter l'Écclésiaste et de méditer sur la vanité des efforts humains. Pauvre M. Thérive! Il compte sur ses doigts les fautes de tactique qu'il a pu commettre, se désespère et ne comprend pas.

« J'ai commencé à écrire, songe-t-il, dans une petite revue qu'illustrèrent de plus grands que moi, — et c'était un excellent porte-veine. Comme presque tous ceux qui y collaboraient avant la guerre sont morts, j'y dominais en maître incontesté. J'y fondé une école littéraire, ce qui était le meilleur moyen de faire parler de moi, et de donner un peu de lustre au café du boulevard Saint-Michel où je vais prendre des Vichy-fraise. Je n'ai jamais voulu conserver à mes opinions une rigidité mesquine, et ma sous-pleesse est célèbre dans le monde des lettres. J'ai pris dans le plus grand journal de la République la succession de Paul Souday dont tout le monde disait pis que pendre, et j'ai réussi à faire peindre à quelques jeunes écrivains qui ne voulaient pas qu'on dit du mal de leurs livres. J'ai enseigné la grammaire et le français, langue morte », mais lorsqu'on m'eut fait comprendre que c'étaient les socialistes indignes d'un véritable démocrate, je donnai à ma concierge l'autorisation de dire qu'elle « revenait de suite ». Je collabore partout où on me paie, je ne dédaigne pas plus les éditeurs catholiques que les maisons d'avant-garde. Enfin, au moment où tant de livres de guerre sont à la mode, je viens d'en écrire un. Que faire, Seigneur, que faire?

» J'ai donné des gages à tous les partis. La Pologne a subventionné un voyage dont j'ai tiré un livre, — et j'ai signé un manifeste

qui réclamait la revision de ses frontières. J'ai loué M. Billy d'avoir fait une *Anthologie des écrivains de combat*, tout en déclarant que les polémistes étaient des êtres bas qui calomniaient autrui pour gagner de l'argent. Quelques-uns en furent bien un peu éberlués d'apprendre que Drumont, Péguy ou Léon Bloy étaient morts riches, mais qu'importe! Je n'ai reculé devant rien, j'occupe le plus redoutable poste de critique de France, et personne ne me prend au sérieux!»

Cette situation est évidemment fort triste, et nous aimerions en consoler M. Thérive. On l'attaque aujourd'hui un peu partout : M. Léon Daudet lui consacre de retentissants articles, et M. Marcel Arland une note fort méchante et fort judicieuse. Ne dit-on pas que le grand journal auquel il collabore songe à le remercier? — ce qui serait un coup bien dur. Devant cette curieuse faillite littéraire, l'on se prend malgré soi à chercher les raisons de cet échec. Les romans de M. Thérive en valent d'autres, sa critique ne vaut rien du tout, mais enfin, il ne frappe pas le regard, n'émerge pas d'un amas de médiocrités presque égales. D'autre part, il a un certain métier, il sait à peu près raconter. Pourquoi ne le traite-t-on pas en bon romancier moyen, dont on ne se donne pas la peine de dire du mal?

Si M. Thérive nous faisait l'honneur de nous consulter en ces matières, peut-être lui répondrions-nous que son habileté est justement trop visible. Il est fâcheux pour vous, M. Thérive, que voulez-vous? Que votre amour de la paix et de l'Allemagne se manifestent à un moment où on a tout à gagner à être locarnien. Il est fâcheux pour vous, M. Thérive, que votre livre de guerre *Noir et Or* vienne à un moment où tant de livres de guerre ont paru. Vous avez dû l'écrire, je suppose, l'an dernier, lors du grand succès des romans allemands de Remarque, de Glaeser ou de Renn. Dans un avant-propos qui vaut son pesant d'or, vous nous parlez d'un « retard systématique » de votre part. Hélas, l'homme est al fait, et ce retard nous paraît plus affaire de commerce qu'affaire de sincérité.

Vous avez trop voulu, M. Thérive, écrire « le livre de la saison ». Il n'est pas une de vos démarches qui ne semble dictée par le souci d'être connu, par le soin de la publicité. Ceux dont vous n'avez rien à attendre savent qu'ils n'ont rien à attendre de vous. Et vous faites, vous le premier, l'éloge des écrivains dont on aurait pu dire que vous êtes l'imitateur : car vous voulez, à défaut d'originalité, paraître beau joueur. De là sur toute votre œuvre une suspicion qui est bien légitime. Il nous semble que vous avez trop envie de réussir, et que, dans une certaine mesure, vous y arrivez. C'est-à-dire que vous avez les bonnes places, et que vos livres sont chez les libraires, s'ils ne sont pas dans les bibliothèques. Mais vous ne réussissez pas, au fond, puisque votre ambition est de toucher des hommes.

Sans doute est-ce là l'essentiel. M. Thérive ne conte pas plus mal qu'un autre ses petites histoires jansénistes, naturalistes ou populistes. On imagine aisément un roman comme *Sans Ame* écrit par un bon jeune homme de 1885 qui aurait lu son Maupassant, son Huysmans, voire son Zola, et aurait entendu parler des romans russes. Il y a dans *Noir et Or* deux ou trois « tranches de vie » élémentaire qui sont d'un écrivain honnête, appliqué et sans génie. Mais pas une minute, pas une, ces aventures médiocres ne nous intéressent.

Nous ne demandons pas à chaque instant des gestes et des actes héroïques. Le populisme, puis le populisme il y a, avait le mérite de nous inviter à ne pas oublier toute une part de l'humanité. S'il prétendait s'opposer au « psychologisme » des dernières années, c'était très bien. Mais à condition de rechercher sous les phrases maladroites apprises dans les romances, sous l'allure fautive des corps, de véritables âmes humaines. S'il s'agit à peu près uniquement de savoir où les hommes d'une compagnie satis-

feront leurs besoins naturels, cela ne nous intéresse pas. C'est ainsi que Huysmans avait compris *Sac au dos* et cela ne nous avait pas intéressé davantage. Encore Huysmans, à travers les afféteries, les clichés romantiques et le satanisme de bazar, acquit-il, plus tard, le goût des âmes.

Or M. Thérive, refusant de nous toucher de cette façon, aurait pu au moins nous émouvoir d'une façon plus simple. Les romans naturalistes, qui ont tant vieilli, pouvaient prétendre à se sauver, chez Maupassant, par un désespoir latent, un nihilisme absolu, qui, à défaut d'autre chose, sert de valeur spirituelle, — et chez Zola par un indéniable sens des masses, une sorte de poésie énorme et mystique. Pas un héros vivant, mais parfois des foules, et parfois des émotions simples et puissantes. C'était le droit de M. Thérive de ne voir dans la guerre que la boue, mais il fallait en faire quelque chose. De toute cette boue, nous ne tirons pas même une peur, pas même un dégoût physique.

Précis et sec, il nous dévide son morne récit. Pas une fois, nous ne nous sentons atteints. N'allons pas chercher des exemples trop hauts. Rappelons-nous tel film de guerre, rappelons-nous la pièce de M. Vialar (*Les Hommes*), rappelons-nous *A l'Ouest rien de nouveau*. Malgré les défaillances de l'art, le sujet, si terrible, perçait à chaque instant et nous bouleversait. M. Thérive parle de la guerre comme s'il racontait une partie de billard. Il a accompli ce tour de force que n'avaient peut-être pas accompli les pires livres de ce genre : réussir à nous ennuyer en nous parlant de la guerre.

Dans un de ses derniers feuilletons, M. Thérive parlait de ce goût du réel, de cette « trivialité », comme il disait, qui est le lot du romancier véritable. Nous sommes aussi persuadés que lui que le romancier doit aimer le réel, et le réel tout entier, qu'il s'agisse de l'homme profond ou des apparences du corps. Il ne disjoints pas l'un de l'autre, et Balzac nous a appris qu'on décrivait l'âme en peignant le corps. Mais l'absence de ce goût du réel, voilà justement ce qui nous frappe le plus dans les romans de M. Thérive. Les plus dures réalités, les objets les plus concrets ont chez lui aussi peu de relief que l'idée abstraite. Le monde extérieur pour lui n'existe pas. Comme il ne s'intéresse pas au monde intérieur, on se demande ce qui lui reste.

Il nous a déclaré que la guerre ne lui était pas apparue en rose. « *Noir et or, telles en sont les couleurs.* » Nous ne l'aurions pas cru. Noir et or, ce sont des couleurs flamboyantes et funèbres. Ce ne sont pas celles du livre de M. Thérive, — qui est gris.

Avec un humour invraisemblable, il nous dit : « *Je crois avoir eu raison de varier les prises de vue, comme on dit aujourd'hui, pour mieux découvrir la réalité sous ses aspects divers. Peut-être me pardonnera-t-on de m'être plu à l'exceptionnel et au pittoresque excessif.* » Nous avons relu ces lignes avec ébahissement. Le pittoresque excessif n'est pas ce que nous avons à reprocher le plus à M. Thérive. Est-il permis de se tromper autant sur soi-même? Si, dans cette « période en somme mémorable » que fut la guerre, les misères humaines eurent « plus d'accent et de couleur que d'habitude », à lire M. Thérive, nous ne nous en serions jamais douté. Les placards de publicité eux-mêmes sont généralement d'un dessin plus vigoureux.

Un homme qui nous attire si peu lorsqu'il écrit des romans nous retiendra-t-il un instant lorsqu'il deviendra critique? C'est bien douteux. Un mauvais romancier peut être un bon critique, mais alors les qualités qui lui manquaient étaient des qualités de métier, et non des qualités d'homme. M. Thérive, qui a si peu de sympathie pour ses héros, qui les considère d'un œil si froid, pourra-t-il s'intéresser à ce que font les autres?

Ah! certes, Paul Souday avait ses défauts. Mais, si borné qu'il fût, c'était un homme qui avait du relief. Les lecteurs du *Temps* s'en aperçoivent, et ne manquent pas, à ce qu'on dit, d'en informer M. Thérive. On découvre de jour en jour plus de qualités au vieux

bougon rationaliste et hugolâtre. On se rappelle qu'il écrivit en 1913 un des premiers articles sur Proust, et qu'il fut un des « dix-sept gaillards » qui aidèrent à faire connaître le *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* de Péguay. M. Thérive se contente de prôner les ouvrages de ses petits amis populistes, qu'il recommande avec autant d'insistance que d'insuccès aux différents prix littéraires.

Il n'a de Souday ni la conscience, ni la verve, ni ses rages comiques. Il est distingué, pédant et ennuyeux. Prudent, surtout. Il ne veut se fâcher avec aucune puissance, et ne médite qu'avec anxiété. Son procédé le plus courant est l'attaque par la bande : on critique certaines idées... anonymes, certains livres dont on croit l'auteur inoffensif, ou bien les écrivains qui ne sont plus là pour se défendre, de façon à atteindre par ricochet un trop redoutable vivant. Tout cela dans un style de « consultations grammaticales », avec des hardiesses timides, et à travers de nobles développements sur des sujets de tout repos. M. Léon Daudet, qui l'a jugé si bien, lui appliquait ces métaphores admirables : « Son paysage est désertique, sans fleurs, sans oiseaux. Quelques poncifs en forme de chameaux y rôdent çà et là ». Et M. Bernanos le comparait à un pêcheur à la ligne qui s'ennuie et qui crache dans la vie pour y faire des ronds.

Le plus grand péché de M. Thérive nous apparaît en définitive comme la méconnaissance la plus complète de ce qu'est la vie. Son manque d'intérêt est absolu. On ne s'occupe de lui que parce que, matériellement, il tient de la place, et fait tout ce qu'il peut pour en tenir. Mais je ne crois pas qu'il puisse venir à l'idée de personne de lui attribuer quelque importance. Devant la boutique où il vend ses produits, il fait le plus de bruit qu'il peut, et bat de la grosse caisse. Il y a des gens que le bruit intimide et qui se croient obligés d'entrer. Mais sa marchandise est pareille à ces « boîtes-surprises » qu'on vend dans les foires, dans lesquelles il y a un petit sifflet, un berlingot poisseux, un tire-bouchon, — et, quelquefois, rien.

ROBERT BRASILLACH.

La vocation d'Olivier-Georges Destrée

Pour un esprit curieux des causes, il n'y a peut-être pas de problème puis décevant que celui d'une conversion religieuse. Si loin en effet qu'il pousse son analyse et ses recherches, il est fatal qu'il bute au mystère. Du moins, pouvons-nous, catholiques, donner son nom à ce mystère. C'est celui de la grâce. Il nous reste de surcroît le moyen de considérer comment la grâce a opéré, de quels instruments elle s'est servie pour préparer l'âme, répandre la lumière et la fortifier.

Ces ombres que nous venons de dire et ces clartés, le comte Henri Carton de Wiart les a très habilement portées dans le beau livre qu'il vient de consacrer à son ami de jeunesse, le R.P. dom Bruno Destrée, — dans le monde Olivier-Georges Destrée.

Si peu romancée que soit, Dieu merci!, cette biographie, on la lit avec l'intérêt et, si le mot n'était équivoque, nous dirions : avec le plaisir, que l'on trouve aux histoires romanesques. C'est sans doute qu'il y a dans la vie de dom Bruno Destrée une rare aventure. C'est ainsi que le comte Carton de Wiart a rapporté à la fois en témoin et en historien, mêlant le charme d'une autobiographie discrète où frémissent encore les ardeurs de sa jeunesse intellectuelle, à de larges points de vue sur les problèmes et les états d'âme de la Belgique dans les dernières années du

siècle passé. Il dit les ambitions, les rêves et quelques-unes des passions des jeunes hommes de sa génération ; il dit la couleur de leur esthétique et les partis pris, que nous ne regretterons point, de la politique du temps.

Mais c'est la figure centrale de cette sorte de fresque, le grave visage doux et attentif de celui qui sera bientôt dom Bruno, qui retiendra ici notre attention.

Il est venu de son pays de Charleroi, rejoindre son frère Jules à l'Université de Bruxelles. D'un foyer familial où règne le positivisme, il passe au foyer universitaire de l'irreligion militante. Certes, il y rencontre quelques âmes assez fermes et assez privilégiées pour garder dans ce milieu hostile leur foi chrétienne, et peut-être faudrait-il rechercher dans quelle mesure une amitié comme celle du comte Carton de Wiart a pu préparer, chez Olivier-Georges Destrée, le travail de Dieu, les obscurs cheminements de la grâce.

Mais ce qui frappe tout de suite ceux qui approchent le jeune homme, c'est ce que nous nous permettrons d'appeler les premiers signes de sa prédestination. Nous les trouvons dans son culte — le mot ne semble pas trop fort — de la beauté et dans son éloignement des passions politiques. Ne séparons point ces deux dispositions. Elles se complètent et même se fortifient mutuellement. Le goût d'admirer quand il passe ainsi celui d'avoir raison, prépare excellemment l'homme qui le ressent et l'entretient, à sortir de soi, à s'oublier et, s'il le faut, à renoncer très délibérément à lui-même.

La politique, nous dit M. Carton de Wiart, le laissait étonnamment indifférent. Et il ajoute pour justifier l'étonnement : « Dieu sait cependant si, en ces années 1887 et 1888, la jeunesse estudiantine participait à toutes les passions et à toutes les agitations du Forum! » Olivier-Georges n'est d'aucun parti. Sans oser recommander une pareille abstention, on peut très bien reconnaître qu'elle prédispose à n'avoir que peu de partis pris.

Mais il ne se détourne ainsi de la politique que pour se vouer aux belles choses. Ces beautés qui enchantent le jeune homme, c'est, nous paraît-il, le symbolisme qui les a mises à la mode. Le naturalisme avait dégoûté du réalisme lui-même. On était en quête d'un art plus secret, plus profond, soucieux d'atteindre et d'exprimer l'âme cachée, le souffle mystérieux qui anime l'univers et ce je ne sais quoi d'ineffable que nous portons en nous. Pour communiquer avec le mystère retrouvé, pour rendre sensible le monde indicible, on demandera le secours des flottants légers du Nord, des vieux rêves de l'Inde et plus prochains, partant plus exemplaires, des poètes anglais. A côté de celui-ci, des peintres nourris de littérature et nous pouvons bien l'avouer aujourd'hui, un peu gâtés aussi par elle, des peintres qui prennent le nom de préraphaélites tentent de donner forme à cette rêverie et à cet idéal.

Telle fut, en gros, la génération littéraire à laquelle appartenait Olivier-Georges Destrée. Ce n'est pas le moment de redire tout ce qui lui a manqué, non plus que ses échecs. Mais entre les services rendus par l'école symboliste, il faut retenir, ici surtout, celui d'avoir rappelé l'attention sur les choses de l'âme et d'avoir restauré quelques valeurs spirituelles.

C'est bien le symbolisme en tout cas, c'est bien la curiosité de son voisin le préraphaélisme qui emmène en Angleterre Olivier-Georges Destrée. Il y va visiter quelques-unes de ses plus ferventes admirations et comme il est chez Burne-Jones et qu'il raconte au peintre dans quel dénuement vient de mourir à Paris le fier Barbey d'Aureville, ce qui le scandalise, il n'est pas peu surpris d'entendre cette simple réplique : « Que c'est beau! »

Que j'aime, que j'admire ce coup de pouce de la grâce! C'est ainsi qu'elle opère presque toujours et c'est bien pourquoi sans doute les âmes inattentives, les vierges folles ne la reconnaissent

point. « Ce bref éloge de la pauvreté, nous dit M. Carton de Wiart, fit une profonde impression sur le jeune esthète que ses goûts raffinés portaient alors plutôt vers les somptuosités du luxe que vers la sainte pauvreté. »

Autre coup de pouce, au cours de la même conversation. « Parlez-moi du Père Damien, dit Burne-Jones à son visiteur, puisqu'il est de vos compatriotes... Mais Olivier-Georges interrogeait vainement sa mémoire. « Dès son retour à Bruxelles, un des premiers soins du jeune voyageur fut d'acheter la vie de ce martyr de la charité. »

Il poursuivra ses travaux littéraires, il continuera de voyager, mais en lui la curiosité, la sainte inquiétude, obscurément, simplement, fera son œuvre. Point de nuit de Jouffray, point d'angoisse pascalienne. Calmement, il avoue un jour à un ami qui ne s'attendait pas du tout à un pareil aveu : « Je prie la Sainte Vierge plus souvent que tu ne le crois ». Sans éclat, sans confiance, cette âme si naturellement chrétienne avait accepté le catholicisme.

Ce n'est pas notre dessein de résumer le livre du comte Carton de Wiart. Il faut le lire. Il en est peu de plus discrètement édifiant et de plus chargé de leçons. On y verra la suite de cette belle aventure ; comment ce raffiné, cet esthète a complété sa formation religieuse dans la société des confrères de Saint Vincent de Paul, auprès des pauvres à secourir et des petits enfants qu'il ne dédaigne pas de catéchiser.

Simplicité, charité, douce et sainte humilité qui montrent le chemin du bonheur, c'est vous, Vierges sages et si gracieusement voilées, qui avez pris la main fine de ce jeune homme et l'avez conduit un jour, le plus beau sans doute de sa vie, au seuil d'une grande maison bénédictine pour y réaliser le rêve de son esthète symboliste, plus profondément, plus véritablement qu'il ne l'avait sans doute jamais espéré. Car toute conception de l'art implique une conception correspondante de la vie et il n'est point d'artiste digne de ce nom qui n'ambitionne de créer l'unité en lui en se soumettant à ses plus hautes pensées, en faisant de son action la sœur fidèle de son rêve. Mais au bout de cette ambition, que de décourageants avortements et que d'échecs ! N'en demandons pas les témoignages aux romantiques. Tout près de nous, les récents souvenirs de M^{me} Georgette Leblanc nous en apprennent assez sur les discordances, sur les conflits de la vie de l'artiste et de son art.

Le spectacle n'en est que plus beau, dans sa singularité, que celui qu'Olivier-Georges Destrée, sous le froc de Dom Bruno, nous a offert et dont la piété du comte Carton de Wiart a fait un souvenir qui durera.

JEAN VALSCHAERTS.

Parmi eux...

« Jean de Vincennes a l'honneur de vous faire part de la sortie de presse de son troisième ouvrage, qui a reçu pour titre *Parmi eux...* Le père et l'enfant se portent bien. »

Après tout, je me demande pourquoi les auteurs n'annonceraient pas de cette manière la naissance de leurs œuvres, fruits d'une patiente gestation, et dont l'apparition sous la forme concrète du livre doit, je suppose, leur procurer toutes les joies de la délivrance.

Je me figure fort bien Jean de Vincennes envoyant semblable faire-part, dans la petite enveloppe du format habituel pour ce

genre d'annonces, aux amis — et aux admiratrices — qui attendent toujours, avec curiosité et impatience, la venue au monde du suivant de ses derniers-nés.

Voici qu'en quatre ans, il en aligne trois, tous bien venus, sans que leur père donne encore le moindre signe de défaillance. Il semble, au contraire, en meilleure forme que jamais pour se classer dans la vénérable confrérie des familles nombreuses, en nous donnant bientôt son quatrième rejeton.

Jean de Vincennes...

Vous vous souvenez comment, il y a trois ans et demi, nous nous sommes efforcés de nous représenter ses traits, par les rares confidences échappées sur lui-même dans son premier livre. Vous vous rappelez certainement que nous l'avons trouvé photogénique et de haute taille, solidement charpenté et rudement costaud, doué par surcroît d'une forte g...voix. Cela, pour le physique. Au moral, bon diable, type sérieux et sachant lire.

Vous n'avez pas oublié non plus la déception que vous causa, sur ce point, son second livre, où il demeura délibérément muet sur sa personne.

Maintenant, votre premier souci est de savoir si, par une révélation un peu plus généreuse de lui-même, il va vous permettre enfin de le découvrir complètement.

Hélas, faites-en votre deuil, non et non. Tout au plus apprenons-nous que depuis trois ans il doit avoir encore grandi et fortifié. Lisez plutôt :

« ... Je viens d'entrer dans un autre bistro. Les habitués regardent le nouvel arrivant, sans rien dire. Une femme me dévisage avec un sourire et me lance :

» — Comme t'es grand !

» Puis, sans aucune intention de plaisanterie, avec ce sens du concret qui caractérise les milieux populaires, elle ajoute, découvrant la seule chose qui me soit difficile à trouver en raison de ma taille :

» — Tu dois avoir de la peine à trouver un lit.

» En effet, si je puis aisément trouver des vêtements, des chaussures, un chapeau dans lesquels je peux pénétrer sans trop de peine, le lit constitue une difficulté presque insurmontable. Malgré mes efforts d'adaptation, en chien de fusil, en serpent, comme je puis, je suis obligé, à chaque réveil, de constater la regrettable obstination avec laquelle mes pieds passent entre les barreaux... »

S'il n'y avait fait allusion lui-même, je n'aurais jamais osé en parler. Mais les pieds de Jean de Vincennes méritent un coup de chapeau.

Lisez encore :

Ayant terminé son ouvrage sur le toit d'une usine, il s'adjuge quelques minutes de repos ; assis dans la gouttière, il griffonne des notes, tandis que ses membres inférieurs dépassent le bord de la corniche. Un de ses camarades s'en aperçoit et vient l'en prévenir :

« — Faut faire attention. On voit tes pieds d'en bas. Pour moi, c'est égal. Tu peux dormir quinze jours si tu veux. Mais si le gérant te voit, il te fichera à la porte »

» Hélas, j'avais complètement oublié mes pieds et leurs monumentales chaussures. Tandis que mon corps était caché par la gouttière, mes pieds évidemment dépassaient le zinc et se dressaient comme deux tours de cathédrale. »

Vous avez vu ? Deux tours de cathédrale !

Il a donc incontestablement grandi encore, depuis notre dernière rencontre

Et fortifié.

Le voici chargé d'aléser un pignon, c'est-à-dire (il explique pour les lecteurs non avertis) : « d'élargir de quelques millimètres le trou dans lequel doit se loger l'axe ».

Il fixe son pignon dans l'étau, installe la mèche, la surmonte du « tourne à gauche » et, conformément aux instructions reçues, tourne.

« Efforts constants; la mèche s'enfoncé lentement. Cela va bien. Après un certain temps, je constate que la résistance augmente. Puisque la consigne est de tourner, je tourne avec persévérance, jusqu'au moment où tout à coup le contremaître et mon ouvrier arrivent ensemble devant l'établi :

» — Arrête, arrête!

» Obéissant, je m'immobilise pendant que les deux hommes s'inclinent, regardant avec curiosité le résultat de mon travail. Je ne suis pas tranquille; ils ont l'air trop étonnés. Mais alors, l'un d'eux se redresse en souriant, avec visible admiration dans le regard.

» — Tu es un type épataant, tu ne connais pas ta force.

» Il aurait pu me dire la même chose en parlant de mon métier. Car, avec application, j'alsais d'un effort, sans m'en douter, le pignon de fonte, l'étau et l'établi.»

S'il en avait été plus près, il aurait du même coup alésé le mur de l'usine, comme je le connais.

Grandi, fortifié.

Mais ce qui a augmenté aussi, si possible, c'est l'immense commiseration de son cœur pour tous ceux dont, sur un nouveau théâtre, il a partagé les travaux et compris les âmes.

Et c'est de cela — de cela seulement — que j'eusse dû vous entretenir.

* * *

Parmi eux... (1) consigne les données et les conclusions d'une enquête faite par l'auteur dans les milieux ouvriers de Roubaix-Tourcoing. Filatures et tissages. Hérissément de cheminées, hurlement de sirènes, étirage de fumées lourdes par-dessus un grouillement humain dans une excroissance du département du Nord, face à la frontière belge, à mi-chemin entre Tournai et Lille.

Parmi eux... forme un dyptique, de dimensions très inégales : un récit de 188 pages, alerte, varié, tour à tour amusant, ému, ou navrant par tout ce qu'il révèle ou fait entrevoir d'indigence matérielle et morale; et d'autre part, une trentaine de pages émaillées de considérations d'où se dégage la morale de cette minutieuse enquête.

Les lecteurs de la *Revue catholique* eurent la bonne fortune de se voir réserver la primeur de ces conclusions (*Revue* du 3 avril 1931). Sans négliger celles-ci, c'est de la première partie de l'ouvrage que je voudrais plus spécialement parler.

Jean de Vincennes débarque donc à Roubaix-Tourcoing; car ces deux villes en font pratiquement une, « masse confuse que dominent les clochers d'églises et les cheminées d'usines » Son premier regard le met en contact avec les gens et les choses qui font la visible vie de ces centres industriels : des trams sombres et des autos-cars, des chanteurs de rue, une musique criarde entrecoupée des hululements de sirènes, le dégoisement des fabriques déversant en éventail leur flot humain dans la nuit.

Cadre et atmosphère, sans couleur encore ni relief. Pour dégager l'individu de la masse, l'expérience d'un premier laboratoire — le bistro. Avant tout, des estomacs avides mais faciles, autour des vapeurs d'un immense plat de pommes de terre. Puis, petit à petit, au moment de la bière, de la « goutte », de la pipe et de la cigarette, déliement des langues, et parfois — parfois — épanchement d'un cœur. Car il y a de braves et de saines raisons à côté de certains regards inquiétants et de démarches canailles. Et quelles révélations aussi lors des retours vers la périphérie rurale, dans les cabots et la promiscuité des trains de banlieue où se mêlent tous les âges des deux sexes...

(1) Un vol. de 222 pp. Beauchesne, Paris, 1931.

L'expérience de Jean de Vincennes ne tarde pas à devenir plus directe, et à se spécialiser. L'ex-machiniste du Châtelet s'embauche comme homme de peine, à 2 fr. 98 l'heure, avec 50 heures de de travail par semaine. Le voici en coude-à-coude immédiat et continu avec la collectivité travailleuse; dans la ruche affairée, appelé par ses fonctions à les remplir toutes aux degrés les plus humbles, il passe des cartes à l'atelier de réparations, s'envoie dans le gosier un fade « coco »; se fait ramasser par un gérant, grimpe sur le toit pour y renouveler des conduites, discute et interroge, retourne à la forge, perd un marteau après avoir cassé une lime, empile ainsi un jour sur l'autre et se retrouve au samedi pour apprendre que l'intelligence de son travail l'a promu au rang de manoeuvre qualifié, au salaire de 3 fr. 10 à l'heure. Croisons-le.

Expériences renouvelées dans les « teintures et apprêts », annexe obligée du textile, où moyennant 2 fr. 94 l'heure notre ami s'emploie à épingler bout à bout des pièces d'étoffe destinées à passer au four pour y prendre couleur et éclat. C'est là qu'il rencontre Sidi — lisez donc le chapitre de « Mon Sidi », — Algérien misérable échoué comme tant d'autres entre des murs sans gaieté, alors que chante éternellement au fond de lui-même la nostalgie des soleils africains. Eh! qui donc ne rêve jamais de plus de soleil qu'il n'en a?

Après l'usine, les lieux de délassément. Un chapitre s'intitule : « Plaisirs et joies », « Plaisirs » seuls ne seraient-ils pas plus exacts? Car la joie, très loin du plaisir, est la dernière étape avant d'arriver au bonheur. Et vraiment, les pistes de danse, les buffets, les oranges et les œufs durs, l'obscurité propice du cinéma, tout cela est insuffisant pour mener fût-ce au seuil de la joie. — « Plaisirs », plaisirs seulement eût suffi à annoncer et à résumer ce chapitre. C'est à dire griserie, lourdeur de tête et souillure de cœur. C'est aussi votre avis, n'est-ce pas, Jean de Vincennes?

Et à Mouscron, et à Menin, « relents de musique, hoquets de rire, cris de femmes ».

Qu'est donc le sens de cette vie — si c'est là vivre! — au regard de cette vie du soir qui, de la plaine, monte dans le brouillard et enrobe comme d'un encens les clochers d'église, « guides des yeux vers les étoiles »...

* * *

Nous voici au terme du récit de l'enquête, sans être encore aux conclusions. C'est qu'un chapitre devait s'intercaler, ici, pour signaler l'œuvre du Consortium de l'industrie textile, organisme de liaison entre patrons et ouvriers, créé et maintenu à l'initiative et grâce à la persévérance d'un ancien ouvrier tisserand autour de qui se cristallise aujourd'hui la solution de la question sociale à Roubaix-Tourcoing : M. Ley.

Primes de naissance, allocations familiales, allocations-maladie, subsides à des associations d'éducation, d'instruction ou de délassément, telles sont les principales activités du consortium, qui y consacra 36 millions en 1929. Son influence s'est de plus fait sentir de la manière la plus efficace pour prévenir les grèves et conflits. Alors qu'il y eut à Roubaix-Tourcoing 2.800 conflits ou différends pour 347 usines du 1 juin 1919 au 31 décembre 1920, il n'y en eut plus que sept du 1^{er} janvier 1921 au 28 avril 1927.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les collaborateurs de M. Ley sont peu nombreux et, pour la plupart, anciens ouvriers. L'œuvre déjà accomplie est vaste et salutaire; il est permis de se demander si elle est complète et si, dans le domaine moral, le résultat est proportionné à l'effort. C'est la question que se pose Jean de Vincennes, en soulignant que la masse ouvrière est instinctivement méfiante, soupçonne presque toujours un mobile d'intérêt dans les gestes les plus spontanément généreux des patrons, et aspire de plus en plus à constituer une élite de son rang et de son

sang. Problème complexe à résoudre en vue d'aboutir à une collaboration indispensable.

* * *

Ces deux cents pages ne visent qu'à grouper quelques faits et quelques impressions, choisis parmi des dizaines d'autres qui marquèrent une enquête de plusieurs semaines. Si bien que les conclusions de Jean de Vincennes ne peuvent se lire seulement en fonction de ce qui figure sur le premier panneau du dyptique, mais doivent s'entendre comme l'aboutissement de son expérience intégrale.

Elles prennent dès lors leur vraie signification et toute leur ampleur, et renforcent en les confirmant celles des *Pauvres Vies* et du *Bon Dieu dans le Bled*.

La masse ouvrière, ses intérêts, sa volonté, sont un fait et une force; avec plus d'acuité et de gravité que jamais se pose la question éternelle, la question sociale. Ce d'autant plus que dans les conjonctures politiques de l'heure, dans le cadre géométrique du S. U., l'élément ouvrier se groupe, et est presque forcé de se grouper, autour de chefs qui ne devraient entretenir sa confiance qu'en le servant, mais dont un trop grand nombre le flattent dangereusement en développant un esprit de classe funeste à la paix civile.

Tout cela se poursuit dans la courbe d'un développement social normalement et irrésistiblement progressif, et qu'on ne peut songer à entraver.

Pas de frein. Mais pas non plus d'accélérateur brutal. Entre les deux, une direction prudente.

Il faut, en d'autres termes, des principes pour orienter l'expansion d'une énergie; une inspiration spirituelle aux activités matérielles. Un idéal au milieu des appétits.

Par là le problème social qui est un problème de subsistance, se révélera du même coup un problème moral, dont les termes ne sont pas propres à la seule classe laborieuse, mais s'imposent sous un aspect impérieux et spécial à la classe possédante. Révélation d'une solidarité humaine qui constitue l'homme débiteur de tous les hommes, et comptable vis-à-vis d'eux tous de son exemple comme de son travail.

Qui ne voit dès lors que pour assurer cet échange et cette pénétration fécondes, il faut se comprendre et pour cela se connaître. De nos jours l'ignorance ou la méconnaissance réciproques des « bourgeois » et des ouvriers est un fait tragique. Il faut et l'on peut remédier à ce cloisonnement.

Car il y a, de l'un et de l'autre côté, d'énormes possibilités de compréhension; il existe un terrain propice à la germination des semences nécessaires. Le peuple est rude souvent, et grossier; mauvais même parfois, par ignorance ou par égarement. Mais dans combien de ses éléments ne découvre-t-on pas des splendeurs de délicatesse, de cœur et de bonne volonté, de dignité et de respect de soi!

C'est par le meilleur d'elles-mêmes que les classes peuvent se rejoindre et se reconnaître, pour collaborer dans un même idéal de véritable fraternité humaine, parce qu'elle est d'inspiration divine.

Confiance et courage, conclut Jean de Vincennes.

CH. DU BUS DE WARNAPPE.

Le cinquantenaire des Congrès Eucharistiques Internationaux

Le Congrès eucharistique national de France, qui vient de dérouler ses splendeurs à Lille, a marqué la célébration d'un anniversaire auquel la chrétienté tout entière, et moins encore les catholiques belges, ne peuvent rester indifférents : le cinquantenaire des Congrès eucharistiques internationaux.

D'aucuns regretteront peut-être que la cadence biennale de ces Congrès ait empêché de joindre à l'un d'eux les fêtes du jubilé d'une institution qui a si puissamment contribué à donner au catholicisme actuel sa physionomie publique. L'année 1931 tombe entre deux Congrès : celui de Carthage et celui de Dublin. Il n'était pas possible de rompre le rythme établi, à la seule fin de rappeler la fondation de l'œuvre. Quelle heureuse idée, en revanche, que celle de convoquer les catholiques de France en cette cité de Lille qui eut l'honneur de former le premier maillon d'une chaîne toujours plus illustre! Il revenait à la France de présider à cette commémoration et d'en retirer un honneur particulier, parce que c'est d'elle que les Congrès sont émanés. C'est du cœur de quelques-uns de ses enfants qu'est sortie d'idée de ces manifestations mondiales; c'est l'initiative de ses hommes d'œuvre qui sut accomplir le geste, le premier geste devant lequel d'autres nations avaient reculé. En se réunissant à Lille, le 5 juillet, les membres du Comité permanent des Congrès eucharistiques éprouvaient le sentiment très net de ne pas participer seulement à la joie de l'Eglise universelle, mais de rendre aux catholiques de France, à leur piété, à leur intuition créatrice, un hommage de reconnaissance pour le service insigne qu'ils ont ainsi rendu au catholicisme.

Les plus grandes choses ont souvent de très modestes origines. Lorsque, vers le milieu du XIX^e siècle, une jeune fille de Tours, après avoir frappé à maintes portes, se voyait refuser de toutes parts l'accès à la vie religieuse, qui eût pu se doter de l'énergie de cette inconnue, de cette dédaignée, de cette rabrouée susciterait un jour une œuvre dont l'Eglise pourrait se glorifier dans le monde entier? M^{lle} Marie Tamisier avait grandi avec la vocation expresse, peut-on dire, de servir l'Eucharistie. C'est dans l'humilité de l'adoration et dans l'obscurité du cloître, ainsi qu'il était naturel, qu'elle crut longtemps trouver sa voie. A chaque pas, cependant, cette voie se fermait devant elle. Elle entre d'abord dans un orphelinat, mais la mort de la supérieure laisse cette œuvre désespérée, et la jeune novice ne peut arriver à la profession. Au Sacré-Cœur, où elle se présente ensuite, la Mère Barat lui déclare incontinent : « Mon enfant, vous vous trompez de route... ». Ce fut un postulat de vingt-quatre heures. La jeune fille ne se décourage pas. Après deux ans, elle se joint au P. Eymard, le fondateur des Prêtres du Saint-Sacrement, qui désire créer également une société de religieuses adoratrices. M^{lle} Tamisier reste deux ans sous sa direction, mais le malheur s'acharne : à son tour, l'œuvre du P. Eymard s'écroule. Nous sommes en 1867. « Adoratrice du Saint-Sacrement à la vie et à la mort », comme le P. Eymard l'avait appelée en lui donnant son congé, Marie Tamisier va chercher à travers le monde de quoi satisfaire sa résolution et calmer son tourment. Elle a trente-trois ans et sa belle énergie a atteint sa maturité. M^{lle} Tamisier va à Rome, elle rencontre en Suisse Mgr Mermillod, elle se met à Lyon sous la direction de l'apôtre des vauriens et des loqueteux, et le P. Chevrier lui annonce : « Votre vocation est de courir les chemins. Vous n'êtes qu'une mendicante, la mendicante du Très-Saint-Sacrement ». Après des tentatives de fondation religieuse, qui n'aboutissent pas plus que les autres, la petite obstinée finit par en prendre son parti. La Providence lui a trop clairement, de ce côté, signifié un refus. Son apostolat prendra d'autres formes. Il saura créer des formes nouvelles.

Ce sont les pèlerinages eucharistiques organisés en France après 1870 qui éveillèrent chez M^{lle} Tamisier la grande idée. Le 29 juin 1873, à Paray-le-Monial, soixante députés français, qui en représentaient deux cents, consacraient la France au Sacré-Cœur. « J'en eus comme la vision, dira plus tard la fondatrice des Congrès : Dieu m'appela à me vouer au salut social par l'Eucharistie. » Or, l'œuvre des pèlerinages s'affermi et prend un caractère

permanent. M^{lle} Tamisier saute sur l'occasion : elle parle au P. Chevrier de promouvoir des pèlerinages au Saint-Sacrement dans les sanctuaires glorifiés par des miracles eucharistiques. Là-dessus, elle consulte évêques, prélats et saints personnages. C'est de Mgr de Ségur qu'elle reçoit l'assistance la plus décisive. Elle se ligue avec des rédacteurs de revues. Tout un mouvement s'ébranle qui prend son point de départ en Avignon. M^{lle} Tamisier, désormais largement et hautement appuyée, plaide partout la cause des gloires eucharistiques. Elle est éprise de grandeur et n'aura de cesse que le jour où ces manifestations auront brisé le cadre d'une nation pour prendre, franchement, une ampleur mondiale.

* * *

Il s'en fallut de peu que la Belgique n'ouvrit la série des Congrès eucharistiques internationaux. M^{lle} Tamisier avait rencontré à Paris deux religieux belges qui lui avaient rappelé que la Fête-Dieu était sortie de Liège. Elle entrevoit aussitôt la possibilité d'une exaltation eucharistique qui renouerait la tradition au berceau même de celle-ci ; elle se dispose à un voyage en Belgique. Mgr de Ségur, son protecteur, lui remet une lettre pour le cardinal Dechamps, ainsi qu'une supplique au Saint-Père, proposant l'organisation d'un Congrès en Belgique, si l'Épiscopat de ce pays y donne son assentiment. A Malines, l'accueil est empressé ; peu après, le Cardinal rapporte de Rome l'approbation du Saint-Père ; hélas ! la Belgique est à ce moment livrée aux affres de la lutte scolaire. Elle ne présente pas l'atmosphère de paix nécessaire à la glorification dont on rêve. L'archevêque de Malines renonce à réaliser un projet qui, pourtant, lui est devenu cher. Et l'honneur du Congrès international échappe à la Belgique.

La France va le reprendre aussitôt, et cela, grâce encore à l'esprit d'entreprise des laïcs. Il est curieux de constater, disons-le ici, le rôle très considérable que les laïcs ont joué dans la fondation d'une œuvre qui, par sa nature, semblait plutôt réservée à l'initiative du clergé. M^{lle} Tamisier en conçoit l'idée et s'en fait l'annonciatrice auprès des personnages ecclésiastiques ; c'est M. de Pélerin, un magistrat d'Avignon démissionnaire pour n'avoir pas à appliquer les décrets contre les ordres religieux, qui remettra à M^{lle} Tamisier le premier projet précis de réalisation à confier au cardinal Dechamps ; c'est Philibert Vrau, l'apôtre du Nord, qui assurera cette réalisation même, et il le fera à la suggestion de deux autres laïcs, MM. de Benque et le comte de Nicolay. La proportion d'activité des laïcs à l'origine des Congrès eucharistiques est frappante. Elle correspond à l'esprit du temps et à l'évolution qui bientôt mènera les fidèles de la Table Sainte à l'apostolat religieux par l'action catholique. Peut-être cette collaboration contribuera-t-elle aussi au rayonnement social des Congrès et à l'influence qu'ils exercèrent sur l'activité publique des catholiques en divers pays. Les laïcs resteront d'ailleurs étroitement associés à la direction des Congrès eucharistiques, et le Comité international permanent en comprendra toujours un bon nombre.

* * *

Ce n'est pas le lieu de retracer l'histoire complète des Congrès eucharistiques. Qu'il nous suffise d'indiquer ici les grandes étapes par lesquelles cette institution arriva au déploiement de magnificence que nous admirons aujourd'hui.

Pendant une première période, la France et la Belgique se partagent presque exclusivement le soin de convoquer ces assises. Liège, le premier siège prévu par la fondatrice, arrive troisième, en 1883, après Lille (1881) et Avignon (1882). L'intervention de Mgr Mermillod à la tête de l'œuvre des Congrès élargit, il est vrai, dès 1885, par le Congrès de Fribourg, le cadre international conféré aux Congrès dès la première expérience. On revient en 1886 à Toulouse et en 1888 à Paris. Anvers offre à la Belgique, en 1890, son deuxième Congrès. Une autre poussée vers l'extérieur, plus hardie que la première, se produit en 1893, avec le Congrès de Jérusalem. Date à retenir, que celle-là. Nombreux furent les obstacles à franchir pour réaliser aux Lieux-Saints cette solennelle affirmation du catholicisme ; des intrigues diplomatiques se concertèrent, tant à Rome qu'à Constantinople, pour l'empêcher. Mais la ténacité de Léon XIII en vint à bout ; un pèlerinage français de 760 membres, des délégations de toutes les missions catholiques du Levant assurèrent les contingents nécessaires ; la présence du cardinal Langénieux comme légat du Pape, la participation officielle

du consul de France indiquèrent à la fois la haute importance attachée par le Saint-Siège à cette manifestation et le rôle historique de la France dans la protection des Lieux-Saints.

Puis reprend, pendant dix ans, l'alternance franco-belge. Reims (1894), Paray-le-Monial (1897) et Bruxelles (1898) ; Lourdes (1899), Angers (1901) et Namur (1902) ; enfin Angoulême en 1904. C'est en 1905, au moment où le saint Pape de l'Eucharistie, Pie X, convoque le Congrès de Rome, que se lève pour l'œuvre de M^{lle} Tamisier le signe de l'expansion mondiale. Les Congrès vont se faire désormais plus largement itinérants. Le bâton du pèlerin ne connaîtra plus de frontières. En 1906, sans doute, avec le Congrès de Tournai, on semble revenir à l'ancienne manière et rentrer sur le terrain des premières origines. Le sort en est cependant jeté. Les Congrès iront désormais de hardiesse en audace. Rien ne les effrayera : ni les conflits internationaux latents, comme en témoigne en 1907 le Congrès de Metz, où la France et l'Allemagne catholiques surent fraterniser sous les auspices de l'Eucharistie ; ni le contact des majorités protestantes, comme on le vit bien à Londres en 1908. Une ère de splendeur et de conquête s'est ouverte : Cologne, en 1909, donne le spectacle du premier congrès à prépondérance vraiment allemande. En 1910, on franchit l'océan, et, le Canada, à Montréal, tient à l'honneur d'héberger le premier congrès qui aborde en terre d'Amérique. Dans ce merveilleux panachage, vient le tour des grandes capitales catholiques : Madrid en 1911, Vienne en 1912 déploient au service de Jésus-Hostie la splendeur royale et impériale des anciennes monarchies. Malte, en 1913, paraît correspondre à un besoin de recueillement ; c'est cependant un point nouveau dans le glorieux itinéraire, et si l'on revient à Lourdes en 1914, c'est moins dans une ville française qu'au foyer vraiment universel de la piété mariale.

Pour arrêter pareil essor, il fallut la grande guerre. Pour le susciter à nouveau, il fallait le prestige du siège de Pierre et l'autorité de la voix qui n'avait cessé, à travers la tourmente, de proclamer la paix. Avec le Congrès de Rome en 1922, nous entrons dans la troisième période de l'histoire des Congrès. Elle se caractérise par une fréquence moindre que celle qui marqua la période précédente. De 1904 à 1914, chaque année avait eu son Congrès ; depuis 1922, en vertu d'une règle établie, la cadence est biennale. Et les Congrès reprennent leur inlassable pérégrination : Amsterdam, en 1924, les remet une nouvelle fois en face du protestantisme ; Chicago (1926) bat pour longtemps sans doute, avec ses 300,000 congressistes, tous les records d'affluence ; en 1928, Sydney bat à son tour les records de distance. Et voilà que, dans ce pèlerinage, tous les continents ont été visités, sauf la vieille Afrique. Le Congrès de Carthage, en 1930, cette audacieuse évocation d'histoire, complète le périple mondial et ajoute à l'opulente variété des Congrès une note d'originalité nouvelle, en affirmant le catholicisme devant l'islam. La série n'est pas close, loin de là, chaque fois qu'il s'agit de se prononcer sur une proposition à faire au Saint-Père, le Comité permanent a le choix entre plusieurs pays qui se disputent l'honneur de prendre rang dans la glorieuse procession. Par équité, et aussi par esprit de fraternité universelle, une règle de préférence est actuellement fixée en faveur des pays qui n'ont point encore été le siège d'un congrès. C'est ainsi que Dublin verra le prochain Congrès et que le suivant se passera dans l'Amérique du Sud. Tour à tour, chaque nation, la plus jeune à l'égal de la plus ancienne, aura ainsi la gloire d'être pour quelques jours le centre eucharistique du monde.

* * *

Les Congrès eucharistiques internationaux ne sont pas seulement un fruit de merveilleuse spontanéité spirituelle à travers l'Église. Leur succès grandissant tient pour une large part au fait que le Saint-Siège les a largement patronnés. Dès le début, Léon XII encourageait les tentatives de Mgr de Ségur. Les Papes n'ont cessé de s'intéresser aux Congrès comme à des événements de capitale importance pour la vie de l'Église. Pour la première fois, à Jérusalem le Saint-Père préside l'assemblée par l'entremise d'un légat. Depuis lors, il ne cessera de le faire et les Congrès en acquerront devant les gouvernements et les peuples, un prestige sans égal.

Mais si le patronage pontifical confère aux Congrès eucharistiques un exceptionnel relief, ils sont aussi le produit d'une tradition organique, constituée un peu à la fois, et dont le Comité permanent est le fidèle gardien. C'est ce Comité qui a mis en œuvre le désir des papes de promouvoir à travers le monde cette sor-

d'adoration perpétuelle et grandiose de l'Eucharistie. Composé des principaux organisateurs de chaque congrès et d'un certain nombre d'autres personnalités, le Comité, en se cooptant lui-même, veille toujours davantage à s'assurer une physionomie non seulement internationale, mais universelle; rares sont maintenant les nations, même d'évangélisation récente, qui n'y ont un représentant. C'est lui qui personnifie les Congrès comme une institution permanente dans l'Eglise; grâce à lui, l'œuvre des Congrès connaît de moins en moins l'obstacle des frontières, des races et des océans.

Mais si le Comité rétabli manifeste pareil esprit, s'il est le rouage vraiment « catholique » que l'on attend à la tête de semblable institution, il le doit spécialement à ses présidents. Certes, l'œuvre fut à cet égard éprouvée dans ses débuts d'une façon bien cruelle. Mgr de Ségur, qui l'avait prise en mains, ne put même voir le Congrès de Lille; ses successeurs : Mgr de la Bouillerie et Mgr Duquesnay, disparurent aussi prématurément. En trois ans, le Comité permanent perdit ses trois premiers présidents. La tâche fut reprise pour huit années par le grand évêque de Genève et Lausanne, Mgr Mermillod; à sa mort, en 1892, on se tourna vers Mgr Doutreloux, et l'évêque de Liège organisa les Congrès de Jérusalem, de Reims, de Paray-le-Monial, de Bruxelles, de Lourdes. C'est à sa mort, à la veille du Congrès d'Angers (1901) que fut élevé à la tête du Comité permanent le président providentiel qui le dirige aujourd'hui encore. Il est bien superflu d'insister ici. Chacun sait quel apôtre de l'Eucharistie est S. Exc. Mgr Heylen et comment ce saint prélat veille à la gloire de Jésus-Hostie dans la plus petite paroisse de son diocèse aussi bien que dans les manifestations mondiales. A ce zèle sans défaillance, l'évêque de Namur joignait, dès le début, une compétence toute particulière pour une action internationale de grande envergure. Poussant l'esprit d'entreprise et le sens des responsabilités jusqu'à préparer chaque Congrès sur place, à la suite de lointains voyages, le président du Comité permanent s'est révélé, dans l'œuvre des Congrès, à la fois comme un pionnier et comme un mainteneur. C'est à lui que l'on doit surtout d'avoir préservé les Congrès, dans leur développement universel, de toute espèce de déviation. Autant il sait encourager l'initiative, sous quelque latitude et en quelque idiome qu'elle s'affirme, autant il s'entend à la contenir dans les limites qui doivent garantir aux Congrès la pureté de leur sens spirituel, les mettre à l'abri de l'emprise souvent inconsciente des tendances nationalistes, leur assurer même cette sorte d'uniformité de programme qui fait que chaque Congrès, malgré le déplacement, continue réellement le Congrès précédent. La maîtrise de toutes les langues usuelles, qui distingue Mgr Heylen, achève de faire de lui le président-type des Congrès eucharistiques, le modèle qui s'impose pour jamais. La présidence de Mgr Heylen correspond

de façon adéquate et plénière à la phase d'expansion universelle des Congrès.

* * *

Telles sont les choses que l'on remémorait hier à Lille, avec la parfaite confiance de voir l'avenir confirmer ce magnifique passé. Les Congrès eucharistiques internationaux sont riches de sens. A leur valeur propre et à leur but tout à fait essentiel, qui est d'adorer la Sainte-Hostie avec splendeur et de propager la doctrine eucharistique, il s'est ajouté une mission spéciale : celle d'exalter, à la face du monde incroyant, l'Eglise elle-même dans ses notes vitales. On ne peut douter, à suivre les Congrès, de ce qu'est l'Eglise. Mieux que l'action sociale, mieux que n'importe quelle forme de l'action catholique, qui toujours reste plus ou moins mêlée aux choses profanes, la célébration eucharistique affirme la réalité spirituelle de l'Eglise et sa surnaturelle fonction. Avec ces Congrès, l'Eglise se montre à tous comme la gardienne, sur terre, et la dispensatrice du Christ vivant; avec eux, elle déclare son unité sous l'obédience romaine; avec eux, elle proclame son universalité et cette assurance, pour être plus parfaite et donner toutes ses preuves, se transporte elle-même, toujours identique, de pays en pays et de continent en continent. Devant l'internationalisation croissante de la science, de l'économie, de la politique et de tous les courants sociaux, l'Eglise rappelle par ces assemblées qu'elle fut la première Internationale et qu'elle demeurera la plus sûre de toutes. Les grands Congrès eucharistiques paraissent aujourd'hui chose si naturelle que nul ne pourrait douter de la force mondiale qu'est l'Eglise et de l'extraordinaire vitalité qui l'anime. Pour les catholiques éprouvés, peut-être pareilles affirmations sont-elles superflues; leur église paroissiale vaut bien tous les Congrès et la messe devant un noyau de fidèles leur est égale à une messe chantée par cent mille hommes. Mais à l'égard des autres, de ceux qui ne savent pas ou qui savent mal, il est bon que l'Eglise se présente parfois avec un tel éclat que toute défiguration dès lors se trahisse et que le mensonge soit impossible. Ce fut le rôle des Congrès, rôle secondaire, peut-être, rôle extrêmement important néanmoins, d'être ainsi les hérauts du catholicisme moderne. Avec leur intense piété et leur souci de vérité doctrinale, avec leur magnificence et leur enthousiasme, avec leur portée mondiale, avec la communion chaque fois témoignée du Siège romain, de l'Episcopat et du peuple fidèle, les Congrès eucharistiques ne sont pas seulement une précieuse appartenance de l'Eglise : ils en donnent l'exacte figure, ils en multiplient, si j'ose dire, le portrait; rien n'est, comme eux, propre à répandre à travers le monde la vibration catholique, pure et simple.

GIOVANNI HOYOIS.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Monseigneur Van Rechem

Notre Revue se doit de saluer en S. Exc. Mgr Eugène-Victor-Marie Van Rechem, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, une des personnalités les plus marquantes dans la sphère de l'Action sociale, un grand philanthrope, dirait le monde, en langage plus chrétien : un apôtre de la charité. L'exceptionnel éclat avec lequel l'Institut des Sœurs de la Charité célébra, à la maison-mère de Gand, le 8 juillet, le cinquantième de prêtrise de son supérieur général; la part qu'y prit l'Eglise représentée par S. Exc. les évêques de Gand, Namur, Tournai, le Recteur magnifique de Louvain, Mgr Lamiroy, le délégué de S. Em. le Cardinal, Mgr Van Olmen, MMrs Beyls, Hebbelynck, de Baets, de Bock, Schyrgens; un nombreux clergé séculier et régulier; la présence d'un envoyé du ministre des Colonies; les discours et les chants, par-dessus tout l'impressionnante fonction liturgique accomplie dans la chapelle : tout cela disait éloquemment en quelle haute et universelle estime est tenu le supérieur général de l'Institut,

de quelle affectueuse reconnaissance il est entouré en retour des éclatants services qu'il a rendus.

Je voudrais dire ici en quelques mots pourquoi la Belgique a le droit d'être fière de lui et l'Eglise est heureuse de la fécondité de ses œuvres.

Né à Bevere-lez-Audenarde d'une famille de bonne bourgeoisie, formé à ce foyer chrétien et au Collège d'Ecloo où il fit ses humanités, le jeune Van Rechem n'eut qu'à suivre l'inspiration de la grâce pour se vouer au service de Dieu. Elève du Séminaire de Gand, il fut ordonné prêtre, le 18 décembre 1881. Prêtre, quelle grandeur! quelle puissance! C'est celui qui garde le Christ au monde, comme le chantait la Cantate gantoise. La Providence le mit à l'école des âmes simples et limpides à Lembeke-lez-Ecloo, où il fut vicaire, le dressa à l'apprentissage de la jeunesse, à l'École moyenne d'Alost, où il enseigna la religion, le forma à la pratique du zèle sacerdotal au séminaire où il remplit la fonction de directeur. Par ces degrés, il s'éleva jusqu'à la charge particulièrement importante et délicate de directeur général des Dames de l'Instruction chrétienne de Doorsele et de visiteur des Congrégations religieuses de femmes du diocèse. Il y révéla de si hautes aptitudes qu'à la mort de M. le chanoine Roelants, en 1905, Mgr Stillemans n'hésita pas à lui donner pour successeur, au généralat des Sœurs de Charité.

de Jésus et de Marie de Gand ce prêtre de quarante-cinq ans et vingt-deux ans de sacerdoce, en pleine maturité et qui allait justifier ce choix par d'extraordinaires mérites. Il était chanoine honoraire depuis 1895 et son vieil évêque devait, en 1914, quand il sentit le fardeau de l'épiscopat s'appesantir sur ses épaules, se l'adjoindre comme évêque-auxiliaire, élu le 28 mars 1914, publié le 28 mai suivant, avec le titre de Carpasie.

Son vrai diocèse, c'est l'Institut qui s'étend jusqu'aux Indes et au Congo. Evêque du diocèse de la Charité, il n'a cessé d'y déployer une activité qui n'a d'égale que l'habileté. Cet homme a la tête froide et le cœur chaud. Hardi dans ses entreprises, il semble tout oser. Prudent et mesuré, il s'arrête aux limites du possible tracées par la sagesse. Il n'est pas de ces téméraires, parfois sublimes comme Cottolengo, souvent présomptueux comme... beaucoup, qui tirent à fonds perdus des lettres de change sur la banque de la Providence. Il mûrit longtemps un projet, balance les chances et les risques, supprime les ressources et, confiant dans l'aide du Ciel qui ne manque pas à celui qui s'aide lui-même, il va de l'avant et réalise des prodiges.

Il a compris d'abord que Dieu lui mettait entre les mains un instrument de choix, cet Institut, fondé en 1803 par le chanoine Triest, successivement dirigé ensuite par De Decker — le frère du Ministre — Janssens, Roelants, — cinq supérieurs sur cent vingt-huit années d'existence — capable de grandes choses. Il cultivait sa générosité, enflamma son zèle, le rompit à la docilité, le dilata par la joie. Recueillant les fruits de ses prédécesseurs, il s'efforce de les porter à leur perfection. Il acheva de réaliser ce type, assez nouveau, sous certains aspects, dans l'Eglise, de la religieuse enracinée dans les traditions de sa maison, mais ouverte à tous les progrès, disciplinée et personnelle, contemplative et laborieuse, humble et instruite, fervente et joyeuse, la religieuse-apôtre, missionnaire, infirmière, clinicienne, apte à toutes les tâches de l'apostolat sous tous les climats, dans toutes les conditions.

Appuyé sur cet instrument, Mgr Van Rechem s'est lancé dans la voie des grandes initiatives. Il a créé, en 1908 à Melle, à Venray (Hollande), en 1914 pour ne l'achever qu'en 1924, Saint-Servais (Namur). Asiles d'aliénées, ces établissements furent établis, pour la première fois en Belgique, d'après le type pavillonnaire, importé par l'initiateur d'Allemagne et de Hollande, système de demi-liberté qui substitue à la clôture rigide la haie vive, pour les agitées la palissade à claire-voie.

Dans le même ordre d'idées, il faut citer l'Institut de psychiatrie, le *Salve Mater* de Lovenjoul, ouvert en 1929, et la maison analogue de Noordwijck, qui vient d'être inaugurée.

Les tuberculeux ne pouvaient échapper à l'emprise de ce zèle compatissant : pour eux, s'ouvrirent les sanatoria de Mont-sur-Meuse, en 1921, d'Hynsdaele, en 1924, de Syssele, en 1927.

En 1909, à l'appel de leur Général, les sœurs entrent à l'Hospice des aveugles de la Société royale de philanthropie de Bruxelles, et en 1922, à l'Hôpital de Leuth, fondé par la famille Vilain XIII pour les mineurs des charbonnages de Limbourg-Meuse.

Au risque de fatiguer le lecteur par la nomenclature de l'infatigable promoteur des œuvres de bienfaisance, je ne puis omettre Tettington, cottage pour jeunes mineurs (1911), mais surtout les grandes créations à Anvers : *Hôpital Saint-Vincent* (1922), Institut scientifique destiné à concentrer les travaux des médecins catholiques pour le bien des malades et la formation des infirmières; à Gand : Ecole d'infirmières, clinique, florissantes institutions de plus en plus peuplées. Comment ne pas mentionner l'Institut Saint-Raphaël à Louvain, où la science et le dévouement s'avancent à grands pas vers la découverte du remède du cancer? Comment négliger ces instituts si intéressants des sourdes-muettes de Bouge, repris en 1920, et de fillettes arriérées éducatives, où s'accomplissent de véritables merveilles de redressement, où l'on fait parler les muettes et presque entendre les sourdes? A cette longue énumération, pour n'être pas incomplet, je voudrais ajouter la section des fillettes estropiées entreprise à Quatrecht, en 1921.

Comme bien on pense, la sphère de l'enseignement proprement dit ne pouvait rester étrangère aux ambitions de ce zèle dévorant. Eecloo est fier depuis 1916 de son Pensionnat supérieur Saint-Paul, où Mgr Van Rechem a fait l'application, dans la mesure du possible, du système pavillonnaire, attrayant, hygiénique, familial. Saint-Paul s'est enrichi, en 1913, du pavillon Sainte-Thérèse pour sections d'humanités, des régentes, d'Oxford, de commerce; et, après la guerre, Sainte-Anne ouvrit ses portes aux externes de

l'Ecole professionnelle. Quatrecht et Saffelaere sont respectivement dotés d'une Ecole professionnelle et d'une Ecole ménagère agricole. Sous la même impulsion et à l'appel de demandes toujours renouvelées, des écoles surgissent, en 1917, à Marlinnes, en 1922 à Ostende et Verviers, en 1927 à Dilbeek et Auderghem.

Je m'en voudrais de ne pas signaler une création récente qui fait grand honneur à l'Institut justement renommé : l'Ecole supérieure pour jeunes filles de grandes familles anglaises, établie en 1929, à *Bideford-College*, qui s'est enrichi du château ducal de Lakenham.

Enfin, cette année même l'ancien séminaire de Gand, restauré, rajeuni, se transformera en Ecole primaire dont le flamand sera la langue véhiculaire exclusive.

* * *

Dès le troisième généralat, celui du chanoine Jaassens, les Sœurs de charité s'étaient orientées vers les missions. Le brillant essor de notre colonie africaine ne pouvait manquer de solliciter leur zèle, et leur Général actuel était prédestiné par la largeur de ses vues, à les entraîner dans la voie de l'apostolat lointain. Sur ce champ d'action où l'Esprit conquérant du Cénacle souffle de nos jours avec une nouvelle ardeur, la maison de Gand, stimulée par Mgr Van Rechem, a pris une belle part. C'est, pour remonter au début de cette dernière direction, en 1908, l'établissement à Lahore d'une Ecole supérieure pour jeunes indiennes des Hautes-Castes, œuvre de lente pénétration, œuvre d'attente. C'en est Ceylan, en 1927, dans la mission de Galle, l'hospice pour vieillards « Van Reeth Memorial Home », complétant l'organisation scolaire de Matara (1908), Kégalle (1909), Ratmapura (1924).

Au Congo, Loulouabourg est devenu un centre de catéchuménat avec école professionnelle. A Elisabethville, en 1913, fut fondé le premier pensionnat européen. Depuis, sur les instances de l'Etat et de l'Union Minière, l'Institut, en 1924, a doté Elisabethville d'une école et d'un hôpital pour noirs, de même Lumbumbashi, en 1926, Panda, en 1927, outre pour cette dernière localité, un hôpital pour blancs.

Le Haut-Kasaï a vu aussi les Sœurs gantoises créer un hôpital pour indigènes à Ndekesha, en 1925, et le Bas-Kasaï les a vus ouvrir en 1927, école et dispensaire à Kimpese.

Je signale enfin cette institution si intéressante et qui fait si favorablement augurer de l'évangélisation de ces contrées : les noviciats indigènes qui donneront au Christ des vierges de couleur, au païens des entraînés idéales vers Lui. Il s'en établit partout : je cite à Galle le noviciat des Sœurs Oblates pour Singhalaises (1912) à côté du noviciat des Sœurs des Saints-Angeles, fondé en 1909, pour Eurasiennes; à Lahore, celui des Sœurs Oblates de la Charité, dans le Bas-Congo, à Moanda où la première vêtue eut lieu en 1926.

De toutes ces généreuses entreprises qui tendent à consoler l'humanité souffrante, qui répandent le baume divin de la charité sur toutes les plaies, rendent l'espérance à tant de désespérés, amènent à Dieu ou lui ramènent tant d'égarés, les sœurs ont confessé publiquement le 8 juillet, que leur Père, Mgr Van Rechem, était l'inspirateur, le moteur irrésistible. De ce brasier d'amour qui rayonne sur d'innombrables infortunés en Europe, sous le soleil étincelant de l'Asie, au cœur de la vieille Afrique, Mgr Van Rechem entretient la flamme par ses conseils, par ses prédications, par ses ardeurs apostoliques.

Les hommes ont souvent rendu hommage à son activité. Un ministre de la Justice, M. Masson, assistant à l'inauguration de Saint-Servais, hôpital qui réunit maintenant neuf cents malades, s'exprimait ainsi :

« J'ai été frappé de la grandeur du rôle social du prélat et de la somme immense du bien qu'il est appelé à répandre sur les êtres les plus misérables de la société... Je me demande comment avec d'aussi faibles recettes, on obtient de pareils résultats. Cela fait naître en nous un sentiment de convoitise : je voudrais avoir un Mgr Van Rechem au ministère... »

Inaugurant l'hôpital d'Anvers, le docteur Dauwe louait « la ténacité et l'esprit d'organisation qui caractérisent la direction des œuvres de Mgr Van Rechem ».

S. Exc. Mgr Ladeuze déclarait à Lovenjoul : « On ne risque pas d'être confondu quand on met sa confiance en Mgr Van Rechem ».

L'Université de Louvain, à l'occasion du cinquantième centenaire,

décernait au méritant prélat le titre de docteur en médecine, *honoris causa* « pour avoir porté la formation des Sœurs de la Charité au niveau des plus sévères exigences médicales; pour avoir été le propagateur du système pavillonnaire dans les asiles de notre pays et l'organisateur de la clinique psychiatrique de Lovenjoul ».

Les hommes louent. Dieu seul peut récompenser.

A la tête de cette armée de deux mille religieuses qui, sur un mot de leur Père, sont toujours prêtes à voler au sacrifice, l'évêque de Carpasie ne met d'autres bornes à ses légitimes ambitions que celles de la volonté de Dieu sagement consultée. Il exerce sur ces âmes trempées par la vertu un puissant ascendant. D'aspect froid et réservé, il sait déposer ce que les sœurs appellent « sa toge officielle » et montrer toute la délicatesse d'un cœur paternel à la sollicitude de qui n'échappe aucune nécessité. Il possède à un haut point l'art de répandre la joie par la confiance.

S. Exc. Mgr Coppieters, son évêque, dans un toast de chaleureuse spontanéité et d'une verve spirituelle, appela son Auxiliaire « un évêque édifiant », en briques et en vertus. C'est bien le définir, car, selon le mot de saint Paul, la charité est édifiatrice, *Caritas edificat*.

Il ne lui faisait qu'une prière, de le délivrer du souci de lui trouver un successeur, et formait le vœu d'un long et fécond avenir.

Faut-il dire que nous nous y associons de plein cœur, priant Dieu de conserver longtemps encore ce vaillant évêque du diocèse de la Charité, qui l'a sillonné dans tous les sens, l'explora aux Indes comme au Congo, et qui, toujours alerte et robuste, est toujours prêt à s'élancer dans « les voies de la justice et de la paix ».

J. SCHYRGENS.

ANCIENNE BANQUE G. DE KINDER

SOC. ANONYME

ANVERS

835

BANQUE de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Longue rue Neuve, 107-109-111, Anvers

Succursales :

38, Longue rue Loobroeck — 2, rue Th. Roucourt, Berchem
93, Chaussée de Turnhout, Borgerhout

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Caisse d'Épargne

Location Coffres-forts

Caisse Hypothécaire Anversoise

Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1168

CAPITAL : frs. 40.000.000

RESERVES : frs. 58.384.198,33

FONDS SOCIAL : frs. 98.384.198,33

Siège Social :

ANVERS, rue des Tanneurs, 35

Tél. N° 302.30-302.31

Siège de Bruxelles

44, Boulevard du Régent, 44

Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64

SUCURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101

PRÊTS SUR IMMEUBLES et POUR BATIR

Obligations Foncières

Caisse d'Épargne Intérêts 3,60 % ; 5 % et 5,50 %

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

LOCATION DE COFFRES-FORTS

672

Société Anonyme

INLAN

Rue St-Pierre-Alost, 24-26

GAND

GRANDE BLANCHISSERIE A VAPEUR

Industrie spécialisée de Nettoyage et Lavage à neuf

REPASSAGE SOIGNÉ

Téléphone 2431

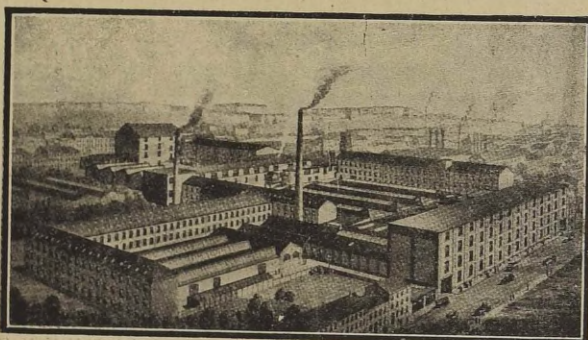
Compte-Ohèque 142.65

3 Séries de service

I	II	III
LAVAGE	LAVAGE	LAVAGE
REPASSAGE	REPASSAGE	SEULEMENT
REPARATION	MECANIQUE	SECHER

Spécialité pour COUVENTS et PENSIONNATS

680



Anciens Établissements

DOMKEN Frères

Verviers-Belgique

Société Anonyme

Maison fondée en 1870

FABRIQUE D'ÉTOFFES

HAUTES NOUVEAUTÉS

en pure laine pour hommes

Serges - Draps noirs et bleus
Bedford - Whipcord, Gabardine
Costumes classiques et fantaisie

876

Machines & Fournitures générales pour Fabricants de Chaussures

Henri GEORTAY

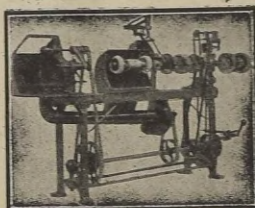
23, rue Georges Moreau
BRUXELLES-Midi
Téléphone 11,23,89

Machine à finir la chaussure
à la perfection en quelques
minutes.

Demandez nos références.

Opérateur-Démonstrateur

882



CUIRS EN GROS

IMPORTATION

EXPORTATION

Charles JONCKHEERE

152, rue Théodore Verhaegen
Bruxelles-Midi

Adresse télégraphique
Jonckbeler-Bruxelles

Téléphones
37-31-40 3 lignes
853

Manufacture

**d'Espadrilles --- Charentaises
Tennis**

Etablissements Falempe

Société anonyme Au Capital de 2,750,000 Frs

LEUZE (Belgique)

Téléphone : Leuze 89

Adr. télégr. : Falempe-Leuze

Chèques postaux N° 93577

Reg. du Commerce Tournai N° 161
815

TANNERIE - CORROIERIE
CUIRS POUR L'INDUSTRIE

Etablissements CH. D'ANVERS

D'ANVERS FRÈRES Succo.

1, Quai du Ponton, GAND (Belgique)

Maison fondée en 1824

Téléphone 370

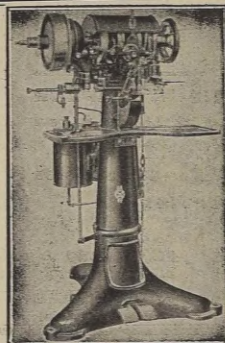
Usines à Gand et à Destelbergen

SPÉCIALITÉS

Veaux pour pyrogravure et repoussage-Oourroles : chêne et chrome
Ouire pour Chaussures - Tous les articles en cuir pour Filatures
et Tissages - Fabrique de chaussures p' Hommes et garçonnets

EXPORTATION

812



Machines pour la
fabrication de Chaussures

Charles PEETERS

Agent général pour la Belgique
de Maschinenwerke zu Frankfurt A/M

23, Avenue de Scheut, 23
ANDERLECHT-BRUXELLES

Téléphone : 26,36,98

OPÉRATEUR SPÉCIALISTE

808

Gros

Tout ce qui concerne
la CHAUSSURE et la CORDONNERIE

Gros

Outillage
Crêpe rubber.
Teintures. - Lacets.
Semelle Intérieures
et Hygiéniques.



Clouterie.
Cirages.
Chausse-Pieds.
Semelles et Talons
en Caoutchouc.

Machines. - Cuirs et Peausseries

Arthur ANTIÉRENS 32, r. de Chambéry
BRUXELLES

Tél. 33 27 46

Adr. tél. Antierens-Bruxelles

771

Semelles et Talons en Caoutchouc pour Chaussures

C. BOEYKENS-BADEL

MARQUE

51, rue des Châtaignes

FOREST (Belgique)

Adresse télégraphique :

Rubur-Bruxelles

Téléphone 44,68,80

Compte Chèques Postaux 188505

Reg. Com. 11151

801



FABRIQUE DE SEMELLES EN TOUS GENRES

ANCIANX & C^o

Successeur **Emile DUCHATEAU**

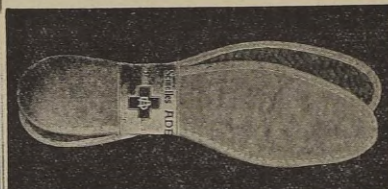
Usine & Bureaux :
134, Grande rue au Bois
BRUXELLES

Compte Chq. Post.
No 193015
Téléphone :
15 41 30

SEMELLES

A D E

744





Le TROUSSEAU DE LA PETITE PENSIONNAIRE

Toute l'élégance de la petite pensionnaire réside dans la netteté de ses robes. La jeunesse est turbulente, insouciante dans ses ébats. Petites taches et souillures disgracieuses sont accidents bien ordinaires. Les jolies robes supporteront-elles les lavages réitérés?

Au moment de composer le trousseau, la maman y songe et son choix se porte sur des tissus rigoureusement inaltérables :

“ les tissus TOBRALCO ”

Il n'en est pas de plus élégants, de plus solides. TOBRALCO est garanti formellement en tous points par “TOOTAL” et vous serait donc remboursé en cas de non satisfaction.

TOBRALCO

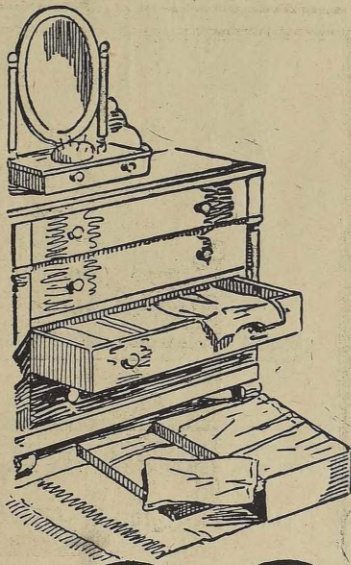
en 96/98 cm., 22 frs 75 le m. pour robes de fillettes spécialement en bleu marine et noir pour trousseaux.

Echantillons sur demande aux Etabl. Tootal, Dép. A, 21, place de Louvain, Brux.

Le trousseau se complètera heureusement du pyjama et de la robe de chambre en tissus TOBRALCO.

TOBRALCO

C'EST UN PRODUIT TOOTAL



A LA GRANDE FABRIQUE

Maison fondée en 1877

Téléphone 12 03 03

Compte Chèques Postaux 12.858

ESDERS

VÊTEMENTS POUR HOMMES
DAMES ET ENFANTS

26, rue de la Vierge Noire
BRUXELLES

Vêtements de sports et de voyages

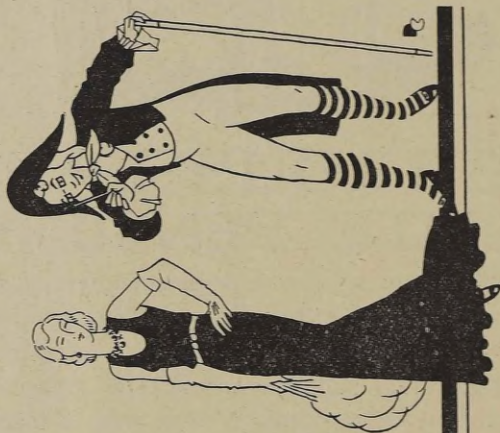
Livrées et uniformes - Lingerie - Bonneterie
Chapellerie - Ganterie - Chaussures -
Cannes - Parapluies - Fourrures - Modes

NICOLETO PRÉFÈRE LES BLONDES

Il n'hésite pas à l'avouer. Après tant d'expériences, NICOLETO préfère pour ses cigares les belles couvertures blondes de fin Sumatra, les "Zandblad", lisses, nettes et délicates comme une robe et qui ajoutent au cigare dont le corps est parfait, cet arôme subtil, ce goût délic, suave, léger...

CIGARES NICOLETO ZANDBLAD DE FIN SUMATRA

RECOMMANDÉ
NICOLETO VICTORY
1,50 FR. PIÈCE



JOAILLIER-ORFÈVRE D'ART

HENRI OPPITZ

36, AVENUE DE LA TOISON D'OR

Téléphone 11,55,69

